

# MIGRATIONS FORCÉES revue

numéro 64  
juin 2020

**Crise climatique  
et communautés locales**



**plus:  
Premières  
réflexions sur  
le COVID-19**

**Traite et trafic  
des êtres humains**



**CENTRE  
D'ÉTUDES  
SUR LES  
RÉFUGIÉS**

# MIGRATIONS FORCÉES

revue

## Revue Migrations Forcées (RMF)

offre une tribune pour un échange régulier d'informations et d'idée entre chercheurs, réfugiés et déplacés internes ainsi que tous ceux qui travaillent avec eux. Elle est publiée en français, anglais, espagnol et arabe par le Centre d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford.

### Personnel

Marion Couldrey et Jenny Peebles  
(Rédactrices en Chef)

Maureen Schoenfeld (Assistante de  
financement et de promotion)

Sharon Ellis (Assistante)

### Forced Migration Review

Refugee Studies Centre  
Oxford Department of International  
Development, University of Oxford,  
3 Mansfield Road,  
Oxford OX1 3TB, UK.

[fmr@qeh.ox.ac.uk](mailto:fmr@qeh.ox.ac.uk)

Skype: fmreview

Tel: +44 (0)1865 281700

[www.fmreview.org/fr](http://www.fmreview.org/fr)

### Avis de non responsabilité :

Les avis contenus dans RMF ne reflètent pas forcément les vues de la rédaction ou du Centre d'Études sur les Réfugiés.

**Droits d'auteur :** RMF est une publication en libre accès (« Open Access »). Consultez ci-dessous pour en savoir plus ou visitez [www.fmreview.org/fr/droits-dauteurs](http://www.fmreview.org/fr/droits-dauteurs).



ISSN 1460-9819

### Conception/design

[www.art24.co.uk](http://www.art24.co.uk)

### Page de couverture :

*En haut à gauche*

Crédit : Project Survival Media/  
Joe Likhovi

Voir photo entière en page 11.

*En bas à droite :*

Crédit : Nadia Sebtaoui

Voir photo entière et légende en  
page 53.



## De la part des rédactrices en chef

Ce numéro sera disponible au moment où le Royaume-Uni sort encore très progressivement du confinement. Nous savons que beaucoup d'entre vous, lecteurs, vivez et travaillez dans des circonstances très difficiles et nous vous adressons nos souhaits les plus chaleureux.

Ce numéro de RMF comprend exceptionnellement deux thèmes principaux, l'un sur la Crise climatique et les communautés locales et l'autre sur la Traite et le trafic des êtres humains, ainsi qu'un mini-dossier traitant des premières réflexions sur le COVID-19 dans le contexte du déplacement.

**Crise climatique et communautés locales :** partout dans le monde, les communautés locales sont aux prises avec les effets du changement climatique depuis des décennies. Cette partie de la revue est consacrée à l'impact sur les communautés locales, leurs stratégies de survie, les leçons qui en découlent et des questions plus vastes d'accès aux droits et à la justice.

**Traite et trafic des êtres humains :** depuis que nous avons publié un numéro sur le trafic d'êtres humains en 2006, l'augmentation des signalements de cas, tant de traite que de trafic, a suscité un regain d'intérêt vis-à-vis de l'impact croissant et des liens entre ces deux phénomènes connectés, bien que distincts. Ce numéro explore certains des défis actuels, ainsi que les idées fausses, les perspectives et les innovations dans ces deux domaines.

**COVID-19 – premières réflexions :** deux articles proposent des réflexions préliminaires sur la pandémie, centrées principalement sur les organisations dirigées par les réfugiés et la nécessité d'apporter des réponses étayées par des données probantes.

**Nous tenons à remercier** Carmela Buehler (Département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse), Khalid Koser (GCERF) et Roger Zetter (Centre d'études sur les réfugiés, Université d'Oxford) pour leur aide en qualité de conseillers sur les principaux thèmes. Nous aimerions également remercier le gouvernement de la Principauté du Liechtenstein, Rosa Luxemburg Stiftung, le Département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse, la division Résilience et Solutions du HCR et le Projet de liaison du Conseil de la recherche australien « Potentiels de transformation des mobilités humaines dans un climat en changement », pour la générosité de leurs financements respectifs qui ont permis la publication de ce numéro de RMF.

**RMF 64 en format électronique sur :** [www.fmreview.org/fr/numero64](http://www.fmreview.org/fr/numero64)

- Magazine intégral
- Présentation des rédactrices (analyse du contenu)

**Prochains numéros :** voir [www.fmreview.org/fr/aparaître](http://www.fmreview.org/fr/aparaître) ou au verso du magazine.

**Marion Couldrey et Jenny Peebles**  
Rédactrices en chef, Revue des Migrations Forcées

RMF 64 a reçu le soutien de Rosa Luxemburg Stiftung grâce à un financement du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de la République fédérale d'Allemagne.

Le contenu de cette publication est l'entière responsabilité de la Revue des Migrations Forcées et ne reflète pas nécessairement la position de Rosa Luxemburg Stiftung.

### Crise climatique et communautés locales

- 4 Résilience, adaptation et apprentissage : les réfugiés maliens et leurs hôtes mauritaniens**  
Fouda Ndikintum et Mohamed Ag Malha
- 7 Défis environnementaux et stratégies locales au Sahara occidental**  
Matthew Porges
- 10 Migration involontaire pour raisons climatiques : la recherche de pâturages toujours plus rares par les pasteurs nomades du Kenya**  
Ekai Nabenyo
- 13 Prises au piège ou réinstallées : les communautés locales du delta de Sundarbans en Inde**  
Shaberi Das et Sugata Hazra
- 16 Crise climatique et communautés locales en Asie du Sud-est : causes, réponses et questions de justice**  
Laura Geiger
- 20 Crise climatique, inégalités de genre et réponses locales en Somalie/au Somaliland**  
Amy Croome et Muna Hussein
- 23 Perspectives autochtones sur le genre, le pouvoir et le déplacement lié au climat**  
Sarah Pentlow
- 27 Mobilité à géométrie variable parmi les communautés des îles du Pacifique**  
Fanny Thornton, Karen McNamara, Olivia Dun, Carol Farbotko, Celia McMichael, Merewalesi Yee, Sabira Coelho, Tim Westbury, Sharon James et Frances Namoumou
- 30 Quand les deux mers se rejoignent : réinstallation préventive et autogérée de la communauté Nova Enseada au Brésil**  
Giovanna Gini, Tatiana Mendonça Cardoso et Erika Pires Ramos
- 34 La même règle de mesure pour tous : améliorer les estimations de la traite**  
Joshua Youle et Abigail Long
- 37 Comprendre les effets psychologiques de traite sexuelle afin de guider la mise à disposition de soins**  
Jennifer McQuaid
- 40 Trouver des solutions à la traite dans l'industrie du sexe : il est temps de reconnaître la contribution des travailleuses du sexe**  
Borislav Gerasimov
- 42 Le retour en Italie des requérants d'asile vulnérables : la protection des victimes de traite**  
Lucia Della Torre, Adriana Romer et Margerite Zoetewij
- 45 Le recours au contentieux civil au nom des survivants de la traite : une nouvelle approche de la responsabilité?**  
Henry Wu
- 48 Remise en cause de l'existence d'une interconnexion supposée entre traite et financement de la terreur**  
Craig Damian Smith
- 52 La traite et le trafic entre le Vietnam et l'Europe**  
Mimi Vu et Nadia Sebtaoui
- 55 Les « caravanes » de migrants au Mexique et la lutte contre le trafic des êtres humains**  
Eduardo Torre Cantalapiedra
- 56 Les effets négatifs de la loi nigérienne contre le trafic des êtres humains**  
Colleen Moser
- 58 Combattre le trafic de personnes dans les Balkans : enseignements politiques**  
Charles Simpson

### COVID-19 : premières réflexions

- 62 Par les réfugiés pour les réfugiés : le leadership des réfugiés pendant le COVID-19, et au-delà**  
Mustafa Alio, Shaza Alrihawi, James Milner, Anila Noor, Najeeba Wazefadost et Pascal Zigashane
- 64 Mettre en place des réponses à la COVID-19 en se basant sur des données concrètes**  
Domenico Tabasso

### Traite et trafic des êtres humains

## Merci à tous nos donateurs

Act Church of Sweden • ADRA International • Australian Research Council • Catholic Relief Services - USCCB • Cities of Refuge NWO VICI research project • Danish Refugee Council • Government of the Principality of Liechtenstein • Happold Foundation • International Rescue Committee • IOM • Jesuit Refugee Service • Luxembourg Ministry of Foreign and European Affairs • Oxfam • Refugees International • Rosa Luxemburg Stiftung • Southern New Hampshire University • Swiss Federal Department of Foreign Affairs • Tufts University Refugees in Towns project • UNHCR • Women's Refugee Commission

Merci également aux lecteurs individuels qui ont fait des dons à : <http://tinyurl.com/don-en-ligne-RMF>

## Résilience, adaptation et apprentissage : les réfugiés maliens et leurs hôtes mauritaniens

Fouda Ndikintum et Mohamed Ag Malha

**Les réfugiés maliens de Mbera, en Mauritanie, sont arrivés avec les compétences et les expériences qu'ils avaient acquises dans leur pays d'origine pour gérer les effets du changement climatique, et apprennent de nouvelles compétences en exil. Tant les réfugiés que les communautés d'accueil en bénéficient.**

La Mauritanie accueille actuellement 60 511 réfugiés ayant fui le Mali en 2012. Originaires du nord du Mali, ils vivent aujourd'hui dans le camp de Mbera et en périphérie, dans le sud-est de la Mauritanie.<sup>1</sup> C'est l'insécurité croissante qui les a poussés à quitter leur région d'origine. Toutefois, avant de fuir, la plupart d'entre eux subissaient déjà les conséquences négatives du changement climatique durant plusieurs décennies, voire davantage. Par exemple, depuis 1973, la sécheresse frappe le nord du Mali tous les 10 ans environ.

Comme ces réfugiés maliens sont principalement des éleveurs, ils sont souvent partis en exil avec leur bétail. La demande en ressources naturelles dans leur communauté d'accueil, telles que l'eau et les pâturages pour le bétail, exerce une pression accrue qui est encore davantage exacerbée par le changement climatique. L'environnement naturel souffre également d'autres activités telles que la collecte de bois de chauffe et l'utilisation d'eau à des fins domestiques et agricoles. Heureusement, les réfugiés n'ont pas seulement apporté leurs besoins, mais aussi des solutions avec eux. Après avoir dû affronter eux-mêmes les conséquences néfastes du changement climatique dans leur pays d'origine, ils sont mieux armés pour affronter ces défis et atténuer certains d'entre eux dans leur communauté d'accueil. Les réfugiés reconnaissent leur disposition à apprendre de leur nouvelle situation s'est développée alors qu'ils cherchaient eux-mêmes des solutions aux graves conséquences du changement climatique dans leur pays.

### Décider de partir : points de basculement

Plusieurs réfugiés maliens établis aujourd'hui dans le camp de Mbera avaient auparavant déjà été forcés d'abandonner leur lieu de vie à cause du changement climatique, même s'ils étaient restés dans leur pays. Face aux impacts négatifs du changement climatique, leur réponse immédiate a été et demeure le recours à des innovations autochtones pour tenter de renforcer leur résilience, par exemple, en utilisant différents

types de paillis pour conserver l'eau du sol ou en entourant les jarres avec des peaux d'animaux pour que l'eau reste fraîche. Le sentiment de communauté joue également un rôle central dans la survie, les membres les plus résilients tendant une main généreuse aux plus vulnérables.

Toutefois, quand les stratégies d'adaptation innovantes d'une communauté arrivent à la limite de leurs possibilités, les populations commencent à envisager de partir. Le point de basculement survient lorsque, en plus de l'échec des stratégies d'adaptation, les relations commencent à souffrir et que la sauvegarde des intérêts individuels et familiaux prend le dessus sur la générosité envers les autres.

La décision de partir est généralement prise après consultation, et il peut alors s'ensuivre un vaste exode de la plupart des membres de la communauté. Les décisions peuvent également être prises individuellement, par exemple par des jeunes ayant atteint l'âge de la maturité qui s'estiment obligés de subvenir à leurs propres besoins. Aux antipodes, certains préféreraient mourir sur leurs terres plutôt que d'aller vivre ailleurs. Enfin, d'autres envisageraient de chercher refuge dans un pays voisin, mais à la seule condition que la religion principale soit la même que la leur.

### Faciliter l'intégration

Grâce à l'existence d'une culture démocratique, d'affinités nationales, d'une ethnicité commune et de liens familiaux des deux côtés de la frontière, les communautés d'accueil sont prédisposées à accueillir à bras ouverts les personnes forcées de se déplacer. Les autorités mauritaniennes adoptent depuis plusieurs décennies une politique de porte ouverte à l'égard des réfugiés maliens et ont même demandé aux Mauritaniens d'accueillir les réfugiés et de les considérer comme leurs frères et sœurs.

L'élevage de bétail et, dans une moindre mesure, de petits ruminants est l'activité la plus importante entreprise par la majorité des réfugiés maliens. En outre, le troupeau



Photo: Viola E. Bruttomesso

Des bergers maliens réfugiés se réunissent au camp de Mbera pour vendre du bétail.

de bétail est une indication de la richesse (des économies pouvant être transformées en liquidités) et du statut de son propriétaire. Pour s'intégrer facilement dans le pays d'accueil, les réfugiés maliens recourent à diverses stratégies, notamment en rétablissant, en reconstruisant ou en adaptant leurs moyens d'existence.

En ce qui concerne le rétablissement, deux options se présentent aux personnes déplacées qui sont parties à la hâte. Elles peuvent demander à un guide fiable de conduire leur troupeau jusqu'à un lieu sûr et accessible, probablement avec l'aide d'amis de confiance ou d'autorités administratives ou traditionnelles qui garantiraient la traversée. Sinon, elles peuvent prendre le risque de retourner chercher elles-mêmes leurs animaux. Par ailleurs, la reconstruction des moyens d'existence est parfois possible grâce à une sélection intelligente des animaux qui donnent le plus de lait, qui ont le plus grand nombre de petits ou qui produisent le plus de viande, et qui servent alors de capital de départ pour commencer à se reconstituer un troupeau dans le pays d'asile. S'il n'est pas possible de reconstruire ainsi leurs moyens d'existence, les réfugiés choisiront alors de s'adapter en embrassant l'une des options disponibles dans

le pays d'asile, parfois par l'intermédiaire de partenaires financés par des donateurs, et en l'utilisant comme un tremplin pour reprendre progressivement la production de petits ruminants puis de bétail. Il est également possible de poursuivre ces stratégies simultanément.

### Stratégies d'adaptation

Les réfugiés maliens de Mbera sont parvenus à reproduire plusieurs innovations élaborées au Mali en réponse au changement climatique, notamment le jardinage (à des fins de consommation domestique) et le travail en association pour réduire les pressions sur les ressources naturelles et la dégradation environnementale.

Seuls 1,3 % des ménages réfugiés établis à Mbera avaient des connaissances agricoles lorsqu'ils sont arrivés au camp ; toutefois, au 31 décembre 2019, les statistiques dont dispose le HCR indiquent qu'environ 10 % des ménages dans la communauté totale des réfugiés pratiquaient le **jardinage**, soit de manière indépendante soit avec l'assistance des partenaires du HCR dans le camp.

Les réfugiés reproduisent plusieurs techniques qu'ils utilisaient déjà pour contourner les impacts négatifs du changement climatique

lorsqu'ils vivaient au Mali. Premièrement, ils ont amené avec eux des variétés résistantes à la chaleur, inconnues de la communauté d'accueil, notamment des oignons rouges et des graines de tomates. Deuxièmement, ils ont adopté des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que la production de compost pour favoriser la fertilité des sols, alors que la norme au sein de la communauté d'accueil consistait à utiliser du fumier non-fermenté, ce qui a pour conséquence négative de favoriser les invasions de fourmis soldats. Enfin, elles ont commencé à utiliser des techniques autochtones de conservation de l'eau, notamment l'utilisation de lits de semences enfouis circulaires, au lieu des lits plats ou des lits enfouis rectangulaires généralement utilisés par les Mauritaniens.

L'usage conjugué de ces techniques a donné des rendements impressionnants lors de la saison agricole 2019 et ces bons résultats obtenus par les réfugiés ont stimulé l'intérêt de la communauté d'accueil pour ces activités. Récemment, une visite d'échange conjointe organisée dans le camp de Mbera par les différents partenaires et le HCR a donné aux réfugiées maliennes pratiquant le jardinage l'occasion de partager leurs expériences avec des femmes de la communauté d'accueil en matière de gestion de l'eau, d'amélioration de la fertilité des sols et de techniques naturelles de contrôle des nuisibles.

La Mauritanie a voté plusieurs lois visant à protéger ses ressources naturelles contre la surexploitation, dont l'application est confiée au ministère de l'Environnement et du Développement durable. Lorsque ce ministère n'a aucune présence véritable dans une région du pays, comme c'est le cas dans le district de Bassikounou où le camp de Mbera est situé, des Associations pour la gestion des ressources naturelles (AGRN) sont établies pour réguler l'accès aux ressources naturelles et la réhabilitation de ces dernières. Toutefois, dans le camp de Mbera, où les AGRN n'existent pas, les réfugiés se sont inspirés de leurs propres expériences dans leur pays d'origine pour établir plusieurs **associations** visant à combattre la dégradation environnementale. Par exemple, un groupe appelé Volontaires Réfugiés pour la Propriété du Camp organise régulièrement des campagnes de nettoyage au sein du camp, qu'ils élargissent parfois pour inclure la communauté d'accueil.

Parallèlement, au cours des cinq dernières années, des associations de reboisement ont planté plus de 60 000 espèces d'arbre adaptées aux conditions locales distribuées par SOS

Désert. Ces campagnes sont généralement organisées lors des célébrations de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin) et de la Journée nationale de l'arbre (première semaine d'août). Ces actions, conduites par les réfugiés, ont contribué à récuser l'idée que les réfugiés étaient les principaux responsables de la détérioration de l'environnement. Au contraire, ils sont aujourd'hui perçus comme des partenaires du changement.

De la même manière, les réfugiés ont appris au contact de la communauté d'accueil et adopté les pratiques locales respectueuses de l'environnement. Par exemple, les feux de brousse comptent parmi les pires dégradations environnementales en Mauritanie. Suite à des campagnes de sensibilisation et à des directives expliquant comment sonner l'alarme en cas de feu de brousse, le nombre de nouveaux incendies de ce type et de catastrophes connexes a été réduit à quatre seulement en 2019. Les réfugiés maliens, qui avaient peu de connaissances en matière de contrôle des incendies, disposent aujourd'hui d'une brigade de pompiers et interviennent aux côtés des brigades de la communauté d'accueil et des gendarmes pour lutter contre les incendies. Ils ont également participé aux mesures préventives, par exemple à l'établissement de plus de 100 km de pare-feux.

Grâce à leur disposition à **apprendre**, les réfugiés ont également adopté des techniques d'engraissement des petits ruminants, qui permettent à ces animaux de prendre davantage de poids en consommant le même volume de pâture, ce qui permet de réduire la pression sur les pâturages sur le long terme. En outre, les réfugiés maliens ont, par exemple, également commencé à faire appel à des services para-vétérinaires, qui n'existaient pas dans leur communauté d'origine mais qui sont présents dans la communauté d'accueil.

Les échanges de connaissances locales se font par le biais de canaux formels et informels. Parmi les canaux informels, on peut citer les interactions entre les membres des communautés lorsqu'ils se rencontrent aux points d'eau, sur les pâturages, sur les marchés hebdomadaires ou lors de cérémonies festives. Quant aux plates-formes d'interaction formelles, elles sont souvent établies par les agences de l'ONU et les autres partenaires intervenant sur les d'accueil lors d'événements marquant des journées internationales d'observance et de militantisme, à l'instar de la Journée mondiale des réfugiés et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

Par ailleurs, une agence partenaire a facilité l'établissement de comités communautaires mixtes (communautés d'accueil et de réfugiés) dans les villages du district de Bassikounou. Ils sont chargés de la gestion des conflits, notamment en matière d'accès aux ressources naturelles.

### Remettre en question les idées reçues

Il faut remettre en question cette perception courante selon laquelle un influx de réfugiés ou de personnes cherchant à se réinstaller ailleurs à cause d'une crise climatique, d'un conflit ou des deux, est forcément toujours négatif. Les réfugiés apportent une multitude de nouvelles ressources, y compris des ressources humaines acquises en réponse à des crises climatiques dans leur pays d'origine. Ces expériences leur permettent souvent de s'attaquer à des difficultés semblables dans leur pays d'asile et d'inspirer les citoyens de ce pays à en faire de même. Sur le long terme, la mobilisation du potentiel et de l'inventivité

des communautés de réfugiés et d'accueil peuvent façonner la réponse des pays face à la crise climatique, contribuer à la promotion de la sécurité alimentaire et de pratiques favorisant la protection des ressources naturelles et, parallèlement, garantir la protection des réfugiés.

Fouda Ndikintum [ndiki@unhcr.org](mailto:ndiki@unhcr.org)

Chargé des moyens d'existence au sous-bureau du HCR de Bassikounou, Mauritanie  
<https://data2.unhcr.org/en/country/mrt>

Mohamed Ag Malha [jnasat2811@gmail.com](mailto:jnasat2811@gmail.com)

Président du conseil des réfugiés du camp de Mbera, Mauritanie

Cet article est l'expression d'opinions personnelles et ne représente pas nécessairement les perspectives des organisations citées.

1. 61,3 % de Touaregs, 37,2 % d'Arabes et 1,5 % d'autres tribus minoritaires

## Défis environnementaux et stratégies locales au Sahara occidental

Matthew Porges

**Les nomades réfugiés sahraouis trouvent des solutions face à l'enchevêtrement de défis climatiques qui les accable. Leurs réponses démontrent à quel point il est important que les initiatives soient flexibles et dirigées par les réfugiés.**

L'essentiel de l'attention portée au conflit dans le Sahara occidental, surtout du point de vue des études sur la situation des réfugiés et de la migration forcée, s'est concentrée, à juste titre, sur les camps de réfugiés sahraouis à proximité de Tindouf en Algérie. Ces camps ont été établis en 1975 suite au déclenchement de la guerre entre le Maroc et le Front Polisario (le mouvement indépendantiste du Sahara occidental) et abriteraient environ 173 000 Sahraouis, le peuple autochtone du Sahara occidental. Le Polisario administre ces camps, ainsi qu'environ 20 % du territoire du Sahara occidental, une zone qu'il appelle les « Territoires libérés ». Cette zone aurait une population comptant entre 30 000 et 40 000 habitants (quoique la population y soit encore plus difficile à dénombrer), principalement composée d'éleveurs nomades. Les estimations démographiques pour les camps et les Territoires libérés sont utilisées à des fins politiques, tant par le Maroc que par le Front Polisario, et sont compliquées par les déplacements incessants de familles et d'individus entre le territoire

du Front Polisario et le nord de la Mauritanie, ainsi que par la migration de main-d'œuvre temporaire depuis les camps vers l'Espagne et l'Algérie. Ainsi, il est préférable d'appréhender les données démographiques, en particulier pour les camps, comme un instantané d'un ensemble d'habitants en constante circulation.<sup>1</sup>

La rudesse du climat désertique, conjuguée à la pratique historique du pastoralisme nomade (élevage de chameaux, chèvres et moutons), ont rendu la population extrêmement vulnérable aux variations climatiques. Les sécheresses catastrophiques au cours de l'époque coloniale ont engendré une urbanisation rapide (quoique temporaire), la plupart de la population nomade dispersée se regroupant autour des villes contrôlées par l'Espagne. Par ailleurs, la guerre avec le Maroc, qui s'est poursuivie jusqu'en 1991, a également considérablement endommagé l'économie nomade. Depuis la guerre, la plupart de la population réside dans les camps de Tindouf. Au terme de la guerre avec le Maroc, le Polisario (qui élève lui-même de grands

troupeaux de chameaux) a déployé des efforts concertés pour développer les Territoires libérés, principalement pour favoriser le pastoralisme nomade en procédant au déminage à grande échelle, en installant et en entretenant des puits, ainsi qu'en redynamisant l'économie nomade.

### Défis climatiques et réponses adaptées

Pour une population initialement nomade, la vie dans les camps présente des défis uniques, et la plupart d'entre eux ont été exacerbés par le changement climatique de ces dernières décennies. Les ONG qui ont tenté d'encourager l'agriculture sédentaire (Oxfam, par exemple, a investi dans la culture de la plante polyvalente *Moringa oleifera*<sup>2</sup>) ont rencontré des succès mitigés, en partie parce que la population du camp est davantage habituée à l'élevage d'animaux. Par ailleurs, les inondations de plus en plus fréquentes dans les camps constituent un autre grand problème. Plutôt que d'être touché par un déclin régulier et continu des précipitations, le désert algérien autour de Tindouf souffre de longues périodes de sécheresse interrompues par des précipitations brèves mais particulièrement intenses. La plupart des structures semi-permanentes des camps ont été initialement construites par les réfugiés à partir de briques de terre crue faites de matériaux d'origine locale. Dans certains cas, les réfugiés se sont opposés à construire en utilisant des matériaux plus permanents pour des raisons idéologiques, préférant se tenir toujours prêts à retourner dans le Sahara occidental et dans un futur État indépendant. Les inondations, auparavant très rares dans la région, sont presque devenues un phénomène annuel. En 2015, par exemple, un grand nombre des maisons en terre crue ont été désagrégées par les fortes pluies, si bien que des centaines de réfugiés se sont retrouvés sans abri. L'utilisation de matériaux résistants à l'eau tels que le ciment, atténue en partie le problème, bien que la production de briques en terre crue fournisse un emploi à de nombreux réfugiés dans le camp.

L'épuisement des sources d'eau souterraine est un autre problème exacerbé par le changement climatique. Les camps de Tindouf avaient été délibérément construits à proximité d'un grande aquifère, et les déplacements des nomades à travers les Territoires libérés dépendent du renouvellement des eaux de surface présentes naturellement ou des petits puits creusés par les hommes. Mais du fait des précipitations irrégulières et imprévisibles, ainsi que des sécheresses prolongées, il est difficile de dépendre

de sources d'eau éphémères et les pressions exercées sur l'aquifère de Tindouf se sont accentuées. L'usage de puits mécaniques permet d'atténuer partiellement ce problème. Par ailleurs, le développement de ressources d'eau artificielles dans les Territoires libérés a également permis le développement de jardins communautaires, et plusieurs projets de jardinage dirigés par le Polisario ont vu le jour à plusieurs endroits.

L'imprévisibilité des précipitations, la sécheresse généralisée et l'épuisement des eaux souterraines constituent des problèmes tant pour les populations nomades que réfugiées. Toutefois, la population des camps du Sahara occidental est singulière dans la mesure où elle préserve un lien aussi bien avec le monde des réfugiés qu'avec le monde nomade. Selon les mots de l'anthropologue Cindy Horst, qui a écrit à propos des nomades réfugiés somaliens du camp de réfugiés de Dadaab au Kenya, la tradition nomade des Somaliens « repose sur trois piliers : la recherche systématique de pâturages plus verts, un solide réseau social qui oblige les uns et les autres à s'entraider pour survivre et la réduction des risques grâce à une répartition stratégique des investissements entre les membres de la famille et les activités familiales. »<sup>3</sup> Dans une communauté sédentaire, cette mentalité nomade persiste sous la forme d'opportunisme, de flexibilité, de solidarité sociale et de résistance aux points uniques de défaillance économique – des valeurs que les réfugiés sahraouis imputent en grande partie à leur propre héritage nomade. Ainsi, toute stratégie de résilience climatique mise en œuvre dans les camps de Tindouf devra faire le lien entre les deux catégories, réfugiés et nomades.

Il n'est peut-être pas étonnant que la population elle-même soit à l'origine de la stratégie la plus prometteuse. En 2016, un réfugié sahraoui du nom de Taleb Brahim, qui avait suivi une formation d'ingénieur en Syrie, a commencé à conduire des expériences avec l'agriculture hydroponique. L'hydroponie est une pratique qui consiste à cultiver des plantes hors-sol, en immergeant généralement leurs racines dans une eau enrichie en nutriments. L'agriculture hydroponique est beaucoup plus économe en eau que la plupart des autres méthodes, ce qui en fait une stratégie prometteuse pour l'agriculture intensive en climat aride. La première culture hydroponique de Brahim était l'orge, qui est très simple à cultiver. Grâce au premier système hydroponique qu'il avait lui-même construit, Brahim a pu nourrir ses chèvres en limitant la nécessité de rechercher des pâturages, tout en augmentant la qualité et la quantité de



juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

lait et de viande produits (dans les camps, les chèvres mangent souvent des déchets en plastique, contaminant ainsi leurs produits).

En soi, les unités de pointe complexes et coûteuses ne représentent pas une solution déployable à grande échelle. En 2017, Brahim a démontré le bon fonctionnement de son système initial dans le cadre de l'initiative Accélérateur d'innovation du Programme alimentaire mondial (PAM) à Munich, qui a décidé de financer son projet. Par la suite, le PAM a établi un autre programme intitulé H2Grow, dans le cadre duquel Brahim (en collaboration avec le personnel du PAM et d'Oxfam) a développé un ensemble d'unités hydroponiques dérivées de son premier modèle en réduisant leur coût unitaire sans perte de productivité. Ces nouvelles unités étaient moins coûteuses, étaient construites à partir de matériaux disponibles localement et étaient plus faciles à utiliser et à réparer. Mais surtout, elles pouvaient être adaptées aux besoins locaux. Avec l'aide du PAM, d'Oxfam et du Polisario, Brahim a commencé à animer des ateliers d'hydroponie dans les camps, ce qui lui a permis de former plus de mille réfugiés sahraouis à l'utilisation de ces systèmes relativement simples. Les systèmes hydroponiques de Brahim ont été testés dans des camps de réfugiés au Tchad, en Jordanie, au Soudan et au Kenya dans le cadre du programme H2Grow ; dans chacun de ces cas, il a été possible de modifier les unités pour répondre au mieux aux besoins locaux. Comme l'a expliqué Brahim lors d'un discours en 2019, « cela permet aux gens de faire partie de la solution » en mettant en œuvre un programme d'aide dirigé par les réfugiés et axé sur les réfugiés.<sup>4</sup>

### Enseignements pour la résilience climatique

Plusieurs enseignements peuvent être tirés pour les contextes de déplacement analogues. De toute évidence, il est possible d'exporter les technologies et les pratiques spécifiques de l'agriculture hydroponique et de la construction résistante au climat, qui, dans certains cas, ont d'ailleurs déjà été testées ailleurs avec succès. Dans les situations où les réfugiés sont les héritiers d'une tradition nomade, cet héritage offre des opportunités particulières (participation aux économies régionales, autonomie pastorale), mais aussi des défis (faible disposition à la vie sédentaire, dépendance envers des modes de production qui ne sont pas toujours possibles dans les camps) que les communautés d'accueil et les organismes d'aide doivent prendre en compte. Plus généralement, l'enseignement de Tindouf en



Taleb Brahim fait pousser des plantes en hydroponie.

matière de résilience climatique est le suivant : les communautés de réfugiés sont fondamentalement dissemblables car elles préservent les pratiques, les compétences et les contextes culturels de leur vie pré-déplacement, et c'est dans ce contexte que les politiques de résilience climatique doivent être mises en œuvre. Enfin, il est probable que, dans de nombreux cas, les réfugiés soient mieux placés pour élaborer ces stratégies eux-mêmes, en abordant les problèmes selon leur propre perspective et en évitant les écueils de l'application unilatérale de solutions externes.

Il est également important, du point de vue de l'assistance, de voir comment chacun choisit de définir les paramètres du problème. Une approche limitée des défis environnementaux

de Tindouf pourrait se concentrer uniquement sur les précipitations irrégulières ou sur l'accumulation de plastique dans l'alimentation (et les produits) des animaux élevés dans les camps. Toutefois, si l'on élargit cette perspective pour y inclure, par exemple, la participation des réfugiés à l'économie nomade des Territoires libérés, il faut alors intégrer la sécheresse et la perte des pâturages dans notre analyse.

Pour être complète, une stratégie environnementale devra en fait intégrer l'ensemble de ces facteurs enchevêtrés. Aucune politique environnementale ne peut à elle seule résoudre des défis aussi disparates, mais des stratégies individuelles axées sur les réfugiés ont déjà remporté des succès prometteurs à Tindouf et dans les Territoires libérés.

Cet article a été préparé avec l'aide de Taleb Brahim et de Sidahmed Jouly, des réfugiés sahraouis.

Matthew Porges [msp5@st-andrews.ac.uk](mailto:msp5@st-andrews.ac.uk)  
 Doctorant du département d'anthropologie sociale de l'Université de St Andrews @matthew\_porges

1. Porges M (2019) « Western Sahara and Morocco: Complexities of Resistance and Analysis », dans de Vries L, Englebert P et Schomerus M (Eds) *Secessionism in African Politics: Aspiration, Grievance, Performance, Disenchantment*. London: Palgrave.
2. Voir Angeloni G et Carr J (2018) « Animal and human health in the Sahrawi refugee camps », *Forced Migration Review* 58 [www.fmreview.org/economies/angeloni-carr](http://www.fmreview.org/economies/angeloni-carr)
3. Horst C (2006) *Transnational Nomads: How Somalis cope with refugee life in the Dadaab camps of Kenya*. New York: Berghahn
4. Brahim T, Social Good Summit, New York City, 22 septembre 2019 [bit.ly/twitter-Brahim-22092019](https://bit.ly/twitter-Brahim-22092019)

## Migration involontaire pour raisons climatiques : la recherche de pâturages toujours plus rares par les pasteurs nomades du Kenya

Ekai Nabenyo

**Alors que les impacts du changement climatique ne cessent de s'intensifier, les pasteurs nomades turkana n'ont progressivement plus aucun autre choix que celui de se déplacer contre leur gré. Il faut que leurs voix trouvent un écho au niveau local et international et que les politiques s'inspirent de leurs connaissances et de leurs perspectives.**

Je suis originaire du Turkana, une communauté composée de près d'un million de pasteurs nomades qui habitent dans les régions les plus arides du nord-ouest du Kenya. Notre région, le comté de Turkana, s'étend jusqu'aux frontières avec l'Éthiopie, le Soudan du Sud et l'Ouganda. Nous élevons du bétail, des ânes, des chameaux, des chèvres et des moutons, et nous pratiquons la transhumance en nous déplaçant d'un point à un autre avec nos troupeaux à la recherche de points d'eau et de meilleurs pâturages.

Le comté de Turkana est également connu pour sa sécurité précaire en raison des nombreuses attaques et contre-attaques internes et transfrontalières commises par d'autres communautés pastorales de la région. Alors que le monde considère aujourd'hui le changement climatique comme un nouveau facteur de déplacement interne, les communautés pastorales appliquent depuis longtemps leurs propres méthodes pour parer aux impacts du changement climatique en se déplaçant dans les pays frontaliers, où elles peuvent soit collaborer, soit entrer en conflit avec leurs nouveaux voisins.

Les Turkana et, d'ailleurs, toutes les autres communautés pastorales, sont généralement réticents à se plier aux politiques d'immigration, en grande partie parce qu'ils se sentent négligés par les autorités. De leur côté, les autorités ne considèrent évidemment pas les difficultés des Turkana comme une priorité, et pourtant les conditions qui règnent dans cette région appellent à des approches innovantes. Les autorités doivent revenir à la réalité et prendre conscience de l'évolution des schémas climatiques mais aussi de la possibilité que les populations pastorales aient à se déplacer avec leur bétail. L'expérience des Turkana a démontré à quel point les autorités agissent de manière réactive plutôt que proactive, alors même que des informations au sujet d'une migration prévue des populations pastorales « en situation de détresse » sont préalablement disponibles.

### Tirer les enseignements du mode de vie des Turkana

On pense souvent, à tort, que les communautés pastorales du monde entier vivent en constante

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

mobilité. Les pasteurs turkana sont la preuve du contraire. Certes, ils se déplacent d'un lieu à un autre mais, dès qu'ils ont accès à une source d'eau et à des pâturages verdoyants, ils cessent de se déplacer. La décision de se déplacer n'est donc pas une décision volontaire. En outre, cette décision est généralement prise de manière individuelle, surtout pour se déplacer dans le pays-même. En revanche, la décision de franchir des frontières internationales est prise en groupe puisque cela signifie souvent de se rendre dans des contrées où la situation sécuritaire est volatile et que le déplacement en grand nombre garantit davantage de sécurité. Le conseil des aînés de la communauté joue un rôle essentiel dans l'évaluation et la prise de décision. Il arrive que les aînés envoient des émissaires dans les communautés voisines ou les pays voisins pour inspecter leurs pâturages et faire part de leurs conclusions.

Chez les Turkana, de nombreux facteurs influencent la décision de la communauté en matière de mobilité. Avant de décider de se déplacer, on pâre d'abord à l'épuisement des pâturages locaux en ayant recours à une gestion du pacage, un partage communal et une rotation des pâturages. Ces restrictions sont imposées

par consensus et les règles sont appliquées sous l'égide des aînés. Les Turkana accordent une grande importance à la terre, qu'ils considèrent comme une bénédiction d'*Akuj* (Dieu), et la génération actuelle a pour responsabilité de la préserver pour les générations ultérieures. Les autres communautés pastorales qui adoptent une politique libre, selon laquelle chaque membre peut permettre à ses animaux de brouter comme ils le souhaitent, sont souvent frappées plus sévèrement. Comme les animaux n'ont pas tous les mêmes habitudes de pacage, un système non contrôlé entraîne une mauvaise gestion des biens communs, avec des conséquences dévastatrices pour tous. Le peuple turkana a appris et intégré ces tactiques de survie, qui valent la peine d'être émulées.

La région du Turkana affronte la dure réalité du changement climatique et il est urgent que les pasteurs locaux puissent apporter leurs contributions aux débats sur le climat, ce qu'ils n'ont pas pu faire jusqu'à maintenant. Les opinions des pasteurs à propos du changement climatique et leurs connaissances en matière d'adaptation climatique n'ont généralement bénéficié d'aucune attention à l'échelle internationale, et d'autant moins alors



que les minorités tribales et les communautés autochtones concernées, à l'instar des Turkana, vivent en marge du tissu social du pays. En effet, les modélisations climatiques ne tiennent pas compte des stratégies communautaires, ce qui représente un manquement important dans notre approche de l'adaptation climatique.

Des négociations bilatérales entre pays concernés afin de permettre des pratiques de pacage réciproques entre pasteurs, ainsi que des efforts concertés pour favoriser des pâturages communs, semblent être la meilleure solution pour mettre fin aux conflits incessants au sujet des pâturages. En 2019, l'Ouganda et le Kenya ont signé un accord qui confère aux pasteurs turkana des droits de pâturage en Ouganda et autorise l'usage partagé du barrage de Kobebe (qui appartient à l'Ouganda). Cette approche s'est avérée efficace, et si de telles initiatives étaient adoptées par les communautés connaissant les mêmes difficultés ailleurs, elles pourraient permettre aux communautés touchées par le changement climatique d'échapper aux dérèglements météorologiques sur leurs terres autochtones en cherchant refuge dans des terres étrangères, en toute sérénité.

Bien qu'historiquement, les Turkana soient un peuple uniquement nomade, le changement climatique les a forcés à embrasser l'agropastoralisme. Cette évolution est particulièrement manifeste le long du Turkwel et du Kerio, deux rivières de la région qui, à cause de l'aridité, coulent uniquement durant la saison des pluies. Dans ces zones, les autorités et les ONG ont aidé les Turkana à adopter l'agropastoralisme. Par ailleurs, un certain nombre de communautés turkana pratiquent la pêche sur le lac Turkana. Il est important d'encourager de tels efforts d'adaptation locale car ces mesures d'atténuation permettent aux communautés pastorales de diversifier leurs modes de subsistance, de se relever et de se reconstruire. Toutefois, cela est uniquement possible pour les communautés établies le long des lacs et des cours d'eau, et ayant un accès aux terres sur les rives.

La culture et la foi jouent un rôle essentiel dans la vie des Turkana. Il est courant d'offrir des sacrifices aux ancêtres, traditionnellement en vue de prévenir et de réduire les impacts négatifs du changement climatique. Alors que la science indique que le changement climatique est la conséquence d'activités humaines désastreuses, les Turkana croient que l'aridité qui les pousse à se déplacer est le signe du mécontentement d'Akuj. Deux mondes que

tout oppose ! Les débats sur le climat doivent prendre en considération de telles croyances, et les réfuter si nécessaire de sorte que la science et la tradition puissent parler d'une même voix.

### Le caractère involontaire de la migration

La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ne tient pas compte de la question émergente des populations déplacées en raison du changement climatique. Selon certains spécialistes, le terme qu'il conviendrait d'employer est celui de « migrants climatiques » (puisque le terme « réfugiés climatiques » n'a aucune valeur juridique) mais ce terme ignore le caractère involontaire que l'on retrouve dans la plupart sinon dans toutes les migrations provoquées par le climat, et d'autant plus dans le contexte du pastoralisme. Il faut donc placer le changement climatique au cœur de la problématique des réfugiés, en le reconnaissant comme un motif de départ. En outre, l'HCR et l'Organisation internationale pour les migrations devraient s'efforcer de surveiller les conditions météorologiques et les régimes climatiques dans les zones occupées par les populations pastorales afin d'être pleinement préparés à les aider en cas de déplacement forcé.

Parallèlement, il faudrait également offrir aux populations comme les Turkana des possibilités de migrer dans la dignité, en particulier en cas de migration de détresse. Plusieurs initiatives d'adaptation climatique pourraient renforcer la résilience de cette communauté, qui se tourne de plus en plus vers l'agriculture, notamment des formations et une assistance pour cultiver des récoltes plus résistantes à la sécheresse. Il est indispensable de multiplier l'accès des populations pastorales à des moyens de subsistance autres que le nomadisme traditionnel. Toutefois, il ne faut pas oublier que les interventions les plus adaptées dépendent en grande partie du contexte spécifique de la communauté locale concernée. Les autorités et la communauté internationale doivent en faire davantage pour soutenir les efforts d'adaptation des populations pastorales et promouvoir des possibilités de migration légales. À en juger par les témoignages locaux, c'est ce que les personnes les plus touchées souhaitent le plus.

Ekai Nabenyo  
ikainabeny@gmail.com @Article43Kenya

Fondateur d'Article 43, un groupe de sensibilisation au changement climatique au Kenya  
www.article43.org

## Prises au piège ou réinstallées : les communautés locales du delta de Sundarbans en Inde

Shaberi Das et Sugata Hazra

**Quand les communautés locales subissent de plein fouet les impacts du changement climatique, dans quelle mesure peuvent-elles choisir comment réagir ? Et qui a pour responsabilité de leur porter assistance ?**

Il faut faire la différence entre la migration forcée sous l'effet de facteurs environnementaux et la migration volontaire. Il existe une multitude de définitions floues et contradictoires qui se traduisent par des réglementations inadaptées ou simplement inexistantes en matière d'assistance et d'indemnisation. Dans les situations de déplacement provoquées par le développement, il est relativement facile d'identifier responsables et coupables. Mais dans les situations de migration forcée par des facteurs climatiques, aucune partie (qu'il s'agisse de la personne déplacée, de l'État ou d'une agence internationale) ne peut être seule tenue incontestablement responsable et, par conséquent, chargée d'atténuer les difficultés connexes. Les coûts humains sont endossés par les communautés locales dans des zones devenues inhospitalières sous l'effet conjugué de différentes forces (le changement climatique et la montée du niveau des mers étant les deux plus importantes). Un instantané de la vie des communautés dans les îles de Ghoramara et Sagar dans le delta indien des Sundarbans illustre la sombre réalité de la migration forcée pour ces communautés.

### Ghoramara : une île particulièrement vulnérable

Avec ses champs verts luxuriants, son abondance en eau douce, son sol riche en nutriments et sa vue imprenable sur le fleuve Hooghly, l'île de Ghoramara est digne d'une carte postale. Malheureusement, elle disparaît rapidement sous les eaux. Située à la pointe sud-ouest de l'estuaire du Hooghly, cette île souffre d'un taux élevé d'érosion côtière depuis les années 1970 ; entre les années 1970 et les années 1990, les autorités n'ont cessé d'intervenir pour réinstaller les ménages déplacés sur l'île voisine de Sagar. Alors que 34 % de la population des Sundarbans indiens vivent en dessous du seuil de pauvreté<sup>1</sup> et que 47 % n'ont pas les moyens de manger à leur faim deux fois par jour tout au long de l'année<sup>2</sup>, la capacité des habitants des îles vulnérables telles que Ghoramara est limitée lorsqu'il s'agit de faire face aux changements environnementaux

défavorables et de s'y adapter. L'île est alimentée en électricité par des panneaux solaires installés par les autorités et des ONG dans quasiment tous les ménages, tandis que l'eau potable provient de puits tubulaires. Toutefois, les investissements dans les infrastructures demeurent peu élevés en raison du rythme rapide de l'érosion côtière ; au cours des 40 dernières années, l'île a perdu plus de la moitié de sa superficie d'origine, ce qui a provoqué le déplacement de milliers d'habitants<sup>3</sup>. Le premier abri anti-tempête est en cours de construction, tandis que le bâtiment scolaire local sert de refuge improvisé.

Les personnes interrogées dans le cadre d'entretiens semi-structurés ont révélé que les services sanitaires et éducatifs demeurent insuffisants et que les lycéens doivent souvent être scolarisés sur le continent, soit dans un pensionnat, soit en faisant des allers retours quotidiens. Du fait de la perte des moyens d'existence ou du rendement insuffisant des activités rurales plus traditionnelles, dans la plupart des ménages il est nécessaire qu'au moins un homme migre de manière saisonnière pour aller travailler dans le secteur du bâtiment dans les États éloignés du Kerala ou du Tamil Nadu. Ces vingt dernières années, la migration saisonnière est devenue un mécanisme d'adaptation pour une grande partie des habitants des Sundarbans. Il y a peu, les ménages de ces migrants saisonniers ont pris la décision de migrer de manière permanente vers des régions plus sûres où la main-d'œuvre est en demande, transformant par là-même un mécanisme d'adaptation temporaire en stratégie d'adaptation à long terme face à la dégradation environnementale et au changement climatique. Toutefois, l'absence d'assistance et d'indemnisation pour ces terres perdues (ou bientôt perdues) sous l'effet de l'érosion rend, non seulement ces mesures d'adaptation particulièrement difficiles sur les plans financier et psychologique, mais elle soulève également des préoccupations vis-à-vis du refus de l'État de reconnaître qu'il s'agit d'une migration forcée, et non pas volontaire.

Les familles déplacées ayant les moyens d'acquérir une parcelle un peu plus à l'intérieur des terres choisissent en général de reconstruire leur maison dans des endroits comparativement plus sûrs plutôt que de migrer définitivement, soit parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour migrer plus loin de manière permanente, soit parce qu'ils ne parviennent pas à accepter l'idée d'être séparés de leur terre. Même s'ils savent qu'au rythme actuel de l'érosion, l'île sera complètement submergée d'ici 30 à 40 ans et qu'ils seront inévitablement déplacés de nouveau, ils restent profondément attachés et donc ancrés à cette île. Les personnes n'ayant pas les moyens de déménager sont de plus en plus nombreuses à solliciter l'aide des pouvoirs publics pour pouvoir migrer et se réinstaller dans une zone plus sûre.

Jusque dans les années 1990, le gouvernement du Bengale-Occidental distribuait des titres de propriété et une aide financière aux ménages déplacés en reconnaissance des difficultés rencontrées par les ménages forcés de se déplacer à cause de facteurs environnementaux, ce faisant, créant ainsi un précédent. Cette approche revêt une importance particulière dans un pays où les politiques et les réglementations, à l'instar de la politique nationale en matière de réinstallation et de réhabilitation, reconnaissent seul le déplacement provoqué par le développement comme un motif légitime d'aide financière et d'assistance à la réhabilitation, contrairement à tout autre type de déplacement. Les lois et les politiques relatives à la gestion des risques de catastrophes ignorent le déplacement provoqué par des événements à déclenchement lent et se limitent aux secours d'urgence après une catastrophe.

Dans les années 1990, alors que la réinstallation assistée des habitants de Ghoramara se poursuivait, le gouvernement du Bengale-Occidental a commencé à manquer de terres à distribuer aux personnes souhaitant se réinstaller à Sagar.<sup>4</sup> Il s'est alors mis à octroyer des propriétés foncières de plus petite taille, jusqu'à ce que le programme prenne tout simplement fin. Les résidents n'ayant pas les moyens de partir se retrouvent pris au piège ; ils continuent de vivre dans la misère et le désespoir, sans assistance supplémentaire de la part des autorités en plus de ce qui est prévu par les programmes du pays et de l'État pour atténuer la pauvreté rurale.

### Le fardeau démesuré des femmes

Dans les ménages de Ghoramara où certains hommes migrent saisonnièrement, les femmes assument un fardeau disproportionné. Elles ont

pour responsabilité de diriger le ménage, de s'occuper des enfants et des personnes âgées, ainsi que des membres de la famille malades ou handicapés, de cultiver les terres pour nourrir le ménage, de réaliser les tâches domestiques et de s'occuper des stocks de bétail familiaux. De plus, leur position socio-économique au sein d'une société rurale limite considérablement leur mobilité et leur accès au financement, aux soins de santé et à la participation aux décisions. Tandis qu'elles attendent le retour de leur mari tous les quatre à six mois, elles vivent dans une peur constante des risques climatiques et souffrent d'une grande misère. Les femmes interrogées ont souligné le besoin de réaliser une analyse des impacts de la migration saisonnière et du déplacement forcé sensible au genre. Comme l'une d'entre elles a remarqué :

*« Il devient parfois très difficile pour moi de m'occuper de tout sans mon mari. La pauvreté extrême nous force à accepter des travaux supplémentaires, comme le tissage de filets. »*

Toutes les femmes interrogées à Ghoramara insistent sur le rôle précieux des réseaux de soutien informels de la communauté et des femmes de l'île. Toutefois, ces réponses révèlent également la réticence des familles résidant dans d'autres îles et sur le continent à marier leurs filles aux hommes dont la famille vit à Ghoramara. Ainsi, même les familles appauvries de Ghoramara doivent offrir une dot élevée lorsqu'elles souhaitent marier leurs garçons.

### Sagar : une île « sûre » ?

Bien qu'elle ne soit pas reliée au continent, Sagar (la plus grande île des Sundarbans) dispose de meilleures infrastructures que toutes les autres îles de la région. Elle souffre d'un moindre taux d'érosion que l'île voisine de Ghoramara et tire avantage de sa proximité avec le complexe portuaire de Haldia (un grand port sur la rive opposée du Hooghly) et de la présence du temple Kapil Muni. Chaque année au mois de janvier, la foire de Gangasagar organisée dans ce temple attire des millions de visiteurs au point que, ces dernières années, cette source alternative de revenus a permis d'électrifier l'île et d'y construire des routes recouvertes d'asphalte et 17 abris anti-tempête.

En dépit des avantages évidents et escomptés de la migration à Sagar, la décision de migrer n'est certainement pas facile, notamment parce qu'aucune aide à la réinstallation n'est fournie. Selon les personnes interrogées à Ghoramara, les consultations avec les membres déplacés de

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

la communauté qui se sont réinstallés à Sagar, et l'assistance de ces derniers, influencent fortement la décision des autres ménages envisageant de se réinstaller. C'est dans l'espoir d'un meilleur accès à leurs droits, aux ressources et à la protection que les familles se lancent et quittent leur île pour reconstruire une nouvelle vie à Sagar. Les interactions entre les communautés de différentes localités favorisent donc le partage des connaissances et des expériences de la réinstallation forcée.

Les entretiens avec les migrants des villages de Gangasagar et Bankim Nagar révèlent un sentiment de bien-être supérieur parmi les ménages réinstallés que parmi les ménages déplacés ou bientôt déplacés de Ghoramara. Toutefois, la migration saisonnière se poursuit même après la réinstallation, non seulement pour compléter le revenu familial mais aussi parce qu'elle est devenue une pratique systématique dans de nombreuses îles des Sundarbans indiens puisqu'elle est plus rentable que l'agriculture ou la pêche (même si des prêts peuvent être accordés aux agriculteurs). Et tandis que les femmes des migrants saisonniers continuent de crouler sous les tâches, leur sort est manifestement moins misérable que celui des femmes résidant toujours à Ghoramara.

Néanmoins, l'amélioration des vies et des moyens d'existence n'empêche pas les souvenirs de refaire surface. Même si, à chaque fois qu'elles retournent pour une visite à Ghoramara, les personnes interrogées constatent la souffrance de leurs amis et de leur famille face à la perte de leurs terres et au déplacement, elles admettent ressentir fréquemment une certaine nostalgie pour le passé. Quand on leur demande qui elles tiennent pour responsables de leur perte, elles accusent à tour de rôle le fleuve Hooghly, la montée du niveau des mers, le développement non durable, l'eau déplacée par les navires, les processus géomorphologiques naturels et même la colère de Dieu. Alors que ces réponses révèlent la tendance humaine à comprendre les phénomènes en termes de culpabilité et de lien de cause à effet, elles témoignent également des efforts des habitants de l'île à surmonter le traumatisme du déplacement et les angoisses liées aux dérèglements climatiques en se rappelant qu'ils ont uniquement abandonné leur lieu de vie parce qu'il n'y avait pas d'autre choix. Toutefois, les personnes interrogées sont également tout à fait conscientes qu'elles pourraient de nouveau connaître la dépossession et le déplacement à cause de l'érosion qui frappe l'île de Sagar.

## Perspectives d'avenir

Les situations de migration forcée comme celles des Sundarbans soulèvent des questions liées à la culpabilité et à la responsabilité. En tant qu'intellectuels et praticiens, il vaut la peine que nous cherchions les réponses à certaines de ces questions. Qui paie le prix du manque de viabilité du développement humain collectif qui se manifeste sous la forme de chocs environnementaux et de changements climatiques : les personnes touchées, la communauté ou l'État ? À qui incombe alors la responsabilité des pertes résultant de ces catastrophes et de la protection des communautés touchées ? Il faut mettre en commun les éléments de réponse des institutions universitaires, des agences publiques, de la société civile et des praticiens locaux au sein des communautés touchées afin de mieux comprendre les processus hautement complexes en jeu. Cela permettra non seulement de promouvoir l'interaction et le partage d'expertise, mais aussi de mieux planifier et de mettre en œuvre des actions locales par les communautés en première ligne du changement climatique.

**Shaberi Das** [shaberi.das@gmail.com](mailto:shaberi.das@gmail.com)

Étudiante de master, département d'anglais

**Sugata Hazra** [sugata.hazra@jadavpuruniversity.in](mailto:sugata.hazra@jadavpuruniversity.in)

Professeur, École d'études océanographiques

Université de Jadavpur [www.jaduniv.edu.in](http://www.jaduniv.edu.in)

1. Gouvernement du Bengale-Occidental (2009) *District Human Development Report: South 24 Parganas* p43, p46 [bit.ly/HDR-South24Parganas-2009](https://bit.ly/HDR-South24Parganas-2009)
2. Gouvernement du Bengale-Occidental (2010) *District Human Development Report: North 24 Parganas* p199–201 [bit.ly/HDR-North24Parganas-2010](https://bit.ly/HDR-North24Parganas-2010)
3. Voir la vidéo <https://youtu.be/OvvYypOUCLU>
4. Mortreux C et al (2018) « Political economy of planned relocation: A model of action and inaction in government responses » *Global Environmental Change* Vol. 50 <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2018.03.008>

## Très envie de lire RMF mais aussi d'aider la planète ?



Ecrivez-nous à [fmr@qeh.ox.ac.uk](mailto:fmr@qeh.ox.ac.uk) pour annuler votre souscription au numéro papier ! À la place, demandez nos notifications par email ([www.fmreview.org/fr/souscrivez-aux-alertes-e-mail](http://www.fmreview.org/fr/souscrivez-aux-alertes-e-mail)), pour obtenir un accès numérique instantané aux derniers numéros complets, ou passez à la Présentation des rédactrices qui pèse moins lourd et coûte donc moins cher à poster. Toutes les modalités en dernière page !

(Mais continuez à demander des exemplaires imprimés de la version intégrale du magazine à des fins de formation ou de plaidoyer ou bien évidemment aussi, si votre accès internet ou celui de vos partenaires n'est pas fiable.)

## Crise climatique et communautés locales en Asie du Sud-est : causes, réponses et questions de justice

Laura Geiger

**Des réseaux de la société civile armés d'expérience, de connaissances et de passion luttent contre l'injustice climatique et s'efforcent de promouvoir les droits de ceux que les impacts du changement climatique déplacent.**

Imaginez-vous devoir marcher pendant quatre heures chaque jour pour aller chercher de l'eau potable parce que la montée du niveau de la mer a rendu votre source d'eau souterraine saumâtre. Imaginez-vous être transportée à l'hôpital à plusieurs kilomètres de distance dans un panier parce que des crues, soudaines et plus fréquentes, ont emporté les routes. Ou imaginez que vos enfants soient forcés de quitter la maison parce que l'agriculture traditionnelle n'est plus possible à cause de la sécheresse et de l'érosion des sols – pour travailler 12 heures par jour, sept jours par semaine, comme conducteur de rickshaw ou dans une fabrique de vêtements afin de gagner juste assez pour assurer la survie de votre famille. Ces personnes ne quittent pas leur maison parce qu'elles veulent un style de vie comparable à celui des sociétés du Nord global ; bien souvent elles sont contraintes de quitter leurs êtres chers et leur maison simplement pour survivre.

Au cours du siècle dernier, les habitants des nations opulentes ont tiré des bénéfices substantiels de la production de gaz à effet de serre et de l'exploitation des écosystèmes, alors que d'autres, ailleurs dans le monde – habituellement pauvres et vulnérables – souffrent des conséquences. Dans le Sud global, même si le système colonial de propriété foncière a disparu, l'accaparement des terres et l'exploitation des ressources naturelles se poursuit dans des endroits où la main-d'œuvre et les terres sont maintenues bon marché et où les protections environnementales et sociales sont à peine prises en considération afin d'inciter les investissements étrangers ; de ce point de vue, les gouvernements du Sud global ont également une part de responsabilité. Des industries monopolistiques dominent les marchés et fixent les règles, alors que les entreprises communautaires ou les petits producteurs se battent contre une concurrence injuste. Ceux qui supportent les coûts directs et indirects de l'exploitation, tant historique qu'actuelle, sont souvent abandonnés face aux effets dévastateurs du changement climatique. Et pire encore, une

fois qu'ils sont forcés de migrer, il ne bénéficie que de très peu voire d'aucune protection.

### Défis – et réponses communautaires

Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), des catastrophes naturelles auraient entraîné environ 24,8 millions de nouveaux déplacements en 2019, touchant l'ensemble des continents habités ; l'IDMC cite également des prédictions qui vont de 100 millions à 1 milliard de migrants climatiques d'ici à 2050<sup>1</sup>. De nombreux pays d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-est et du Pacifique sont confrontés à de sérieux défis liés au changement climatique. Les zones côtières, par exemple, sont menacées par l'augmentation de la fréquence et de la puissance des ondes de tempête, des cyclones et des hausses du niveau de la mer (qui contribuent à une augmentation de la salinité). Les populations ont commencé à convertir leurs rizières en étangs à crevettes tolérants au sel mais une telle mesure d'adaptation comporte des conséquences désastreuses. Là où il existait auparavant des possibilités de travail rémunéré dans les champs cultivés et une chance d'agriculture vivrière, se trouvent maintenant de puissants propriétaires à la tête d'entreprises d'élevage de crevettes dominées par des capitaux étrangers qui vendent leurs produits sur les marchés internationaux et marginalisent les agriculteurs dépourvus de terres.

En Indonésie, depuis l'année 2000, dans plusieurs endroits de la côte nord de Java les pêcheurs ont subi les effets de la montée du niveau de la mer et ont vu leurs villages submergés et le produit de leur pêche diminuer. Leurs bateaux de pêche avaient habituellement un équipage de trois à cinq pêcheurs mais leurs prises limitées les a contraints à réduire la taille des équipages. Masnuah, une femme de 46 ans qui vit dans le district de Demak, a dû partir en mer pour la première fois pour accompagner son mari, alors qu'auparavant il aurait été considéré comme honteux pour un pêcheur de demander à sa femme de l'aider dans son travail. Elle est maintenant la présidente



juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

de l'Association des pêcheuses d'Indonésie (PPNI)<sup>2</sup>. Grâce au plaidoyer de l'association, la pêche est devenue une activité acceptable pour les femmes. Au début, s'organiser s'est avéré difficile parce que de nombreuses personnes, plus particulièrement les anciens et les autorités religieuses du village, pensaient que rejoindre le PPNI contrevient au statut de la femme.

Le PPNI compte maintenant 16 groupes, du nord de Sumatra au Timor occidental, qui défendent les droits des pêcheuses. Jusqu'en 2017, seuls les hommes étaient en mesure de souscrire une assurance – pour couvrir les traitements médicaux et en cas de décès – mais les femmes peuvent maintenant bénéficier des mêmes dispositions. Le PPNI œuvre également au renforcement de l'économie de la pêche par le biais de plusieurs projets, par exemple en fournissant des formations sur la transformation des produits de la pêche. Le plaidoyer effectué par des organisations telles que le PPNI est important parce que les femmes qui travaillent dans les secteurs de la pêche et de la pisciculture ont habituellement des salaires plus bas, qu'elles jouissent d'une reconnaissance et d'une protection sociale et économique moindre et que leurs emplois sont souvent précaires et invisibles. Ces facteurs, associés à la réalité qui veut que les femmes dans des contextes vulnérables soient souvent encore plus touchées que les hommes par les impacts du changement climatique, ajoutent encore à la précarité de leurs moyens d'existence et, en conséquence, à la probabilité de les voir contraintes au déplacement.

Kodriyah, une jeune Indonésienne de 17 ans, a vu la population de son village diminuer au cours des dix dernières années, sa famille est aujourd'hui la seule sur 200 familles à être encore là. Pour se rendre à l'école, Kodriyah et son frère de cinq ans se déplacent dans une petite embarcation et doivent ramer sur cinq kilomètres jusqu'à la terre ferme la plus proche avant de continuer en vélo et en bus. Le rez-de-

sol de sa maison est maintenant recouvert d'eau

en permanence et sa famille a dû construire une plate-forme dans sa propre maison pour pouvoir rester au sec. Sa famille plante des palétuviers avec le soutien occasionnel d'une organisation d'étudiants afin de réduire l'impact de la montée du niveau de la mer. Sa mère, Pasijah, complète le revenu familial en vendant des plants de palétuviers. Kodriyah espère que le gouvernement leur viendra en aide en entreprenant une plantation plus généralisée de palétuviers et en construisant un barrage

qui permettra à son village d'être sauvé.

Des mesures d'adaptation comme celles-ci peuvent aider – mais ne réussiront pas à empêcher les populations de migrer après avoir perdu leurs terres et leurs maisons à plusieurs reprises. Selon l'Organisation internationale pour les Migrations, jusqu'à 70 % des résidents des bidonvilles de Dhaka, la capitale du Bangladesh, sont venus s'installer là en raison de problèmes climatiques. On estime que le Bangladesh accueille six millions de migrants de ce type ce qui fait du changement climatique et des causes environnementales la principale cause de migration interne du

pays, pourtant l'assistance apportée pour soutenir ceux qui ont été déplacés reste infime.

L'ONG bangladaise, Coastal Association for Social Transformation Trust (COAST) intensifie son travail sur les mesures d'adaptation climatique et exhorte le gouvernement à élaborer une politique nationale sur le déplacement. Le gouvernement a accepté le principe de l'élaboration d'une politique de ce type et les ONG viennent de soumettre leur projet.

Parmi ces réponses, la communauté locale travaille non seulement à des mesures d'adaptation mais également à des mesures d'atténuation. Par exemple, le Comité national du Bangladesh pour la protection du pétrole, du gaz, des ressources minérales, de l'énergie et des ports (NCBD) s'efforce de combattre les causes profondes du changement climatique. Le NCBD a été créé en 1998 pour renforcer



Kodriyah devant sa maison.

AEER/Khoiron



Les participants à la Conférence de Manille se joignent aux activistes locaux et à la communauté de Talipitip pour protester, Philippines.

la capacité des communautés locales et les aider à opposer une résistance aux accords commerciaux qui détruisent l'environnement, sont contraires aux intérêts des populations locales et portent préjudice au développement durable du pays. Cette alliance élargie de partis politiques et d'organisations, entre autres, d'étudiants, d'agriculteurs, de travailleurs, de femmes, de personnes indigènes, d'artistes, d'enseignants, d'écrivains, d'experts et de journalistes, organise des campagnes traitant de ces questions depuis plus de 22 ans. Ils se battent également pour protéger la zone vulnérable des Sundarbans (et notamment sa forêt de mangrove protégée par l'UNESCO) contre l'introduction d'une centrale au charbon car cette zone est cruciale pour protéger les zones côtières des impacts du changement climatique.

### Le pouvoir des réseaux et l'Initiative de Manille

Il y a beaucoup à apprendre des ONG et des mouvements qui soutiennent les personnes touchées et déplacées par le changement climatique. En septembre 2019, la Fondation Rosa Luxemburg Stiftung (RLS) a organisé une Conférence internationale de la Solidarité sur les Droits des migrants du climat à Manille aux Philippines. Cette conférence a accueilli plus de 70 invités venus de plus de 20 pays et a rassemblé des universitaires et des acteurs de la société

civile avec pour objectif d'apprendre les uns des autres, de se montrer solidaires et de mettre en place des alliances pour renforcer le pouvoir de leurs réseaux, lutter contre l'injustice climatique et promouvoir les droits des personnes déplacées par les impacts du changement climatique.

Les participants ont partagé leurs histoires personnelles, les résultats scientifiques, les enseignements tirés par leurs organisations respectives (chacun apportant ses propres exemples de solutions localisées), ainsi que les réponses de leurs gouvernements. Rassembler ces personnes qui dirigent actuellement le débat sur le climat, le développement et la migration dans leurs pays respectifs a contribué à les unir et à démontrer qu'il s'agit d'un seul et même combat sur plusieurs fronts. Trois ONG ont co-organisé la conférence : Kalikasan, l'Alliance internationale des migrants et le Mouvement des populations asiatiques sur la dette et le développement (Asian Peoples' Movement on Debt and Development – APMDD); APMDD est également membre du Réseau pour la justice climatique – l'un des réseaux internationaux les plus influents du Sud global à travailler sur le thème de la justice climatique.

La justice climatique peut, bien évidemment, être comprise et abordée de différentes manières et avec différentes nuances, mais l'idée que les aspects sociaux, économiques, environnementaux et politiques de la crise

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

climatique exigent bien plus qu'une poignée d'adaptations et de mesures d'atténuation fait l'unanimité. L'action pour le climat n'entraîne pas nécessairement la justice climatique.

Premièrement, il faut exiger des pays les plus riches du Nord global qu'ils paient une compensation pour le changement climatique. Cela nécessitera non seulement de mettre des fonds à disposition pour l'adaptation et l'atténuation, mais aussi d'assumer la responsabilité de la dette écologique historique qu'ils doivent et de garantir que les financements et les technologies climatiques sont attribués et utilisés d'une manière équitable, démocratique et appropriée. Le principe « des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives » est inscrit au cœur de la Convention des Nations Unies de 1992 sur les Changements climatiques qui reconnaît les différentes capacités et responsabilités divergentes de chaque pays lorsqu'il s'agit de répondre au changement climatique. En 2013, après plus de 20 années de négociations internationales sur le climat, le Mécanisme international de Varsovie sur les pertes et préjudices stipulait que l'impact du changement climatique ne pourrait pas être résolu uniquement par des mesures d'adaptation. À cet égard, tout déplacement causé par l'impact du changement climatique signifie nécessairement une perte et exige en conséquence une compensation, un élément crucial du discours relatif à la justice climatique.

*« Refuser d'aborder la justice climatique comme une question centrale et mettre un accent bien plus important sur l'adaptation était une manière de contenir les tendances migratoires ou le déplacement à l'intérieur de la région sans que cela devienne une charge de responsabilité pour le Nord. »* Meghna Guhathakurta, Research Initiative Bangladesh

Deuxièmement, il est également indispensable que la communauté internationale reconnaisse juridiquement les personnes déplacées par l'impact du changement climatique en tant que groupe nécessitant une protection spéciale. Cela signifie premièrement que le droit de se déplacer si sa vie est en danger doit être garanti. Et qu'après s'être déplacé, d'autres droits aussi doivent être garantis – comme le droit à l'assistance médicale, à la protection juridique et à l'éducation. Les systèmes de sécurité sociale devraient bien entendu constituer un pilier majeur de protection pour ceux contraints à se déplacer. On est en droit d'espérer que la déclaration du Comité des droits de l'homme des Nations Unies de janvier 2020 selon laquelle

« les pays ne sauraient déporter des individus confrontés à des conditions induites par le changement climatique qui violent le droit à la vie » exercera suffisamment de pression sur les autres pays et les incitera à changer leurs politiques d'immigration de manière à permettre aux personnes déplacées par les impacts du changement climatique de demander l'asile.

*« Nous voulons que nos populations aient la possibilité de migrer dans la dignité s'il advenait un temps où la migration devenait inévitable. »* Anote Tong, Président de Kiribati (pendant la 67e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2012)

Troisièmement, des changements systémiques fondamentaux doivent intervenir pour incorporer des éléments comme le Green New Deal ainsi qu'un accord international sur le climat enraciné dans la science, l'équité et la justice. Pour certains pays, cela signifierait une réduction radicale de la consommation, la fin du recours aux combustibles fossiles, une juste prise en charge des coûts environnementaux et sociaux et des incitations à soutenir la production locale et régionale.

À la lumière des discussions qui précèdent, l'Initiative de Manille sur les droits des migrants climatiques a constitué l'un des résultats majeurs de la conférence de septembre 2019 à Manille. Cette initiative présente la vision des participants pour l'avenir et leurs demandes en termes d'améliorations, il s'agit également d'un appel pour exhorter la société civile et les décideurs à signer l'initiative<sup>3</sup>.

*« Nous espérons que [l'Initiative de Manille] aura un rôle déterminant et qu'elle servira à amplifier notre voix au niveau international parce que les problèmes de déplacement perdent pied, tant dans les négociations mondiales sur le climat, que dans le cadre des processus des droits de l'homme de l'ONU. »* Aminul Hoque, COAST, participant à la conférence

**Laura Geiger** [laura.geiger@rosalux.org](mailto:laura.geiger@rosalux.org)

Directrice, Programme de dialogue sur la justice climatique, Rosa Luxembourg Stiftung, Manille  
[www.rosalux.org](http://www.rosalux.org)

L'auteure remercie Meghna Guhathakurta (RIB) et Aminul Hoque (COAST) pour leurs entretiens et Pius Ginting (AEER) pour son soutien lors des entretiens avec Masnuah (PPNI) et Kodriyah.

1. IDMC (2019) « Climate Change, Migration Patterns and Vulnerability: The case of Ndem, Senegal » [bit.ly/IDMC-Ndem-2019](https://bit.ly/IDMC-Ndem-2019)

2. Acronyme du nom de l'organisation en Indonésien.

3. Initiative de Manille et vidéo *The Move* produite par la Fondation Rosa Luxembourg Stiftung à Manille pour le Forum sur la Migration climatique : <https://climatemigrationforum.net>

## Crise climatique, inégalités de genre et réponses locales en Somalie/au Somaliland

Amy Croome et Muna Hussein

**Plusieurs facteurs entrent en jeu dans l'analyse des conséquences de la crise climatique en fonction du genre dans les communautés locales de Somalie/Somaliland.**

Les chocs climatiques et les crises humanitaires sont étroitement liés. Alors que le changement climatique devient de plus en plus extrême et imprévisible, des centaines de milliers d'habitants pauvres de Somalie paient déjà un lourd tribut. En plus de la fragilité politique dont elle a hérité suite à l'effondrement de son gouvernement en 1991, la Somalie a connu des sécheresses récurrentes qui ont, à leur tour, intensifié les conflits claniques<sup>1</sup>. En 2018, 547 000 personnes supplémentaires (3,6 % de la population du pays) ont été déplacées par des événements climatiques extrêmes<sup>2</sup> si bien que l'on s'attend à ce que d'ici 2020, 6,3 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë et 5,2 millions aient besoin d'assistance humanitaire, parmi lesquelles 1,72 millions de personnes déplacées de l'intérieur (PDI)<sup>3</sup>.

Les inégalités hommes-femmes en Somalie/au Somaliland<sup>4</sup> étaient déjà généralement très prononcées avant la crise climatique actuelle : les femmes sont moins influentes et moins présentes dans les sphères économiques, éducatives et politiques, tandis que les violences sexistes, le mariage précoce et les mutilations génitales féminines sont tous largement répandus<sup>5</sup>. Aujourd'hui, les chocs climatiques, qui raréfient les ressources et exercent des pressions sur les moyens de subsistance, ont transformé de nombreuses normes culturelles de la société somalienne, non sans impact sur les dynamiques de genre.

La sécheresse a entraîné la perte des troupeaux, si bien que les hommes ne sont plus en mesure de gagner un revenu suffisant pour leur famille. Cette situation crée des tensions et des conflits au sein des ménages et engendre davantage de violence domestique à l'encontre des femmes et des enfants. De nombreux hommes ont également commencé à mâcher du qat, un stimulant que toutes les communautés interrogées citent comme un facteur responsable de l'augmentation de la violence conjugale. Ce type de violence s'est également intensifié car, dans de nombreux cas, les femmes sont devenues les pourvoyeuses : par l'élevage et la vente de chèvres, en travaillant comme vendeuses de rue dans les camps de

PDI ou les villages, ou encore en acceptant des travaux occasionnels dans les centres urbains. Il s'est ainsi produit un renversement des rôles entre hommes et femmes, que certains hommes perçoivent comme une menace. Dans certains cas, les hommes quittent leur famille pour aller chercher du travail en ville, rejoignent l'armée, partent pour échapper aux violences claniques ou mettent fin à leur vie. Le taux de divorce est en hausse et l'on dénombre de plus en plus de ménages dont le chef de famille est une femme.

Les tâches familiales et ménagères, qui relèvent généralement de la responsabilité des femmes et des filles, sont devenues plus exigeantes et chronophages. En effet, comme l'eau et le bois de chauffage se raréfient, les femmes et les filles doivent parcourir de longues distances à pied à la recherche de ces ressources. Les familles demandent aux filles de participer davantage à cette charge accrue de travaux domestiques quotidiens, si bien qu'elles sont plus nombreuses à abandonner l'école. En outre, lorsque les parents n'ont pas les moyens d'inscrire à la fois leurs garçons et leurs filles à l'école, ils donnent priorité à l'éducation des garçons.

La pénurie des ressources a également intensifié les conflits entre clans puisqu'un plus grand nombre de groupes sont en compétition pour les terres, l'eau et les pâturages. Cette situation est particulièrement dangereuse pour les hommes, qui peuvent facilement devenir les victimes de règlements de comptes ou d'affrontements armés, ce qui limite donc leur liberté de mouvement. Enfin, les expulsions et les litiges fonciers qui apparaissent lorsque les personnes sont déplacées engendrent également des violences, qui affectent principalement les hommes.

D'autres formes de violences sexistes telles que le viol sont également en augmentation. Les femmes se sentent vulnérables aux points d'eau, dans les espaces de défécation à ciel ouvert, dans les zones de pâturage du bétail, dans les zones où elles collectent le bois de chauffage, sur les routes qui mènent aux marchés et chez elles (où il n'y pas d'abri sûr, ni d'éclairage). Les hommes qui commettent ces viols peuvent

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64



Oxfam/Pablo Tesco

Des femmes se rendent au point d'eau dans le village d'Eilmidgan où Oxfam a construit une unité de dessalement d'eau.

provenir de leur communauté ou d'une autre. Il reste difficile d'obtenir justice en cas de violences sexuelles ou de viol car la confidentialité est compromise lorsque les cas sont signalés au sein de la communauté, que le système de tribunal informel impose souvent une légère amende aux auteurs des violences qui sont ensuite libérés et réintègrent la communauté, et que les systèmes formels sont inaccessibles du fait de la distance et de leur coût. De nombreuses femmes sont violées la nuit, dans leur sommeil, en particulier dans les zones fréquemment accablées par les conflits claniques :

*« Mon mari nous a emmenées ici puis il est parti pour trouver du travail. J'ai huit filles et deux sœurs qui sont avec moi dans ce camp de PDI. Elles ont toutes moins de 17 ans. Je ne dors pas la nuit. Je garde constamment un œil sur elles pour qu'elles dorment en toute sécurité. J'essaie de dormir vers midi. »* (Une femme du camp de PDI de Fadhigaab dans la région de Sanaag)

Lorsqu'elles peinent à subvenir à leurs besoins, les familles marient souvent leurs filles à des hommes riches. C'était d'ailleurs l'une des principales questions soulevées dans les discussions avec le groupe témoin, beaucoup de jeunes filles interrogées admettant craindre le mariage précoce et forcé.

Les communautés ont développé un éventail de mécanismes d'adaptation face aux différents effets de la crise climatique et du déplacement sur les hommes et les femmes. Pour éviter les violences sexuelles et le viol, les femmes et les filles se déplacent en groupe, ne quittent pas toujours les camps à la même heure, ne disent pas aux hommes où elles vont de peur d'être suivies, et se déplacent avec des bâtons et des torches, tandis que les femmes âgées vont chercher

l'eau ou les têtes de bétail égarées. Les hommes craignant d'être survivants de règlements de comptes restent éloignés de leur domicile pendant la nuit, soit en dormant dans un lieu caché, soit en restant éveillé à tour de rôle, ou soit en dormant dehors avec des gardes faisant le guet. Un grand nombre d'hommes portent une arme pour se protéger, se déplacent en groupe, utilisent des torches et communiquent entre eux pour s'alerter mutuellement des éventuels dangers.

### Réponses et programmes au niveau local

Ce sont principalement l'ONU et les ONG internationales (ONGI), à qui la plupart des financements des bailleurs sont directement destinés, qui répondent à l'augmentation des besoins humanitaires. Toutefois, la plupart des interventions sont mises en œuvre par des ONG nationales et locales, en particulier dans les zones de conflit, auxquelles les organismes internationaux n'ont pas accès. Par le biais du Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) et de la Charte pour le changement, les bailleurs et les ONGI se sont engagés en faveur de la localisation, accordant aux organisations locales et nationales et aux agences publiques somaliennes davantage de financements directs et davantage de marge pour diriger les interventions humanitaires, en leur permettant par exemple de participer plus activement aux décisions. Toutefois, même si certains progrès ont été réalisés en matière de localisation, l'ONU et les ONGI continuent de dominer le système humanitaire.

De nombreuses ONG locales et nationales répondent aux besoins humanitaires engendrés par la crise climatique en Somalie/au Somaliland en déployant un éventail d'activités visant à contrer les effets différenciés de la sécheresse

en fonction du genre. Elles entreprennent de nombreuses activités de protection, et plusieurs organisations ont mis en place des systèmes d'orientation et de soutien psychologique pour les survivantes de viol et de violences sexuelles, qui permettent de former des membres de la communauté à réagir et à orienter les survivantes vers un centre médical et à aider les personnes qui souhaitent que justice soit faite. Nombre d'entre elles déploient également des activités de sensibilisation à la protection en visitant les ménages pour aborder différentes questions telles que les violences conjugales et sexuelles, et expliquer ce que les femmes peuvent faire face à ce type de situation. En outre, quelques organisations mettent en œuvre des activités de sensibilisation communautaire comme des pièces de théâtre communautaires mettant en scène diverses situations avec l'aide d'acteurs. Les organisations locales savent bien que les traditions orales sont fortement ancrées dans la société somalienne et l'art dramatique est un bon moyen de sensibiliser le public et de susciter le débat et la réflexion. Les acteurs locaux sont mieux placés que les acteurs internationaux pour réaliser ce type d'activité puisqu'ils entretiennent des relations avec les communautés touchées et ont une bonne compréhension du contexte culturel et religieux.

Les ONG locales et internationales (et, dans une certaine mesure, les autorités) ont intégré la question du genre dans les diverses activités telles que WASH (eau, assainissement et hygiène), les activités de résilience et de subsistance, les transferts monétaires inconditionnels et les programmes de travail contre rémunération (destinés tant aux hommes qu'aux femmes). Par exemple, lors du choix des bénéficiaires, les critères de genre sont soigneusement étudiés et les ménages dirigés par une femme sont pris en compte. Selon Nafisa Yusuf, du réseau Nagaad pour la défense des droits des Somaliennes : « En cas de sécheresse, les femmes et les enfants sont les plus touchés [...]. Les femmes sont les premières à savoir quand une catastrophe est sur le point de frapper. Ce sont elles qui subviennent aux besoins de la famille. Elles savent. »

Les ONG locales encouragent le leadership des femmes et leur participation aux décisions, par exemple dans les comités des camps de PDI. Kamal Hassan Isak de l'ONG locale HAVAYOCO explique qu'il faut définir une stratégie rigoureuse et adaptée sur le plan culturel pour encourager de tels rôles. « Nous nous adressons tant aux hommes qu'aux femmes pour leur parler des femmes qui ont des rôles de leader dans le Coran,

par exemple la femme du prophète, qui dirigeait ses propres affaires. Les gens ne peuvent pas contredire notre prophète. » Un grand nombre d'organisations locales estiment qu'il faut du temps pour changer les normes et les perceptions à propos des rôles que les femmes peuvent ou devraient endosser, ainsi que de nombreuses discussions et l'établissement de relations solides. Comme les ONG locales et internationales ne parviennent qu'à intégrer la question du genre dans leur travail de manière limitée, il est important de donner de la visibilité aux différentes conséquences de la crise climatique en fonction du genre. Lorsque ces différences font l'objet de recherches et d'analyses, puis qu'elles sont communiquées, tous les acteurs peuvent alors adapter leurs programmes avec plus de facilité.

### La localisation toujours en attente

Les montants relatifs et absolus des financements mis à disposition des acteurs somaliens (étatiques et non étatiques) demeurent très faibles. En 2017, le financement direct des acteurs locaux ou nationaux représentait 3,5 % de la totalité des financements humanitaires pour la Somalie, et la majorité était destinée aux autorités publiques<sup>6</sup>. Cette approche a donc eu un effet limité sur les dynamiques de pouvoir entre les acteurs nationaux et internationaux. Toutes les ONG locales et nationales auxquelles nous nous sommes adressées nous ont expliqué qu'il était très difficile d'œuvrer sur le long terme pour transformer les normes dans un système humanitaire qui considère souvent les acteurs locaux comme des sous-traitants, et où les financements sont liés à des projets à court terme. « Nous avons un programme [sur le leadership des femmes] que nous mettons en œuvre pendant un an, nous offrons des formations et ouvrons un dialogue, puis le programme s'arrête, puis nous obtenons de nouveaux financements et nous devons tout recommencer, » explique Nafisa Yusuf de Nagaad. Omer Jama Farah de l'ONG locale Taakulo décrit le cycle de financement humanitaire et la lente distribution des fonds en ces mots : « L'aide tombe quand la pluie tombe ».

Les personnes interrogées doutent de la pérennité de leurs efforts sur le long terme et trouvent difficile de prendre les rênes du secteur de l'aide alors que leur accès aux espaces de décision et leur capacité à investir dans leur organisation demeurent limités. Les restrictions quant à l'utilisation des fonds, qui excluent toute activité pour développer l'organisation, ont des conséquences négatives sur la qualité de la gestion et sur les compétences techniques des ONG

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

locales, et contribuent à créer un cercle vicieux qui fait obstacle aux efforts de localisation<sup>7</sup>.

Il faut donc des financements plus flexibles et de plus longue durée pour que les organisations locales mettent en place des programmes durables et qu'elles puissent véritablement devenir des leaders dans le secteur. À lui seul, le renforcement des capacités ne changera pas l'équilibre des pouvoirs, mais des financements plus nombreux et plus différenciés, ainsi que la reconnaissance et l'inclusion des ONG locales en tant que leaders, pourraient y parvenir.

### Plaidoyer pour la justice climatique

Étant donné qu'à ce jour, les efforts déployés en Somalie/au Somaliland se sont, à juste titre, concentrés sur la satisfaction des besoins humanitaires engendrés par la crise climatique, il n'existe pas de grand mouvement pour la justice climatique dans le pays. Pour l'heure, les organisations locales n'ont pas suffisamment de capacités de mobilisation et de plaidoyer pour impulser des changements de politique à l'échelle mondiale et elles préfèrent se concentrer plutôt sur les réponses aux conséquences de la crise climatique et les besoins urgents des communautés. Mais il existe un immense potentiel pour bâtir une approche cohérente de la crise climatique par les acteurs locaux, les agences internationales et les autorités locales, et pour tisser des liens avec les mouvements mondiaux visant à atténuer les conséquences du changement climatique. Dans des pays tels que la Somalie/

le Somaliland, un grand nombre d'habitants sont déplacés par la crise climatique, alors même qu'ils ne sont pas les principaux responsables des émissions qui contribuent au changement climatique. La communauté internationale doit trouver des moyens d'apporter de nouveaux financements pour aider les pays les plus pauvres à soutenir les hommes et les femmes touchés par la sécheresse et d'autres chocs climatiques, en tenant pleinement compte des questions de genre.

Amy Croome [amy.croome@oxfam.org](mailto:amy.croome@oxfam.org)

Responsable de l'influence et des communications

Muna Hussein [muna.hussein@oxfam.org](mailto:muna.hussein@oxfam.org)

Chargée des questions de genre

Oxfam en Somalie/au Somaliland

<https://heca.oxfam.org/countries/somalia>

1. UNOCHA (décembre 2019) *Humanitarian Needs Overview: Somalia* [bit.ly/UNOCHA-Dec2019Somalia-needs](http://bit.ly/UNOCHA-Dec2019Somalia-needs)
2. [bit.ly/Oxfam-climate-02122019](http://bit.ly/Oxfam-climate-02122019)
3. Relief Web / UNICEF <https://reliefweb.int/disaster/dr-2015-000134-som>
4. Le Somaliland est un État autoproclamé, considéré par la communauté internationale comme une région autonome de la Somalie.
5. Ahmed S K (2016) *European Union Somalia Gender Analysis Study*, UE et SIDRA [bit.ly/EU-SIDRA-Somalia-gender-2018](http://bit.ly/EU-SIDRA-Somalia-gender-2018)
6. Africa's Voices et UNICEF (2017) *Beliefs and practices of Somali citizens related to child protection and gender* [bit.ly/AfricasVoices-Somalia-2017](http://bit.ly/AfricasVoices-Somalia-2017)
7. Majid N, Abdurahman K, Poole L et Willits-King B (2018) *Funding to local humanitarian actors: Somalia case study*, ODI, Groupe chargé de la politique humanitaire du Réseau NEAR [bit.ly/ODI-2018-funding-Somalia](http://bit.ly/ODI-2018-funding-Somalia)
7. Oxfam (à paraître en 2020) *Somalia Humanitarian Analysis*

## Perspectives autochtones sur le genre, le pouvoir et le déplacement lié au climat

Sarah Pentlow

**Dans la sous-région du Bassin du Mékong, les peuples autochtones emploient un éventail de stratégies face aux effets du changement climatique et du déplacement lié au climat.**

Les impacts du changement climatique frappent le plus fort les personnes qui vivent au plus près de leur habitat naturel. Dans le Bassin du Mékong en Asie du Sud-est, les peuples autochtones sont forcés de recourir à la migration comme stratégie d'adaptation face aux menaces qui pèsent sur leurs moyens d'existence et leurs modes de vie traditionnels. Dans ces communautés, ce sont les femmes qui portent la plupart du fardeau

de l'adaptation puisque, dans leur culture, elles sont chargées de l'approvisionnement alimentaire et de l'élevage des animaux.

Dans ce contexte, l'initiative Climate Smart Women<sup>1</sup> a entrepris une recherche de terrain dans plusieurs villages auprès de communautés autochtones sélectionnées au Myanmar, Laos, Cambodge et Vietnam afin de comprendre les impacts du changement climatique en fonction du genre au sein des communautés, et la façon

dont ces dernières réagissent pour s'adapter, partager leurs connaissances et renforcer leur résilience. Lors d'une réunion à Bangkok en décembre 2019, des femmes leaders autochtones, des décideurs et des représentants de la société civile de toute la région se sont rencontrés pour échanger leurs connaissances et tisser des liens en réponse à cette crise grandissante.

### Impacts en fonction du genre

Le changement climatique exacerbe les inégalités préexistantes, ce qui se traduit par des vulnérabilités différenciées. Pour comprendre ces impacts au niveau des communautés, les équipes de chercheurs ont examiné les rôles des hommes et des femmes au sein des ménages et leurs fonctions en lien avec les activités de subsistance.

Elles ont pu observer des expériences très variées au sein des communautés, en particulier en ce qui concerne l'alphabétisation et la participation des femmes. Dans les communautés du Laos, le faible niveau d'alphabétisation des femmes limitait leur capacité à participer aux mécanismes décisionnels. Comme nous l'a expliqué une personne interrogée : « Seuls les hommes vont aux réunions ; les femmes restent à la maison. Par conséquent, les femmes ne savent rien du changement climatique ou de l'adaptation. » En revanche, au Cambodge, les femmes exerçaient davantage de pouvoir au sein du ménage : « Dans le village de Krang Teh, les femmes recherchent toujours activement les conseils des autorités locales face à la sécheresse et [une femme] a également encouragé son mari à acquérir une machine de pompage pour sauver son riz et ses autres cultures. »

Bien que la famille entière contribue aux moyens d'existence du ménage, la division du travail attribue des rôles différents aux hommes et aux femmes. Dans l'agriculture, les femmes se consacrent davantage aux travaux de première ligne tels que la plantation, le désherbage et l'entretien du jardin familial, si bien qu'elles sont également les premières à subir les conséquences des schémas climatiques imprévisibles et extrêmes. Et alors qu'elles recherchent de nouveaux moyens de gérer ces ressources, elles souffrent de plus en plus du « manque de temps » à cause des autres rôles qu'elles doivent remplir au sein du ménage en lien avec l'éducation des enfants et la cuisine. Les hommes s'attellent aux travaux plus exigeants sur le plan physique (que ce soit sur leurs terres, dans la forêt ou

en tant que main-d'œuvre salariée) et sont généralement les premiers à partir à la recherche d'un emploi lorsque les ressources viennent à manquer puisqu'ils n'ont pas les mêmes obligations que les femmes dans le ménage.

Au Myanmar, une femme nous a confié que, lorsque son mari a migré en Malaisie pour y trouver un meilleur emploi, elle a dû assumer la gestion de toutes les activités du ménage, telles que la production agricole, et aussi gérer tous les transferts de fonds envoyés par son mari. Cependant, en dépit de certaines évolutions pouvant être perçues comme des avancées en matière d'égalité des sexes, le statut des femmes demeure inférieur à celui des hommes. Ainsi, des femmes restent et dirigent des ménages dans des communautés qui ne leur accordent pas le même statut qu'aux hommes et, en conséquence, elles en souffrent.

De nombreux travailleurs saisonniers quittent leur village avec leur famille entière durant les périodes de soudure, lorsqu'il n'y a aucun travail agricole. Ce phénomène est devenu si courant qu'il est considéré comme une stratégie d'adaptation des moyens d'existence face au changement climatique. Toutefois, lors des débats organisés pendant la conférence, les participants se sont dit préoccupés de constater que la migration accroît la vulnérabilité de personnes déjà marginalisées et, pour les femmes, accroît également les risques de violence basée sur le genre.

Les femmes interrogées au Laos ont également souligné l'impact différencié du déplacement sur les femmes. Elles faisaient les constats suivants : les femmes n'ont pas d'informations sur la migration sûre et sont forcées de migrer sans passeport, ni permis de travail, et elles ne sont pas en sécurité lorsqu'elles voyagent seules ; les femmes ne sont pas suffisamment indépendantes pour se déplacer et trouver du travail ; les catastrophes ont détruit leur maison ; et elles manquent de revenus et d'emplois au sein de la communauté. En outre, comme les femmes sont responsables des enfants et des personnes âgées lorsqu'une catastrophe naturelle frappe (par exemple un cyclone, un typhon ou une inondation), elles ne peuvent pas toujours s'échapper, se réfugier dans les abris ou accéder aux soins de santé, comme cela a été observé lorsque le cyclone Nargis a frappé le Myanmar en 2008.

### Une question de contrôle sur les terres

Les peuples autochtones détiennent des droits ancestraux sur leurs terres, mais ceux-ci ne



juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

sont pas toujours reconnus, ni protégés, même lorsqu'il existe des lois à cet égard. Au Cambodge, une politique nationale exhorte fortement au respect et à la reconnaissance des droits des peuples autochtones, et de leur rôle dans la gestion durable des ressources naturelles. Néanmoins, les menaces des entreprises privées dressent ces droits contre les intérêts des promoteurs, ce qui se traduit par la dégradation environnementale, la déforestation et la perte des terres à un rythme rapide.

Au Laos, les terres sont attribuées par les autorités mais les ménages reçoivent des parcelles trop petites pour qu'ils puissent produire suffisamment d'aliments en suivant leurs pratiques agricoles traditionnelles, sans recourir aux herbicides. Dans d'autres cas, les terres ont été vendues à des entreprises privées. Certaines communautés ont été déplacées par de grands projets hydroélectriques et réinstallées sur des sites où elles n'ont accès à aucune terre. Mais, comme nous l'a confié un militant, « il n'est pas possible de séparer les peuples autochtones des forêts : sans les forêts, leur vie disparaîtra ».

### Partage des connaissances et autres stratégies d'adaptation

Au sein des communautés, les perspectives et les opinions sur les possibilités d'adaptation au changement climatique sont nombreuses et variées :

*« Les villages locaux se sentent désespérés et ne savent pas comment aborder l'avenir parce que le climat est différent. Ils ne savent pas comment résoudre ces problèmes. Moi-même, je ne sais pas comment m'y prendre, mais j'essaie d'augmenter la productivité de mes cultures. »* (une cheffe autochtone de Myanmar)

*« En cas d'inondation, nous savons que nous devons nous déplacer vers les hautes terres avec notre famille pour assurer notre survie. Les arbres sont l'une des ressources qui nous protègent des inondations. Nous avons lesquels nous pouvons abattre et lesquels nous devons garder pour prévenir les effets du changement climatique. »* (selon le témoignage de femmes cambodgiennes)

Selon les conclusions des recherches conduites par l'initiative Climate Smart Women, les communautés sélectionnées au Cambodge semblent avoir appliqué des stratégies d'adaptation efficaces et sont en mesure de préserver leurs moyens d'existence sans devoir partir, au contraire des communautés du Laos et du Myanmar.

Cela est sans aucun doute lié à la présence plus importante des ONG internationales au Cambodge (que les communautés perçoivent d'un œil favorable) qu'au Laos ou au Myanmar.

Dans le village cambodgien de Pu Chhorb, par exemple, les ONG ont favorisé l'adaptation climatique en travaillant avec des acteurs locaux (dont des réseaux de femmes autochtones et de jeunes autochtones) pour construire un petit réservoir qui alimente le village toute l'année, tant pour assurer la consommation des ménages que l'irrigation des jardins. On retrouve des initiatives semblables à Krang Teh, toujours au Cambodge, où l'établissement de groupes d'épargne par les ONG a contribué à l'autonomisation économique des communautés autochtones. Aujourd'hui, leurs membres participent davantage aux activités économiques de la communauté et aux groupes d'entreprises ; ils ont mis en œuvre un modèle efficace de groupement d'agriculteurs et de producteurs, établi des coopératives agricoles et des réseaux de cultivateurs, favorisé le développement de systèmes d'irrigation et renforcé les capacités de gestion des entreprises.

Cependant, le premier réflexe pour répondre aux défis du déplacement lié au climat ne peut pas être de s'en remettre aux interventions des ONG. Au Cambodge, les communautés autochtones ont le discours suivant : « Nous pensons que nous devrions avoir un meilleur accès aux informations. Nous souhaitons qu'il y ait des représentants autochtones à tous les niveaux du gouvernement cambodgien, et surtout au sein de la commission chargée des catastrophes. »

Au Myanmar, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement, des organisations locales de la société civile dirigées par des femmes appelées « groupes de gestion des townships » ont été établies pour développer des réseaux d'appui aux activités génératrices de revenus et au renforcement des capacités pour les femmes rurales, et pour organiser des formations professionnelles et des ateliers de sensibilisation sur la traite et la violence sexiste, la santé et la nutrition. Initialement, ces groupes établis au niveau de chaque village ont progressivement formé des groupements de plus haut niveau afin de mieux coordonner leurs actions, puis se sont auto-organisés au niveau régional, avant d'établir le premier réseau national de femmes rurales du pays appelé May Doe Kabar (Réseau national des femmes rurales<sup>2)</sup> pour tisser des liens entre les femmes des communautés rurales du pays entier et faire

part de leurs besoins aux bailleurs, aux acteurs du développement et aux autorités publiques.

La culture de l'apprentissage et du partage des connaissances est très présente chez les femmes autochtones, qui partagent entre elles et transmettent leurs connaissances de l'agriculture et des pratiques d'adaptation de génération en génération. D'ailleurs, sur les 18 messages et recommandations clés issues de la conférence Climate Smart Women Connect organisée à Bangkok en décembre 2019, la moitié avait trait au partage et à l'échange de connaissances<sup>4</sup>.

L'échange de connaissances locales se heurte toutefois à un défi persistant : la grande diversité de langues parlées par les peuples autochtones d'Asie du Sud-est, non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi au sein de chaque pays. En outre, la plupart des informations existant à propos du changement climatique, des droits humains et de l'égalité entre les genres est principalement disponible en anglais.

Aujourd'hui, il existe un outil favorisant l'échange de connaissances au Myanmar : l'application iWomen Inspiring Women, développée par MDK pour permettre aux femmes rurales de faire entendre leur voix au moyen de sondages d'opinion, d'enquêtes détaillées et de témoignages. Par le biais de cette application, les femmes peuvent collecter des données tangibles sur les questions qui les préoccupent, telles que la violence sexiste et la migration sûre, qu'elles peuvent ensuite partager avec d'autres femmes rurales ainsi qu'avec les autorités locales et nationales. En mai 2020, cette application était utilisée par plus de 1 000 femmes dans 31 townships différents.

### Recommandations pour les programmes

Au vu de la nature intergénérationnelle du partage des connaissances entre les membres des communautés et de la participation des familles entières aux activités de subsistance, toute formation ou tout atelier sur les stratégies d'adaptation climatique ou sur l'égalité entre les genres devrait adopter une **approche axée sur la famille**. Cette méthode a été utilisée au Laos dans le cadre du programme sur les femmes autochtones des zones reculées (Remote Ethnic Women) de CARE<sup>5</sup>, qui a prouvé son efficacité pour commencer à rompre les normes sociales et les barrières liées au genre.

Suite à nos recherches, il est apparu évident qu'il existait un besoin de **renforcement des capacités** des femmes afin d'améliorer leur

niveau d'alphabétisation, leurs compétences en leadership et leur participation à la vie politique locale. L'exemple de MDK est un modèle démontrant comment des groupes locaux issus d'un village peuvent se transformer en réseaux nationaux. Toutefois, les femmes ont besoin des compétences requises pour assurer leur participation.

Le **rôle des acteurs externes** devrait se limiter au soutien d'interventions communautaires, en jouant de leur influence pour tisser des liens avec des réseaux de plus grande envergure. Dans les exemples du Cambodge et du Myanmar, il est évident que l'assistance technique fournie par les organismes de développement s'est avérée utile, cependant, il faut souvent davantage qu'une simple intervention technique pour faire évoluer les normes de genre, et ce sont les populations locales qui savent quelles activités sont à mener au sein de leur communauté.

Enfin, une dernière recommandation est de **documenter les connaissances et les pratiques traditionnelles** afin de préserver les connaissances autochtones et d'influencer les politiques. Comme l'a justement dit une participante de Bangkok :

*« Après avoir participé à la conférence, je me suis rendu compte que les femmes des autres pays rencontraient les mêmes défis que nous, au Myanmar, et j'ai appris de leurs expériences.... Nous devons travailler ensemble au niveau des politiques sur la participation des femmes aux processus décisionnels face au changement climatique et [partager les informations à propos] des défis que nous rencontrons. »*

Sarah Pentlow [sarah.pentlow@gmail.com](mailto:sarah.pentlow@gmail.com)

Consultante en égalité des genres, jusque récemment auprès de Cuso International <https://cusointernational.org>

1. Ce projet d'une année, mis en œuvre par Cuso International et le Pacte des peuples autochtones asiatiques, a été financé par l'Institut de Stockholm pour l'Environnement dans le cadre de son fonds de collaboration stratégique et par le Programme de coopération volontaire d'Affaires mondiales Canada ; son objectif était de favoriser la participation des femmes autochtones d'Asie du Sud-est aux débats sur les politiques climatiques afin de les rendre plus inclusifs.
2. Il s'agissait d'un projet de recherche conjoint et d'un événement de partage de connaissances organisé par Cuso International et le Pacte des peuples autochtones asiatiques. [bit.ly/2Sxzdxx](https://bit.ly/2Sxzdxx)
3. Connue également hors du Myanmar comme le Réseau des femmes rurales du Myanmar.
4. [bit.ly/2HurOjd](https://bit.ly/2HurOjd)
5. Voir : [bit.ly/CARE-Laos-Remote](https://bit.ly/CARE-Laos-Remote)

## Mobilité à géométrie variable parmi les communautés des îles du Pacifique

Fanny Thornton, Karen McNamara, Olivia Dun, Carol Farbotko, Celia McMichael, Merewalesi Yee, Sabira Coelho, Tim Westbury, Sharon James et Frances Namoumou

**Dans les îles du Pacifique, les types de mobilité sont divers et nombreux. Des études de cas nous permettent de mieux comprendre les actions et les décisions des individus, des ménages et des communautés face à l'accélération de la vulnérabilité climatique.**

La région des îles du Pacifique est souvent au centre des débats mondiaux sur les déplacements provoqués par le climat, en raison de sa vulnérabilité aux impacts du changement climatique. Selon certaines estimations, jusqu'à 1,7 million d'habitants de cette région migreront ou seront déplacés d'ici 2050 à cause de ces impacts climatiques<sup>1</sup>. Ces déplacements revêtent de nombreuses formes, dont la réinstallation planifiée des communautés, la migration des zones rurales vers les zones urbaines (ou vers les îles principales) et la migration transfrontalière<sup>2</sup>.

### Réinstallation : Fidji

À Fidji, les autorités ont identifié au moins 42 villages qui pourraient faire l'objet d'une réinstallation planifiée dans le cadre d'une éventuelle réponse adaptative aux risques du changement climatique. Les communautés concernées sont installées sur des sites côtiers de faible altitude qui souffrent de divers phénomènes : inondation des logements et des cimetières ancestraux, érosion côtière, ondes de tempête et intrusion d'eau salée dans les terres agricoles arables et les sources d'eau potable. Plusieurs villages, parfois avec l'appui de ministères, de bailleurs et d'ONG, ont amorcé le processus de transfert des logements, des moyens de subsistance et des communautés loin de ces sites et de leurs risques environnementaux.

En 2014, par exemple, le village côtier de Vunidogoloa à Vanua Levu a été réinstallé sur des terres plus élevées afin de réduire son exposition à l'érosion côtière et aux inondations. Son nouvel emplacement se situe à environ 2 km à l'intérieur de l'île, sur des terres claniques coutumières, et offre des logements et des infrastructures améliorés, un accès à des terres agricoles et à des activités de subsistance, ainsi qu'un meilleur accès aux services sanitaires et éducatifs, aux routes principales et aux marchés. C'est la communauté elle-même qui a pris l'initiative de ce déplacement, les membres et les chefs de la communauté ayant joué un rôle de premier plan dans la planification et la prise de décision, et le

déplacement ayant été facilité par des partenariats et une collaboration entre les chefs et les membres de la communauté, les réseaux ecclésiastiques, les agences donatrices, ainsi que le Conseil provincial et les ministères gouvernementaux. La réinstallation a été difficile à plusieurs égards, notamment la modification du régime alimentaire et du mode de vie (surtout en raison d'un accès plus facile aux centres urbains), la rupture des liens avec la terre, l'absence de lieux de culte (un problème en cours de résolution grâce à la construction d'une église financée par la communauté) et l'insuffisance des infrastructures. D'autres villages fidjiens s'éloignent également du littoral qui ne cesse de gagner du terrain, avec ou sans l'appui des autorités et des bailleurs, bien que certains ne réinstallent pas leur communauté entière. En 2015, par exemple, dans l'installation côtière de Vunisavisavi à Vanua Levu, seulement quatre nouveaux logements ont été construits (avec l'appui des bailleurs) au-delà de la zone inondable, tandis que tous les autres logements ont été modernisés pour les rendre résistants aux cyclones. Le déplacement de quelques ménages à peu de distance seulement a permis de limiter la perturbation du quotidien, des moyens d'existence et du lien avec la terre.

Ces réinstallations planifiées apportent des enseignements, notamment concernant le besoin de processus décisionnels inclusifs avant, pendant et après la réinstallation ; le maintien de la vie culturelle et spirituelle des communautés ; la préservation ou l'amélioration des conditions de vie, y compris de l'accès aux services (santé, éducation, marchés) et les infrastructures, tant au niveau des ménages, que de la communauté ainsi que la planification des moyens d'existence afin que tous les membres de la communauté puissent pratiquer des activités de subsistance durables.

### L'attrait de la ville : Fidji

La migration rurale-urbaine peut être une bonne stratégie de diversification des moyens de subsistance et de renforcement de la résilience, y compris pour les communautés exposées à

des risques climatiques dans la région des îles du Pacifique, où les centres urbains et les îles principales attirent déjà un grand nombre de personnes. Certains migrants urbains investissent déjà une part de leurs revenus dans des activités visant à renforcer la résilience et les capacités d'adaptation des zones rurales et reculées. Par exemple, certains résidents du village fidjien de Lobau ont abandonné l'agriculture de subsistance pour s'intégrer à l'économie monétaire dans les centres urbains, mais, avec une partie de leurs revenus, ils financent des projets et des installations communautaires, par exemple, la construction et la réparation de la salle communautaire de Lobau qui sert de centre d'évacuation en cas de catastrophe. Les migrants urbains envoient également de l'argent aux personnes restées au village, tandis que les habitants du village envoient des produits locaux à ceux qui ont migré en milieu urbain. À Fidji, comme dans le reste de la région, la migration rurale-urbaine peut non seulement aider les migrants à trouver des moyens d'existence durables mais elle est également de plus en plus utilisée comme stratégie pour renforcer la résilience face aux changements environnementaux et aux catastrophes (même si elle implique également des risques, comme c'est le cas pour la plupart des types de mobilité). Dans les zones rurales, la survie des résidents dépend d'un ensemble précaire de sources de revenus agricoles et non agricoles. Il faut que les autorités publiques s'engagent et s'investissent davantage pour créer des liens et des complémentarités entre ces secteurs, afin que les stratégies de subsistance telles que la migration interne puissent contribuer à améliorer les moyens d'existence des ménages ruraux.

### Partir travailler à l'étranger : l'Australie

Le programme australien de travailleurs saisonniers (Seasonal Worker Programme, SWP), en vigueur depuis 2012, permet aux citoyens de neuf pays insulaires du Pacifique et du Timor-Leste de travailler temporairement dans les secteurs de l'agriculture et de l'hébergement en Australie. L'objectif est de combler les pénuries de main-d'œuvre en Australie en contribuant au développement économique des pays d'origine des travailleurs. Parmi les 12 participants au SWP originaires des îles Salomon que nous avons interviewés, tous envisageaient d'utiliser l'argent gagné en Australie pour construire ou moderniser un logement dans les îles Salomon. Par exemple, un travailleur nous a expliqué

comment il pourrait mieux protéger sa famille en cas d'intempéries en modernisant sa maison et en remplaçant son toit de chaume par une structure en fer, béton et bois. Un autre était à la recherche de l'endroit précis où construire sa nouvelle maison car son logement actuel était tout proche de la côte et que l'océan n'avait cessé de gagner du terrain ces dernières années. Enfin, l'un des travailleurs contribuait à la construction d'une maison d'hôtes dans un village, dans l'espoir d'attirer les ONG pour qu'elles y établissent des projets environnementaux.

En bref, le renforcement de la résilience face au climat est l'une des raisons principales pour lesquelles les migrants des îles pacifiques recherchent des possibilités d'emploi à l'étranger. De ce fait, l'intégration d'une formation à la construction de logements adaptés au climat (une approche pertinente sur le plan culturel, contextuel et géographique) au programme SWP illustre comment il serait possible de mieux intégrer la lutte contre les risques climatiques à la mobilité internationale de la main-d'œuvre.

### Raviver l'attachement culturel à la terre : Tuvalu

Le village de Funfala, sur l'île de Tuvalu, est uniquement accessible par la mer. Les infrastructures y sont peu nombreuses, l'île ne comptant ni école ni route ni magasin, et ni même de ferry public permettant de rejoindre la capitale du pays, à une heure de trajet en embarcation motorisée. Funafala, comme le reste de Tuvalu, est situé sur un atoll de faible altitude qui souffre de l'érosion côtière. On pourrait raisonnablement s'attendre à ce que cette communauté insulaire reculée, qui ne connaît pas l'économie monétaire, souffre de l'émigration. Mais c'est loin d'être le cas. Les 10 ménages qui résident à Funafala sont tout à fait conscients des risques liés au changement climatique, en particulier de la montée du niveau des mers, mais aucun d'entre eux n'envisage de partir. Au contraire, le nombre de ménages est en hausse. Comment expliquer ce phénomène ?

Les terres de Funafala sont la propriété traditionnelle du peuple autochtone de Funafuti, qui fait partie d'un groupe autochtone plus large qui détient également des terres dans la capitale de Tuvalu. Le village est un lieu sur lequel le peuple Funafuti s'est historiquement installé, mais sous l'effet de changements tels que l'urbanisation croissante de la capitale, le nombre d'habitants a fluctué au fil du temps. Les membres de la communauté actuelle accordent de l'importance à la possibilité de mener une

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

vie plus traditionnelle par rapport à la vie dans la capitale, et cela motive l'immigration en direction du village. La pêche et les cultures vivrières y garantissent au moins partiellement la subsistance, tandis qu'il est plus facile d'y trouver les matériaux nécessaires à l'artisanat. La plupart des ménages complètent leurs moyens de subsistance avec un emploi rémunéré dans la capitale. Des citernes et des panneaux solaires alimentent tous les logements en eau et en électricité. Des digues ont récemment été construites avec des matériaux locaux, tandis que des palétuviers ont été plantés pour protéger l'île de l'érosion côtière. La communauté a également construit une nouvelle chapelle et une salle communautaire. La communauté a fait pression pour obtenir une école, que les autorités nationales ont promis de construire ; une fois construite, la population de Funafala continuera probablement d'augmenter. Pour l'heure, les familles partagent leur temps entre la capitale et Funafala pour que leurs enfants puissent se rendre à l'école et il est vrai qu'il manque actuellement une jeune tranche d'âge dans la population de Funafala. Les résidents sont d'avis qu'un plus grand nombre de jeunes familles devraient emménager à Funafala une fois l'école construite.

Les membres de la communauté parlent de l'importance qu'ils accordent à la préservation de leur culture et de leur santé – deux priorités dont ils pèsent minutieusement la valeur face aux risques de changement climatique sur le long terme. Pour l'heure, personne ne se sent physiquement menacé et, comme les maisons sont de construction simple, elles sont facilement réparables suites aux dommages provoqués par les inondations, les tempêtes et l'érosion. Les habitants de Funafala sont tout à fait conscients des débats qui font rage à propos de Tuvalu qui finira par devenir inhabitable à l'avenir, mais, en attendant, ils renouvellent leurs liens avec leur terre tant qu'il en est encore temps, en renforçant leur résilience culturelle et sociale, en plus de la résilience de leurs moyens d'existence. L'exemple de Funafala s'aligne sur les priorités politiques nationales de Tuvalu pour s'adapter au changement climatique in situ. La fortification physique des îles de basse altitude, probablement nécessaire pour permettre aux communautés de rester durablement sur leurs terres autochtones, est une question que les partenaires internationaux de Tuvalu doivent ériger au rang de leurs premières priorités. Étant donné que les défis techniques et financiers pour parvenir à cette fortification physique

sont nombreux, il faudra également prendre rigoureusement en compte les impacts culturels, sociaux et environnementaux au niveau local si des projets à grande échelle, tels que la poldérisation, deviennent un jour réalisables.

### Contexte politique

Les communautés insulaires touchées poursuivent un éventail de stratégies de mobilité pour réduire leurs risques, et renforcer leur résilience et leurs capacités d'adaptation ; ces stratégies sont déployées au niveau individuel, familial et communautaire, et se distinguent par la diversité de leurs motivations, de leurs orientations et de leurs résultats. Bien que, pour l'heure, la plupart des politiques migratoires de la région tiennent uniquement compte des pressions et des processus du déplacement de manière générale dans le contexte du changement climatique, il existe des instruments politiques dédiés. Par exemple, les autorités fidjiennes ont élaboré des directives nationales pour la réinstallation planifiée (Planned Relocation Guidelines)<sup>3</sup>, lancées à l'occasion de la COP24 en 2018, afin de guider les parties prenantes durant toutes les étapes du processus de réinstallation en réponse au changement climatique. Les autorités fidjiennes ont également établi un Fonds fiduciaire pour les personnes déplacées et la réinstallation pour raisons climatiques (Climate Relocation and Displaced People's Trust Fund), lancé lors de l'Assemblée générale de l'ONU en 2019 : le premier fonds de réinstallation au monde pour les personnes qui sont déplacées ou qui se réinstallent suite aux impacts du changement climatique. Parallèlement, le Vanuatu a élaboré une politique nationale sur les déplacements provoqués par le changement climatique et les catastrophes (National Policy on Climate Change and Disaster Displacement), un instrument destiné à guider les autorités publiques et les acteurs non gouvernementaux dans l'application d'approches sectorielles orientées sur les systèmes dans les situations de déplacement. Toutefois, il reste difficile de passer d'objectifs politiques généraux et de principes directeurs à des directives précises et des modalités de mise en œuvre pour les îles du Pacifique. En attendant, toute évolution des politiques doit être ancrée dans une bonne compréhension de la réalité des stratégies de mobilité des populations et des facteurs qui influencent leurs décisions. Le processus d'élaboration des politiques doit surtout reconnaître que les populations font face aux risques climatiques

(directement et indirectement) dans leurs différents lieux de résidence et par le fait même de rester mobiles, et qu'il doit intégrer des mécanismes de soutien souples et innovants.

**Fanny Thornton** [Fanny.Thornton@canberra.edu.au](mailto:Fanny.Thornton@canberra.edu.au)  
Professeure adjointe, Université de Canberra  
[www.canberra.edu.au](http://www.canberra.edu.au)

**Karen E McNamara** [karen.mcnamara@uq.edu.au](mailto:karen.mcnamara@uq.edu.au)  
Professeure adjointe, Université du Queensland  
[www.uq.edu.au](http://www.uq.edu.au)

**Olivia Dun** [olivia.dun@unimelb.edu.au](mailto:olivia.dun@unimelb.edu.au)  
Chercheuse, Université de Melbourne  
[www.unimelb.edu.au](http://www.unimelb.edu.au)

**Carol Farbotko** [Carol.Farbotko@csiro.au](mailto:Carol.Farbotko@csiro.au)  
Chercheuse scientifique, Organisation fédérale pour la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth [www.csiro.au](http://www.csiro.au) ; Chercheuse, Université de Melbourne [www.unimelb.edu.au](http://www.unimelb.edu.au)

**Celia McMichael** [Celia.McMichael@unimelb.edu.au](mailto:Celia.McMichael@unimelb.edu.au)  
Maîtresse de conférences, Université de Melbourne  
[www.unimelb.edu.au](http://www.unimelb.edu.au)

**Merewalesi Yee** [merewalesi.yee@uq.edu.au](mailto:merewalesi.yee@uq.edu.au)  
Chercheuse doctorante à l'Université du Queensland  
[www.uq.edu.au](http://www.uq.edu.au)

**Sabira Coelho** [scoelho@iom.int](mailto:scoelho@iom.int)  
Responsable de programme, Organisation internationale pour la migration  
[www.iom.int/asia-and-pacific](http://www.iom.int/asia-and-pacific)

**Tim Westbury** [t.westbury@uq.edu.au](mailto:t.westbury@uq.edu.au)  
Associé, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique  
[www.unescap.org/subregional-office/pacific](http://www.unescap.org/subregional-office/pacific) ;  
Chercheur doctorant à l'Université du Queensland  
[www.uq.edu.au](http://www.uq.edu.au)

**Sharon James** [sjames@iom.int](mailto:sjames@iom.int)  
Responsable de projet, Organisation internationale pour la migration  
[www.iom.int/asia-and-pacific](http://www.iom.int/asia-and-pacific)

**Frances Namoumou** [francesn@pcc.org.fj](mailto:francesn@pcc.org.fj)  
Responsable de programmes, Conférence des Eglises du Pacifique  
<https://pacificconferenceofchurches.org>

Les auteurs tiennent à remercier Teresia Powell et Merineta Kitara pour leur contribution à cet article.

1. Campbell J R et Warrick O (2014) *Climate Change and Migration Issues in the Pacific*, UNESCAP: Suva  
[bit.ly/UNESCAP-Campbell-Warrick-2014](http://bit.ly/UNESCAP-Campbell-Warrick-2014)
2. Le contenu de cet article a été produit dans le cadre du projet de liaison du Conseil australien de la recherche « Transformative human mobilities in a changing climate » (LP170101136) et de la subvention « Navigating rising seas » de la National Geographic Society (HJ2-194R-18), que les auteurs tiennent à remercier pour leur soutien financier.
3. [www.refworld.org/docid/5c3c92204.html](http://www.refworld.org/docid/5c3c92204.html)

## Quand les deux mers se rejoignent : réinstallation préventive et autogérée de la communauté Nova Enseada au Brésil

Giovanna Gini, Tatiana Mendonça Cardoso et Erika Pires Ramos

**Dans le cadre d'un projet de recherche conjoint, des chercheurs étudient avec les membres d'une communauté côtière traditionnelle du Brésil comment celle-ci est parvenue à surmonter les défis environnementaux et juridiques pour organiser sa propre réinstallation.**

L'île Ilha do Cardoso, dans l'État de Sao Paulo sur la côte sud-est du Brésil, abrite la communauté Enseada da Baleia. Les moyens de subsistance de ce peuple caiçara dépendent des caractéristiques particulières de leur lieu de vie et incluent l'agriculture itinérante, la pêche artisanale, l'extraction, le tourisme durable et l'artisanat. Enseada se trouve à la croisée de deux mondes : la mer et l'estuaire. Cette situation géographique est à la fois un élément constitutif de leur identité traditionnelle et un facteur qui,

au fil des années, a alimenté la vulnérabilité socio-environnementale de la communauté.

Depuis longtemps déjà, cette île est attaquée par l'érosion provoquée par la force destructrice d'une mer toujours plus imprévisible. Suite à sa désignation en tant que réserve de conservation publique en 1962, de nombreuses communautés caiçara ont été expulsées de l'île, tandis que les communautés restantes peinent à préserver un mode de vie pérenne. Au bout de nombreuses années, l'association de ces

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64



Carol Mendonça

forces a fini par détruire l'espace habité par la communauté Enseada en divisant l'île en deux, forçant ainsi la communauté à se réinstaller.

### La décision de se réinstaller

*« Nous devons repartir de zéro. Notre famille est comme un grand arbre qui doit trouver un nouvel endroit où planter ses racines. »* Malaquíás Cardoso<sup>1</sup>

Selon les membres d'Enseada, l'érosion a commencé à atteindre un stade critique dans les années 1990 au point de susciter la construction d'une digue. En 2008, le procureur de l'État a lancé une enquête sur la situation puis, en 2013, la Fondation pour la foresterie (qui dirige la réserve) a établi un groupe de travail pour surveiller l'évolution de la zone. À la demande de la communauté, le défenseur public de l'État a commencé à prendre part aux réunions du groupe de travail pour veiller au respect du droit à rester sur l'île, puisque certaines discussions portaient sur une éventuelle réinstallation. Quoiqu'il en soit, les premières tentatives pour organiser une réinstallation se sont avérées infructueuses.

Entre 2015 et 2016, le processus d'érosion s'est accéléré suite à des raz-de-marée, à la fois

fréquents et violents, qui ont réduit la bande de sable qui sépare l'estuaire de la pleine mer de 22 mètres à 12 mètres. En octobre 2016, un courant de marée particulièrement violent a réduit la largeur de la bande à 2 mètres seulement, et c'est à ce moment-là que la communauté a commencé à s'atteler avec urgence au processus de réinstallation. En effet, la disparition totale de la bande aurait entraîné la submersion de la communauté en quelques heures seulement. Partir était la seule option possible. La grande question était de savoir comment rassembler suffisamment de courage pour quitter le seul lieu de vie qu'ils connaissaient, et ce n'est qu'à force de nombreuses consultations et négociations au sein de la communauté qu'ils sont parvenus à un accord.

Les critères retenus pour choisir un nouvel espace de vie sur l'île étaient la sécurité (d'un point de vue géographique) et la possibilité de préserver les activités traditionnelles et de générer un revenu durable. À la demande de la communauté, un groupe de chercheurs a mené une étude pour corroborer la viabilité du nouvel emplacement<sup>2</sup>. Mais c'est le lien personnel avec la terre qui a finalement permis d'identifier cet emplacement habité par le passé par l'ancienne matriarche qui veillait à ce que la communauté dispose de toutes les ressources essentielles, à savoir de l'eau potable, des arbres fruitiers et des lieux de pêche.

### Difficultés rencontrées

Les autorités de la ville et de l'État ont proposé deux solutions aux membres de la communauté : l'intégration au sein d'une autre communauté de l'île ou le transfert en périphérie de la ville la plus proche. La communauté a rejeté ces deux options car elles auraient modifié fondamentalement leurs relations (au sein de leur communauté et avec les autres communautés), leur mode de vie, leurs traditions et leur système d'organisation sociopolitique. Depuis 2010, la communauté s'organise autour d'un système de féminisme économique et politique basé sur le principe de la solidarité, ce qui a joué un rôle fondamental dans le processus de réinstallation.

La réinstallation auto-organisée n'a été autorisée qu'au prix d'efforts longs et difficiles, impliquant l'intervention du Bureau du défenseur public, du Bureau du procureur et du secrétaire d'État pour l'Environnement. Il est en effet extrêmement complexe de négocier une réinstallation au sein d'une zone de conservation, et plus encore dans un contexte politique national qui remet en question les droits des

communautés traditionnelles. Il a fallu réunir les différentes entités impliquées, gagner l'appui des organismes publics et solliciter le soutien de la société au sens large afin de tenir un dialogue constructif avec les organes de gestion du parc. Tous ces échanges ont été entrepris par les femmes, qui s'étaient auto-organisées au sein de l'Association des résidents d'Enseada da Baleia (AMEB selon son acronyme portugais).

« *Les gens qui travaillent ne connaissent pas la fatigue car tout est orienté vers le bien commun.* »

Jorge Cardoso

Et alors même que l'autorisation avait été accordée, aucune assistance financière de l'État n'a été débloquée – un obstacle que la communauté a su surmonter grâce à sa créativité, sa solidarité, ses traditions et de nombreux efforts. AMEB a procédé à la répartition de la surface de terrain destinée aux logements, en établissant une pyramide des priorités au sommet de laquelle se trouvaient les personnes les plus vulnérables. Tout nouvel aménagement des structures de logement initiales devait être négocié avec les administrateurs du parc puisque les membres de la communauté n'avaient pas le droit de dépasser le nombre de mètres carrés initial de chaque logement reconstruit sur le nouvel emplacement.

### Stratégies

Pour atteindre ses objectifs, la communauté a instauré un système de mobilisation collective visant à atteindre un but commun et reposant sur l'entraide gratuite, appelé *mutirões*. Ce système impliquait la participation de la communauté au sens large (y compris les touristes, les amis et les relations familiales d'autres régions et pays). Par le biais de ces réseaux communautaires, ils sont parvenus à lever des fonds pour couvrir le coût des matériaux et des travaux de construction, et à organiser le transport des matériaux.

« *Sans ressources, notre résolution est mise à l'épreuve : nous devons acquérir et transporter les matériaux dont nous avons besoin... le tout en recourant principalement au système de mobilisation mutirões.* » Tatiana Cardoso

Tout au long de ce processus, la communauté toute entière a travaillé chaque jour à reconstruire ses logements, des travaux qui les empêchaient par ailleurs de poursuivre une quelconque activité génératrice de revenus. Les femmes travaillaient la terre, cuisinaient pour la communauté et consolaient les enfants qui avaient du mal à vivre sans leurs hamacs au milieu des arbres. À cause des efforts physiques

et émotionnels qu'il a fallu dépenser, la santé de nombreuses personnes s'est détériorée.

Cela faisait longtemps que les plus âgés vivaient dans la crainte d'une réinstallation mais, pour les plus jeunes, cette époque marquait un renouveau et offrait l'occasion de découvrir et d'utiliser de nouvelles sources de connaissances. Cette situation a attiré les jeunes issus de la communauté qui avaient émigré vers les métropoles à la recherche de travail. La communauté percevait son travail comme un exemple de résistance, permettant d'allier ses traditions à la capacité de moderniser ses compétences. La communauté s'est installée dans son nouvel emplacement, appelé Nova Enseada, en juin 2017. Lorsque la force des eaux a finalement emporté ce qu'il restait de la bande de sable en août 2018, détruisant ainsi la majorité du passé tangible de la communauté, cette dernière était déjà parvenue à prendre un nouveau départ.

### Nouveaux défis

« *Je suis extrêmement triste de partir mais c'est le danger qui nous y force.* » Erci Malaquias (ancienne matriarche)

Les conséquences de la crise climatique continuent de modifier les dynamiques de la pêche, de la salinité de l'eau et de la végétation insulaire. Les autres communautés vivant sur cette île subissent également ces changements, et une nouvelle époque est en train de voir le jour : celle du dialogue entre les communautés pour tenter de comprendre ce qu'il se passe. En poursuivant le travail qui a été commencé, mais aussi dans l'esprit de solidarité qui a été patiemment bâti au cours de ce long et difficile processus de réinstallation, les habitants de l'île espèrent pouvoir trouver les moyens de protéger leur communauté avant qu'une nouvelle crise ne survienne. Pour l'heure, ils envisagent de continuer à défendre leur territoire, notamment de la spéculation privée et de la proposition de privatiser la gestion de l'île, proposition que l'État a avalisée et qui menacerait l'intégrité du territoire, le mode de vie et l'avenir des communautés caiçara sur l'île de Cardoso.

### Quels enseignements en avons-nous tiré ?

« *À chaque communauté sa méthode de travail et son mode de vie.* » Antonio Mario Mendonça

L'expérience de la communauté Nova Enseada est un exemple de réinstallation réussie grâce à de nombreuses années d'autonomisation et de sensibilisation politique. Toutefois, c'est



juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64



également un exemple d'injustice climatique, étant donné qu'elle a été abandonnée par l'État. Bien que la nécessité de reconnaître et de protéger les personnes touchées par les impacts du changement climatique soit de plus en plus acceptée à l'échelle mondiale, un grand nombre de communautés locales demeurent invisibles, pour diverses raisons. Dans le cas d'Enseada, nous avons identifié les raisons suivantes :

**Invisibilité juridique :** En raison de l'absence de gouvernance normative et institutionnelle pour ce type de contexte, la communauté a dû élaborer elle-même des stratégies ponctuelles. Cette invisibilité juridique renforce la vulnérabilité et la précarité de la communauté, qui sont exacerbées par le stress émotionnel et les pressions économiques, ainsi que par les conflits entre les différentes parties impliquées directement ou indirectement (communautés voisines, équipe de gestion du parc et autorités locales).

**Invisibilité politique :** La stratégie d'auto-identification en tant que population traditionnelle caiçara devenue vulnérable face aux forces de la nature a joué un rôle essentiel dans leur lutte pour rester sur le territoire et garantir que l'État respecte leur identité, leur culture et leurs droits. La sagesse traditionnelle, conjuguée aux études universitaires et scientifiques, s'est traduite par l'harmonisation des différents systèmes de connaissances pour faciliter une réinstallation à la fois plus juste et efficace. Le recours aux mutirões a démontré

que les solutions communautaires sont moins intrusives et plus efficaces que les stratégies basées sur une approche descendante. Et ces pratiques ont donné naissance à des capacités intercommunautaires permettant d'affronter les risques et les obstacles communs. Néanmoins, l'absence de réponse politique de la part de l'État face aux tempêtes fréquentes et à l'érosion inexorable qui ont forcé la réinstallation démontre le décalage entre les discours sur la scène internationale et les réalités locales.

**Invisibilité émotionnelle :** Les autorités locales n'ont aucunement pris en compte les impacts émotionnels de la situation. Les membres de la communauté Enseada savaient à quel point il était crucial de ne pas se décourager au cours du processus de réinstallation et que chacun se sente inclus dans le processus décisionnaire. Ils ont également reconnu que le processus ne serait pas achevé tant qu'ils n'auraient pas reconstruit les mêmes structures matérielles qu'auparavant et tant qu'ils n'auraient pas également compris le changement environnemental et appris à s'y adapter, mais aussi construit des souvenirs qui les relient à leur nouveau lieu de vie.

*« Je pars le cœur brisé... c'est ici que nous nous étions créés. »* Débora Mendonça

**Giovanna Gini** [g.gini@qmul.ac.uk](mailto:g.gini@qmul.ac.uk)

Doctorante du Département de géographie de l'université Queen Mary, Londres [www.qmul.ac.uk](http://www.qmul.ac.uk)

**Tatiana Mendonça Cardoso**  
[enseadadabaleia@gmail.com](mailto:enseadadabaleia@gmail.com)

Étudiante en sciences sociales, résidente caiçara de la communauté Enseada da Baleia et membre du Groupe des femmes artisanes d'Enseada da Baleia (MAE), Ilha do Cardoso, Brésil

**Erika Pires Ramos contato** [resama@gmail.com](mailto:resama@gmail.com)

Doctorante en droit international à l'Université de Sao Paulo ; Fondatrice et chercheuse du Réseau sud-américain pour les migrations environnementales (RESAMA) <https://resama.net>

1. Toutes les citations proviennent de membres de la communauté et sont tirées des enregistrements audiovisuels suivants :

*Tomorrow has come* [oamanhaehoje.com.br/eng/](http://oamanhaehoje.com.br/eng/);

*Vazantes* <https://curtadoc.tv/curta/cultura-popular/vazantes/>;

*Alta da maré expulsa pescadores de vila centenária*

[www.youtube.com/watch?v=NrRdQ-8EDS4](http://www.youtube.com/watch?v=NrRdQ-8EDS4);

*Ajude a Nova Enseada! Ilha do Cardoso*

[www.youtube.com/watch?v=qu1b5AhfWic&feature=youtu.be](http://www.youtube.com/watch?v=qu1b5AhfWic&feature=youtu.be)

2. Basés au NUPAUB, un centre de recherche de l'Université de São Paulo. NUPAUB-USP (2016) « Informe de avaliação técnica del área de reasentamiento de la comunidad de Enseada da Baleia bajo los aspectos de seguridad antropológica, ambiental y geológica frente al proceso de erosión en la Isla de Cardoso », Cananéia-SP, Processo Administrativo de Tutela Coletiva No. 07/15/PATC/CDR/DPVR/UR

## La même règle de mesure pour tous : améliorer les estimations de la traite

Joshua Youle et Abigail Long

**Les directives actuelles pour mesurer la prévalence de la traite sont inadéquates. Des estimations de la traite plus exactes exigeront la mise en place de directives normalisées et exhaustives ayant fait l'objet de tests rigoureux sur le terrain.**

Les donateurs ont de plus en plus tendance à exiger de ceux qui reçoivent leurs financements qu'ils mènent des études et des évaluations afin d'estimer le nombre de victimes de la traite dans une région ou une industrie ciblée. Les donateurs utilisent ces estimations pour planifier leurs attributions de ressources, pour orienter la conception des programmes et pour interagir avec d'autres gouvernements. Ils consultent également ces estimations pour obtenir des preuves empiriques qu'un programme de lutte contre la traite réduit effectivement la prévalence (le nombre de victimes détectées) de la traite. Toutefois, pratiquement aucune organisation n'inclut la prévalence des victimes comme indicateur de succès parce qu'il n'existe pas de directives normalisées et exhaustives que les universitaires ou les chercheurs qu'elles emploient pourraient utiliser avec fiabilité pour mettre en place des méthodologies d'estimation de cette prévalence. Cela signifie que les chercheurs développent des instruments et des méthodologies d'évaluation qui, bien que spécifiques au contexte, n'ont pas été systématiquement mis à l'épreuve sur le terrain, sont difficilement extrapolables à des fins d'utilisation généralisée et ne se prêtent pas à comparer la prévalence. Les estimations de prévalence publiées jusqu'ici se sont heurtées à la critique et au scepticisme. Les directives existantes ne sont pas inclusives et sont difficiles à appliquer pour les organisations plus petites (une proportion considérable des organisations engagées dans la lutte contre la traite).

### Les mesures actuelles

L'Indice international de l'esclavage (Global Slavery Index – GSI) fournit des estimations nationales et régionales sur les personnes subissant une forme d'esclavage moderne<sup>1</sup>. Il suscite une attention considérable de la part des médias et les chiffres qu'il produit sont fréquemment cités par les organisations et les gouvernements. Les estimations les plus fines que le GSI fournit sont les estimations au niveau national. Pour que ces estimations puissent être utiles pour mesurer le succès d'un programme de lutte contre la traite, ce programme devrait être mis en œuvre à la même échelle. Toutefois, la plupart

des organisations de lutte contre la traite mettent habituellement en œuvre des programmes à un niveau sous-national, se concentrent uniquement sur une poignée de municipalités et, bien souvent, sur un type spécifique de traite. Il est donc difficile de démontrer qu'un programme de lutte contre la traite contribue à une diminution de la prévalence nationale en s'appuyant sur les données du GSI, étant donné le nombre d'autres forces qui entrent en jeu au niveau national. Même si le GSI continue d'affiner ses méthodes et même s'il est tout à fait probable qu'à l'avenir il parvienne à produire des estimations sous-nationales du fait des dépenses énormes que génère la compilation de l'indice, l'exercice n'est réalisé qu'environ tous les deux ans. Ainsi donc, pour que l'indice puisse être utilisé comme base de référence, une organisation devrait faire coïncider son intervention avec la période de recueil de données du GSI, ce qui, bien entendu, n'est pas toujours possible. De ce fait, dans le cas des programmes nationaux et régionaux, les chiffres du GSI ne peuvent donc fournir que des indications de tendances.

En 2012 l'Organisation internationale du travail (OIT) a publié des Directives d'évaluation<sup>2</sup> dans lesquelles figurent les étapes détaillées du processus, assorties de définitions, d'outils d'estimation, de considérations éthiques et d'orientations sur l'analyse des données, pour permettre aux gouvernements nationaux de mettre en place une évaluation du travail forcé. Même si elles sont utiles pour les gouvernements qui cherchent à obtenir une image complète du travail forcé dans leur pays ces directives restent limitées. L'OIT a qualifié elle-même ces directives de « point de départ » et nous sommes convaincus qu'il est temps maintenant d'en étendre la portée de manière à y inclure des méthodes supplémentaires et cibler une audience de recherche plus étendue. La Conférence internationale des statisticiens du travail, organisée par l'OIT, a publié en 2018 des directives sur la mesure du travail forcé qui se concentrent principalement sur des enquêtes randomisées auprès de ménages ou d'établissements<sup>3</sup>. Toutefois, la plupart des organisations ou agences gouvernementales qui se concentrent sur la traite

disposent de budgets limités et n'ont pas les moyens d'appliquer ces directives. En conséquence, de nombreuses organisations finissent par recourir à des méthodes d'échantillonnage par référence (comme l'échantillonnage par réseau ou boule de neige) qui, dans d'autres domaines, se sont avérées plus aptes à identifier les membres d'une population cachée. Les autres moyens de recueil de données pour mesurer la prévalence sont généralement appliqués de manière ad hoc et ont rarement un lien direct avec un programme spécifique.

### Définitions juridiques

Les chercheurs, en partie parce qu'il existe des définitions internationales et nationales qui se chevauchent, éprouvent beaucoup de difficulté à trouver une définition statistique commune de la traite. Par exemple, le droit international utilise la définition du travail forcé qui apparaît dans la Convention 29 de l'OIT et qui exige l'association de « contre la volonté » et la menace d'une peine ; en revanche, le Protocole de Palerme<sup>4</sup> définit la traite comme exigeant un acte, des moyens et une fin. Malgré le langage technique, les expressions travail forcé et trafic de main-d'œuvre se réfèrent toutes deux au fait d'obliger (et de profiter) du travail ou des services d'autrui. Alors que les « moyens » faisant appel à la force, la tromperie ou la coercition et « la fin », à savoir contraindre des individus à travailler ou à offrir leurs services, peuvent revenir au même dans les deux définitions, la confusion en matière de mesure apparaît lorsqu'il s'agit de mesurer les « actes » comme le recrutement, le transport, l'hébergement ou la réception des personnes qui ne font pas partie de la définition de l'OIT. Cela soulève des questions déterminantes pour les chercheurs : les scientifiques doivent-ils, par exemple, mesurer le travail forcé en fonction des normes de l'OIT afin de démontrer la prévalence du trafic ? Et les scientifiques doivent-ils toujours inclure « l'acte » dans les enquêtes ?

Une autre difficulté concerne l'application de normes internationales à un niveau national. Aux termes du Protocole de Palerme, le mouvement n'est pas exigé pour que l'on puisse parler de traite. Néanmoins, certains gouvernements nationaux ont adopté des législations nationales de lutte contre la traite qui exigent une forme de mouvement. Ces variations de définitions peuvent constituer des obstacles et empêcher les chercheurs de comparer des données administratives nationales.

### La migration forcée et la traite

Le déplacement rend encore plus difficile non seulement la mesure de la vulnérabilité et de la prévalence au sein d'une population, et de la

comparaison des résultats avec d'autres études, mais aussi d'atteindre des populations vulnérables à l'intérieur des flux migratoires. De nombreuses études tentent de mesurer la prévalence de la traite en interrogeant des personnes de retour qui peuvent être plus accessibles que les travailleurs se trouvant dans des pays de destination ou en transit. Néanmoins, les recherches auprès de personnes de retour doivent tenir compte de plusieurs facteurs qui risquent de limiter la portée de l'étude. Par exemple, il est possible que les réseaux des personnes exploitées soient socialement réduits ou isolés, ce qui en cas d'utilisation d'une méthode d'échantillonnage par référence ou par réseau, risque probablement d'entraîner un résultat d'estimation de prévalence trop faible. Une recherche de ce type aura peut-être réussi à identifier combien de personnes de retour ont été soumises à l'exploitation, mais n'aura pas rendu compte de la totalité de la population soumise à la traite à l'intérieur du flux migratoire.

De plus, il est rare que les migrants forcés utilisent des voies formelles de migration, ils se déplacent, au contraire, de manière irrégulière et, parfois, probablement en utilisant des réseaux de trafiquants. Les routes de la migration forcée peuvent différer dans chaque scénario et, par conséquent, exacerber encore davantage les difficultés à effectuer des mesures à partir d'un échantillonnage basé sur la référence et limiter drastiquement la capacité de mener des enquêtes traditionnelles auprès des ménages ou des établissements.

### Les méthodologies courantes

Les chercheurs qui étudient la traite ont utilisé une gamme élargie de méthodes pour calculer des estimations de prévalence. Les méthodes les plus traditionnelles d'enquête par échantillonnage sélectionnent un **échantillon aléatoire de ménages ou d'établissements** à partir d'une liste complète, comme par exemple un recensement national. À l'aide de leurs propres questions d'enquête, ils s'efforcent d'identifier les répondants susceptibles d'avoir été victimes de traite. Parce que tout le monde au sein d'une population a la même probabilité d'être inclus dans l'enquête, les chercheurs sont en mesure de généraliser les résultats et de les rapporter à une population plus élargie. Toutefois, les populations cachées que ces listes laissent souvent dans l'ombre rendent cet exercice problématique et, par conséquent, l'échantillonnage aléatoire risque fort de sous-estimer le nombre des victimes de traite.

L'**échantillonnage par réseau ou boule de neige** consiste à demander aux répondants d'indiquer ce qu'ils savent des expériences relatives à la traite des membres de leurs réseaux sociaux. Avec un

nombre suffisant de vagues d'échantillonnage, les résultats peuvent être considérés comme représentatifs de la population générale, même si chaque membre de la population n'a pas eu la même probabilité d'être sélectionné. Toutefois, dans le cadre des études sur la lutte contre la traite, l'échantillonnage par réseau tend à partir d'un groupe connu de personnes en rapport avec des victimes ou qui sont elles-mêmes des victimes. En conséquence, l'estimation finale risque de surestimer la prévalence de la traite parmi la population générale. Il est probable que l'estimation exacte de la prévalence se trouve quelque part entre l'estimation générée par l'échantillonnage aléatoire et celle de l'échantillonnage par réseau.

Les **systèmes multiples d'estimation** se basent sur des listes de victimes de traite détectées et enregistrées par les autorités locales. Pour cela il est nécessaire qu'un pays dispose d'au moins deux listes de sources différentes avec au minimum environ 80 victimes<sup>5</sup>. C'est dans les pays à revenu élevé qui disposent de systèmes rigoureux de recueil de données que cette technique est le plus fréquemment employée.

Alors que ces méthodes fournissent des renseignements considérables sur la prévalence de la traite, aucune méthode utilisée de manière isolée ne fournit un tableau complet de l'étendue du crime ou des expériences vécues par les victimes. Chaque méthode comporte ses avantages par rapport à l'évaluation de certains types de crimes, d'environnements ou de populations, et corrélativement comporte également ses inconvénients. Les principales difficultés touchent au manque de connaissances des chercheurs sur les situations dans lesquelles les individus sont particulièrement vulnérables à la traite, et fréquemment aussi, à l'incapacité ou à la réticence des répondants à s'identifier eux-mêmes comme ayant vécu une expérience de traite. Cela peut s'expliquer par la crainte d'être stigmatisé (indépendamment d'une forte garantie de confidentialité) ; l'ignorance des répondants qui ne savent peut-être pas qu'ils sont victimes de traite ; ou la crainte de représailles de la part des trafiquants.

Lorsqu'il s'agit de mesurer le succès d'un programme, le fait de dépendre de données primaires, constitue encore un autre problème. Les organisations sont de plus en plus conscientes de la valeur et de l'importance du recueil de données et de la rigueur des pratiques de gestion, mais un changement radical sera nécessaire avant que toutes les organisations aient intégré des principes de bonnes pratiques. Si le recueil de données et les pratiques de gestion étaient plus solides, il serait

possible de les utiliser comme point d'appui pour valider les estimations ou même pour élaborer des estimations lorsque les budgets sont insuffisants pour organiser un nouveau recueil de données.

### Recommandations

Tout cela nous amène à formuler trois recommandations qui nous semblent pouvoir entraîner une amélioration du recueil et de la gestion des données et ainsi, parvenir à une estimation plus exacte de la prévalence de la traite :

**Développer des directives normalisées exhaustives** : parce qu'aucune méthodologie ne fournit une estimation véritablement complète, des directives sont nécessaires afin d'aider les groupes à déterminer la méthode à utiliser en fonction des facteurs démographiques, du type de traite et de leurs contraintes en termes de temps et de budget. De telles directives doivent se fonder sur des données probantes, ce qui signifie que des tests supplémentaires doivent être réalisés sur chacune des méthodes. Leur priorité doit être de produire les estimations les plus précises possibles afin que les chercheurs puissent être assurés de détecter l'effet d'un programme sur la prévalence. Les survivants doivent être consultés dans le développement des directives et dans la mise en œuvre de chaque méthodologie.

**Utiliser une méthodologie d'évaluation de l'impact** : mener des estimations de prévalence et les comparer en début et en fin de mise en œuvre d'un programme peut montrer une augmentation ou une diminution, mais ce n'est qu'à travers la mise en place d'un groupe de contrôle qu'un changement de prévalence pourra être attribué à l'impact du programme. Même si cette méthodologie d'évaluation de l'impact n'est pas impérative pour chaque programme, elle devrait sans nul doute être utilisée dans le cas de programmes nouveaux et pour décider de l'extension de programmes existants.

**Recruter la participation de nouveaux universitaires** : la traite est un thème interdisciplinaire qui pourrait bénéficier de l'attention de chercheurs plus nombreux et plus variés. Lorsqu'elles cherchent des partenaires, les organisations devraient cibler des érudits et des universitaires émergents qui ne sont pas habituellement impliqués dans le domaine de la traite, provenant éventuellement de domaines tels que la criminologie, la sociologie, l'action sociale, l'économie, la démographie et la santé publique. Leurs perspectives novatrices peuvent faire surgir

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

des idées nouvelles et contribuer à la réalisation de progrès indispensables. La lutte contre la traite exige une réponse interdisciplinaire et scientifiquement rigoureuse qui rende pleinement compte des expériences vécues par les victimes.

Joshua Youle [joshua.youle@gmail.com](mailto:joshua.youle@gmail.com)

Abigail Long [aelong361@gmail.com](mailto:aelong361@gmail.com)

Conseillers de programme, Everwatch Solutions Corporation et Cherokee Nation Mission Solutions, Experts auprès du Département d'État américain, Bureau pour le contrôle et la lutte contre la traite des personnes

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que ses auteurs et ne reflètent pas la politique officielle, ni l'opinion du Département d'État américain ou du gouvernement américain.

[www.state.gov/bureaus-offices/under-secretary-for-civilian-security-democracy-and-human-rights/office-to-monitor-and-combat-trafficking-in-persons](http://www.state.gov/bureaus-offices/under-secretary-for-civilian-security-democracy-and-human-rights/office-to-monitor-and-combat-trafficking-in-persons)

1. The Walk Free Foundation (2013) *The Global Slavery Index* [bit.ly/Global-Slavery-Index](http://bit.ly/Global-Slavery-Index)
2. OIT (2012) « Hard to see, harder to count » [bit.ly/ILO-HardtoSee-2012](http://bit.ly/ILO-HardtoSee-2012)
3. OIT (2018) « Directives concernant les statistiques du travail forcé », 20e Conférence internationale des statisticiens du travail. Genève, 10–19 octobre 2018 [bit.ly/BIT-ICLS20-Oct18-FR](http://bit.ly/BIT-ICLS20-Oct18-FR)
4. Assemblée générale des Nations Unies (2000) « Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (connu sous le nom de Protocole de Palerme) » [bit.ly/UN-Palermo-Protocol](http://bit.ly/UN-Palermo-Protocol)
5. Johansen R (2019) « UNODC's use of Multiple Systems Estimation (MSE) to assist countries in measuring human trafficking and reporting on SDG indicator 16.2.2 » [bit.ly/Johansen-UNODC-MSE-2019](http://bit.ly/Johansen-UNODC-MSE-2019)

## Comprendre les effets psychologiques de traite sexuelle afin de guider la mise à disposition de soins

Jennifer McQuaid

**Ceux qui assistent les survivantes de traite ne doivent pas se focaliser uniquement sur la mise à disposition de services, mais doivent aussi renforcer la capacité des survivantes à s'impliquer dans le traitement et le soutien.**

Lorsqu'elles sont victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle, les femmes sont soumises à une violence physique, sexuelle et psychologique extraordinaire qui, non seulement les expose vivement à des risques de manifester des troubles physiques à court terme, mais aussi des troubles mentaux permanents susceptibles d'altérer profondément leur capacité à fonctionner en société. Les survivantes peuvent avoir à faire face à la contamination par le VIH, souffrir de problèmes gynécologiques, tomber dans l'alcool et la drogue et souffrir des effets prolongés de traumatismes physiques. Les impacts sur leur santé mentale peuvent inclure l'anxiété, la dépression, l'automutilation et le syndrome de stress post-traumatique (SSPT).

L'exploitation violente peut également entraîner chez les survivantes une méfiance à l'égard des individus et des institutions de santé, ce qui peut sérieusement entraver la dispensation de soins. La traite à des fins sexuelles fait obstacle à la prise en charge et aux soins en détournant la relation de confiance et de sécurité de la survivante. Les survivantes comptent sur leurs trafiquants pour obtenir de la nourriture et être hébergées et, en échange, elles doivent travailler et ce travail implique des violences sexuelles et le

recours à la coercition. Ainsi, la main qui nourrit, offre un hébergement et promet la sécurité est aussi la main qui inflige les sévices et persécute.

Cette rupture sévère des relations d'attachement peut avoir un impact significatif sur les survivantes – perturbant leur estime de soi et affectant leur capacité à quitter une situation d'exploitation, à se reconstruire émotionnellement et à engager le dialogue avec les prestataires de services. Après des périodes d'isolement imposée, de perte d'autonomie et d'asservissement forcé, les survivantes disent se sentir impuissantes et désespérées, elles éprouvent des difficultés à réaliser des tâches quotidiennes, elles ont honte de leurs passé de victime et elles ressentent de la colère par rapport aux opportunités d'éducation ou de formation professionnelle qu'elles n'ont pas pu avoir. Beaucoup se sentent perdues dans leur quête personnelle d'identité et de sens. Contrôler des émotions et des relations interpersonnelles difficiles peut s'avérer un défi. En un mot, les effets de la traite à des fins sexuelles ont des impacts d'une grande portée, ils sont divers, profonds et souvent mal compris. Les signes et symptômes de détresse psychologique peuvent également échapper aux catégories habituelles de diagnostic et se

manifester sous forme d'expressions culturelles de détresse. Les systèmes de prise en charge qui tiennent suffisamment compte de ces expériences ont de bien plus grandes chances de succès<sup>1</sup>.

### La feuille de route du SSPT complexe

Recourir à un diagnostic traditionnel de SSPT comme moyen de décrire la détresse ressentie, et ensuite d'orienter le traitement ne suffit pas, et peu s'en faut, à rendre compte des effets à long terme d'un traumatisme aussi invalidant. À sa place, le « SSPT complexe » a été développé comme cadre de référence afin de comprendre les effets d'un traumatisme complexe – un traumatisme prolongé, répété et interpersonnel dans sa nature-même et auquel il n'est pas possible d'échapper du fait de contraintes physiques, psychologiques, de maturité, environnementales ou sociales. Parmi les exemples couramment admis de traumatisme complexe figurent le maltraitance des enfants, la violence domestique, la traite sexuelle et les autres formes modernes d'esclavage, les situations de génocide ou les campagnes de torture organisées. Le SSPT complexe inclut les symptômes fondamentaux propres au SSPT (répétition de l'événement, évitement ou émoussement émotionnel et hypervigilance) ainsi que des perturbations au niveau du contrôle de l'émotion, des relations interpersonnelles, de la conception de soi, de la prise de conscience et des systèmes de signification<sup>2</sup>. Il est admis que le SSPT complexe est la manière la plus exacte de décrire les perturbations profondes du fonctionnement psychologique vécues par les survivantes de traite sexuelle<sup>3</sup>.

### Comment incorporer une approche guidée par le traumatisme complexe

En intégrant une compréhension du traumatisme complexe à leur approche, les cliniciens et les travailleurs humanitaires peuvent développer des capacités leur permettant de combler l'écart entre besoin et engagement. Plusieurs étapes peuvent aider à y parvenir :

**Avoir conscience qu'apporter une réponse aux besoins non satisfaits d'une survivante influence les conditions de son rétablissement :** la prise en charge de sa sécurité matérielle, alimentaire, et plus généralement, des besoins de santé d'une victime conditionne sa guérison psychologique.

**Incorporer des éléments de traitement avéré :** l'intégration de principes provenant du modèle cognitif du SSPT peut améliorer la prestation de service. Cette approche est ancrée dans l'idée que l'auto-évaluation et l'évaluation de la place que l'on

occupe dans le monde jouent un rôle important dans la persistance ou la rémission des symptômes du traumatisme. Il a été démontré, par exemple, que le fait de s'accuser soi-même pour des événements négatifs de sa vie empêche le rétablissement. Il est possible d'intégrer au programme un enseignement psychologique sur les effets de la violence sexuelle – plus particulièrement pour comprendre les stratégies déployées par les auteurs pour isoler la victime et diminuer sa perception de sa propre valeur. Il faut également envisager d'incorporer une thérapie interpersonnelle (TIP), un traitement avéré reposant sur l'établissement de liens entre les événements de l'existence (deuil, conflit interpersonnel, transitions de rôle et/ou isolement social) et les symptômes d'anxiété. La TIP aide les individus à acquérir des compétences qui leur permettent de lutter contre l'impuissance et le désespoir, même dans des situations d'adversité extrême<sup>4</sup>. Ce traitement est recommandé dans le *Guide d'intervention humanitaire mhGAP* de l'OMS/HCR comme un traitement efficace de première intention pour la dépression qui peut être dispensé par des agents communautaires formés et encadrés, et non des professionnels de la santé mentale, dans des pays à revenu faible et intermédiaire<sup>5</sup>.

### Développer une sensibilisation aux interactions de déclenchement et incorporer des opportunités de choix et d'autonomie :

il est possible que la relation devienne tendue lorsqu'un clinicien bien intentionné introduit un cadre juridique ou un programme perçu comme l'imposition d'un contrôle ou d'une privation de droits. Par exemple, des conversations à propos d'une parentalité sûre et efficace peuvent avoir l'effet inverse si elles sont menées sur un ton punitif ou trop autoritaire. De la même manière, des interventions portant sur le sujet d'une violence auto-infligée ou infligée à autrui peuvent être particulièrement difficiles. Une relation de confiance peut tout à coup s'effondrer si un prestataire de soins évoque le souvenir d'un trafiquant en limitant la liberté ou l'autonomie. Dans ce type de circonstances, les prestataires de soins doivent garder à l'esprit que la perte de volonté et les sentiments de crainte qui s'ensuivent peuvent déclencher de l'anxiété, voire même un syndrome dissociatif chez les survivantes, par association avec un événement vécu et similaire qui a été le signal d'une agression ou d'un dommage imminent.

**Réaliser que le rejet du traitement peut être un moyen de communiquer la détresse :** les moments où, nous nous sentons inutiles en tant que prestataire de soins, ou pendant lesquels une survivante se désengage ou rejette un travail ou

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

des objectifs fixés, sont précisément les moments où nous devons faire une pause et réfléchir à ce qui se passe. Demandez-vous s'il est possible de comprendre cette interaction à la lumière des antécédents traumatiques de la survivante. Il peut être également utile de demander son opinion à une collègue. Par exemple, un projet d'hébergement ou une exigence éducative particulière peut sembler logique, et même nécessaire, du point de vue du programme, mais ils peuvent donner à une survivante d'exploitation sexuelle l'impression de se trouver piégée dans quelque chose qu'elle n'accepte pas. Il se peut qu'une survivante résiste à l'idée de participer à des cours ou à une formation professionnelle. Il faut alors se demander s'il se peut que ce type de situations contribue à réveiller des sentiments de déception, d'irritabilité ou de culpabilité liés aux opportunités et au temps perdus du fait de la traite ; il faut prendre le temps de faire preuve d'empathie et résoudre les problèmes de manière collaborative afin d'aider les survivantes à prendre les mesures nécessaires qui leur permettent de s'impliquer dans les soins.

**Renforcer le soutien social :** le recours stratégique à la maltraitance et l'isolation forcée imposée par les trafiquants entraînent la honte, ainsi que l'apprentissage de l'impuissance et de la méfiance. Il ne faut donc pas surestimer les effets de la participation à des groupes de soutien entre survivantes. La validation, le lien émotionnel et le soutien pratique qu'apportent d'autres victimes, ainsi que les chefs de groupe, encouragent les femmes à explorer la possibilité de compter sur l'entraide et l'attachement. Les groupes de parents permettent aux survivantes de faire l'expérience du soutien que leur apportent d'autres mères et de faire part de ce qu'elles ressentent dans un environnement sécurisant, ainsi que d'obtenir des informations et des orientations. Les chefs des groupes de parents peuvent accorder une attention toute particulière à la prise en charge des situations susceptibles de « déclencher » des sentiments de vulnérabilité ou une cascade de symptômes récurrents, comme par exemple lors d'interactions avec les enfants. En travaillant sur ces moments au sein du groupe, les mères peuvent se sentir mieux comprises et mieux préparées à gérer leurs responsabilités parentales, et potentiellement, se sentir plus confiantes pour tisser des liens intimes avec leurs enfants.

**Aborder le traumatisme par procuration :** les effets isolants et paralysants du traumatisme peuvent être transmis aux soignants. Les

prestataires de soins doivent mettre en place un groupe de consultation et apporter une supervision adéquate à leur personnel. Ils doivent également envisager d'établir un système de direction conjointe des groupes de soutien. Cela permet une réflexion et une supervision du personnel par leurs pairs, tout en réduisant l'épuisement professionnel qui accompagne tout travail indépendant et le poids des récits supportés seule.

**Envisager la recommandation de l'OMS/HCR d'inclure la santé mentale dans les soins de santé primaire :** le *Guide d'intervention humanitaire mhGAP* exhorte les acteurs humanitaires à inclure de manière routinière les programmes de santé mentale dans les soins primaires<sup>6</sup>. Les prestataires de soins doivent envisager de placer des professionnels de santé mentale dans les établissements de soins primaires et les maternités. Même en cas de besoins de soins gynécologiques ou obstétriques, les survivantes d'exploitation sexuelle peuvent se soustraire aux consultations gynécologiques ou anténatales de routine car ces examens sont une source d'anxiété. Les médecins qui travaillent dans ce domaine se trouvent dans une position privilégiée de pouvoir aider les survivantes à associer les soins médicaux à une expérience positive, et les établissements de santé maternelle sont l'endroit idéal pour organiser des groupes de parents.

**Jennifer McQuaid** [jmcquaidphd@gmail.com](mailto:jmcquaidphd@gmail.com)  
Enseignante clinique, Centre Yale de médecine pour demandeurs d'asile ; Chercheuse affiliée, Laboratoire international en santé mentale, Formation d'enseignants, Université Columbia  
<https://medicine.yale.edu/intmed/genmed/asylum/>

1. Cet article s'appuie sur l'expérience de l'auteure avec des survivantes de violence sexiste, principalement des femmes et des enfants, au cours d'une période de 12 années de travail au Sanctuaire pour les familles de New York City.  
<https://sanctuaryforfamilies.org>
2. Cloitre M, Courtois C A, Charuvastra A, Carapezza R, Stolbach B C et Green B L (2011) « Treatment of Complex PTSD: Results of the ISTSS Expert Clinician Survey on Best Practices », *Journal of Traumatic Stress* 24 (6): 615–627  
<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/jts.20697>
3. Levine J (2017) « Mental health issues in survivors of sex trafficking », *Cogent Medicine* 4:1278841  
<http://dx.doi.org/10.1080/2331205X.2017.1278841>
4. Organisation mondiale de la Santé et Université Columbia *Groupe de thérapie interpersonnelle (TIP) pour la dépression mhGAP* [www.who.int/mental\\_health/mhgap/interpersonal\\_therapy/en/](http://www.who.int/mental_health/mhgap/interpersonal_therapy/en/)
5. Organisation mondiale de la Santé (2015) *Guide d'intervention humanitaire mhGAP* [bit.ly/mhGAP-FR](http://bit.ly/mhGAP-FR)
6. Ventevogel P, van Ommeren M, Schilperoord M et Saxena S (2015) « Improving mental health care in humanitarian emergencies », *Bulletin of the World Health Organization* 93: 666–666A  
<https://doi.org/10.2471/BLT.15.156919>

## Trouver des solutions à la traite dans l'industrie du sexe : il est temps de reconnaître la contribution des travailleuses du sexe

Borislav Gerasimov

**Les efforts pour combattre la traite dans l'industrie du sexe doivent respecter les décisions et les actions des travailleuses du sexe, et les reconnaître, ainsi que leurs organisations, comme des parties prenantes légitimes du mouvement de lutte contre la traite.**

La lutte contre la traite a connu une forte augmentation depuis l'adoption en 2000<sup>1</sup> du Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Les efforts contre la traite ont attiré des millions de dollars de financement et d'activités de la part de divers acteurs, parmi lesquels on compte maintenant des institutions gouvernementales, des organisations internationales, des organisations de la société civile, des groupes de défense des droits des femmes ou des droits des migrants, ainsi que des mouvements sur les droits du travail, des syndicats, des groupes religieux, et même des entités à but lucratif<sup>2</sup>. Ces groupes s'impliquent dans un aspect ou plus des trois « piliers » du travail de lutte contre la traite tel qu'il a été défini par le protocole des Nations Unies : prévention, protection et répression.

En 2009, la Secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a ajouté un quatrième « pilier » – partenariats – soulignant ainsi la nécessité d'une coopération et d'une coordination plus efficaces entre les acteurs. Depuis lors, ce quatrième pilier a été institutionnalisé par le biais de plusieurs groupes de travail nationaux et internationaux réunissant des parties prenantes. À noter toutefois, l'absence flagrante des organisations représentant les intérêts des travailleuses de l'industrie du sexe au sein de cette réponse institutionnalisée. L'exclusion des travailleuses du sexe et de leurs organisations au cours de l'élaboration des politiques qui les concernent n'a rien de nouveau. Enracinée dans des perceptions traditionnellement moralisantes et réprobatrices des travailleuses du sexe, cette exclusion a été récemment plus influencée par la conceptualisation du travail du sexe par les penseuses féministes du Nord global qui considèrent qu'il s'agit d'une forme de violence à l'égard des femmes à laquelle il est impossible qu'elles puissent véritablement consentir de manière significative. De telles perceptions ont donné au travail de lutte contre la traite sa forme actuelle et ont contribué à renforcer la marginalisation des travailleuses du sexe et

ce, au prix d'un impact négatif considérable sur leur existence, leur travail et leur bien-être<sup>3</sup>.

Une étude publiée en 2018 par l'Alliance mondiale contre la traite des femmes (Global Alliance Against Traffic in Women – GAATW<sup>4</sup>), sur laquelle se fonde cet article, documente les stratégies que les travailleuses du sexe et leurs organisations emploient pour prévenir et combattre la violence, la coercition et l'exploitation dans l'industrie du sexe, y compris dans les cas de traite à des fins de prostitution. Elle démontre clairement que ces personnes doivent être considérées comme des partenaires déterminantes dans la lutte contre la traite<sup>5</sup>.

### La connaissance est pouvoir

Bien qu'opérant dans différents contextes, les représentantes d'organisations de travailleuses du sexe avec lesquelles les chercheurs de GAATW se sont entretenus adoptent la même approche pour soutenir les travailleuses du sexe. Ces organisations gèrent toutes un espace qui fonctionne comme centre d'accueil et dans lequel les membres de la communauté peuvent partager des repas, établir des liens d'amitié et discuter des questions qui les préoccupent. Les membres peuvent également obtenir accès à un ensemble de services qui vont des cours de langue à des groupes de soutien, en passant par un accompagnement psychologique et des services de santé. Toutes les organisations mènent également des activités de sensibilisation des travailleuses du sexe – écoute, conseil, intervention et services d'orientation en fonction des besoins individuels.

En Thaïlande, par exemple, l'organisation Empower organise des cours de Thaï et d'Anglais pour les travailleuses du sexe. Ces cours sont utiles non seulement pour travailler avec les clients (par exemple pour négocier les services et les prix, et éviter les malentendus), mais aussi pour celles qui décident de quitter l'industrie et changer de travail. Toutes les organisations fournissent des conseils juridiques aux travailleuses du sexe, directement ou par le biais d'une réorientation,



juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

notamment en ce qui concerne des désaccords avec des clients ou des responsables, ou à propos de leur statut d'immigration. Plusieurs d'entre elles donnent également des informations à celles qui sont nouvelles dans l'industrie sur les zones de travail considérées comme sûres, la manière de communiquer et négocier avec les clients, les clients à éviter, comment et où faire de la publicité et les prix à pratiquer. Ce type de mise à disposition d'informations sur les lois, les droits et les conditions de travail est une bonne pratique bien établie qui a pour but de réduire la vulnérabilité des migrants et de la main-d'œuvre à bas coût face à l'exploitation et aux abus, notamment à la traite, et à ce titre, de nombreuses organisations de lutte contre la traite entreprennent des activités de cet ordre.

Toutes les employées des organisations avec lesquels nous avons parlé s'impliquent également dans des activités publiques – conférences, manifestations, travail avec les médias ou plaidoyer politique – en vue de trouver des solutions à la criminalisation et la stigmatisation de la prostitution. C'est là un aspect important parce que les trafiquants exploitent la criminalisation et la stigmatisation pour maintenir les victimes sous leur contrôle en les convainquant que si elles s'adressent à la police, elles ne seront pas crues et qu'au contraire elles seront arrêtées et mises en prison pour prostitution et dans le cas des migrantes, déportées. Éliminer la stigmatisation et les sanctions criminelles et administratives à l'égard du travail du sexe et réussir à établir des relations respectueuses entre les travailleuses du sexe et la police auraient pour effet de faciliter l'identification (notamment l'auto-identification) des victimes de traite au sein de l'industrie.

### Solutions communautaires

Notre étude montre également que les travailleuses du sexe utilisent leurs propres ressources pour apporter de l'assistance à d'autres se trouvant dans la même situation. À Durban en Afrique du Sud, des pairs, éducatrices et sensibilisatrices, de l'organisation Sisonke ont découvert des jeunes femmes et des adolescentes sous le contrôle d'un proxénète qui se tenait à proximité. Sous prétexte de distribuer des préservatifs, elles ont réussi à donner à ces jeunes filles le numéro de l'assistance téléphonique de l'organisation, celles-ci ont appelé plus tard le personnel de l'assistance téléphonique qui a pu signaler le cas à la police. Cela s'est soldé par un succès et par une inculpation dans l'un des plus importants cas de traite d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle en Afrique du Sud.

En Inde, l'un des comités du collectif de travailleuses du sexe Veshya Anyay Mukti Parishad

(VAMP) a été contacté par la tenancière d'une maison de passes qui suspectait que l'une des filles que lui avait amenée un proxénète était mineure. Lorsque les membres du comité se sont rendues à la maison de passes pour enquêter, le proxénète a déplacé la fille en taxi pour l'amener dans un autre quartier. Le comité a alerté ses homologues dans le quartier qui ont découvert où le proxénète avait emmené la fille. Les membres du comité ont fini par la trouver, ont vérifié qu'elle était effectivement mineure, ont contacté ses parents, ont apporté un soutien psychologique aux parents et à la jeune fille et les ont adressés à la police. Bien que ce proxénète ait à nouveau réussi à s'échapper, l'action entreprise par le comité des femmes a eu un tel impact qu'il n'est jamais revenu dans cette communauté.

Ce que ces exemples, ainsi que d'autres cas documentés par l'étude GAATW ont en commun c'est le fait que les solutions ne sont pas toujours évidentes ou conventionnelles ; dans certains cas, les travailleuses du sexe doivent faire preuve d'ingéniosité afin de trouver la solution la mieux adaptée. Des mesures traditionnelles de lutte contre la traite visant à identifier les victimes telles que les opérations de « descente et de sauvetage » menées par les ONG ou la police sont généralement violentes et traumatisantes, à la fois pour les travailleuses du sexe et les victimes de traite<sup>6</sup>. Nos recherches montrent qu'à l'inverse, les interventions menées par des pairs placent les personnes au centre de l'action et sont sensibles aux réalités de l'industrie.

Dans certains pays où nous avons mené nos recherches, les organisations des travailleuses du sexe ont mis en place une coopération pragmatique, même si maladroite, avec les entités étatiques et les ONG en vue de traiter les cas présumés de traite. Par exemple, en Afrique du Sud, SWEAT et Sisonke coopèrent parfois avec la Ligne nationale d'urgence contre la traite humaine et, en Inde, certains officiers de police reconnaissent la nécessité de travailler avec VAMP afin de prévenir la traite.

Toutefois dans la plupart des cas les organisations de travailleuses du sexe sont exclues des sphères institutionnelles et politiques. En Espagne, l'organisation Hetaira n'a pas été acceptée au sein du réseau national d'ONG pour la lutte contre la traite. En Afrique du Sud, SWEAT a dû quitter la Coalition de lutte contre la traite du Cap-occidental du fait de l'hostilité des autres membres à propos de ses prises de position à l'égard de la prostitution.

### Des priorités communes

En fin de compte, les organisations de travailleuses du sexe sont des organisations de défense des

droits des travailleuses qui ont pour mandat principal la garantie du respect des droits humains, économiques, sociaux, politiques et du travail de leurs affiliées par les acteurs étatiques et non étatiques. Dans une certaine mesure, leur travail est tout à fait similaire au travail des ONG de lutte contre la traite qui sont membres de GAATW. Par exemple, les organisations de travailleuses du sexe fournissent des informations sur les droits et sur les conditions de travail, et indiquent où obtenir de l'aide en cas de violation de ces droits. Dans le domaine de la lutte contre la traite, il est couramment fait référence à ce type d'activités en tant que prévention, sensibilisation ou autonomisation. Dans les cas de violations des droits, et notamment dans les cas de traite, les organisations de travailleuses du sexe proposent une assistance pour déposer des plaintes et traiter avec la police, les tribunaux et les services d'immigration ; couvrir les besoins élémentaires ; fournir un soutien psychosocial et une aide à la médiation familiale ; aider les femmes à retourner dans leur communauté et à trouver un emploi. Dans le domaine de la programmation contre la traite, on fait généralement référence à des activités d'intégration/réintégration ou des services d'inclusion sociale.

L'amalgame automatique et inexact de tout travail sexuel à la traite et l'opinion selon laquelle toute forme de prostitution est une exploitation, empêchent de nombreuses organisations de lutte contre la traite de percevoir les similarités entre

leurs priorités et activités et celles des organisations de travailleuses du sexe alors qu'elles n'ont rien d'incompatibles : les organisations de travailleuses du sexe peuvent lutter contre les situations de traite et les organisations de lutte contre la traite peuvent respecter les droits des travailleuses du sexe. Nous espérons que l'étude de GAATW puisse favoriser une nouvelle approche respectueuse des décisions et des actions des travailleuses du sexe et les reconnaître comme des partenaires essentielles dans la lutte contre la traite humaine.

**Borislav Gerasimov** [borislav@gaatw.org](mailto:borislav@gaatw.org)

Coordinateur des Programmes de communication et de plaidoyer, Global Alliance Against Traffic in Women [www.gaatw.org](http://www.gaatw.org); Rédacteur d'*Anti-Trafficking Review* [www.antitraffickingreview.org](http://www.antitraffickingreview.org)

1. [bit.ly/UN-Palermo-Protocol](http://bit.ly/UN-Palermo-Protocol)
2. Bernstein E (2018) *Brokered Subjects: Sex, Trafficking, and the Politics of Freedom*, The University of Chicago Press
3. Voir par exemple Chuang J (2010) « Rescuing Trafficking from Ideological Capture: Prostitution Reform and Anti-Trafficking Law and Policy », *University of Pennsylvania Law Review*, Vol 158(6): 1655–1728 [bit.ly/Chuang-2010](http://bit.ly/Chuang-2010)
4. Un numéro de RMF publié en 2006, « Trafic d'êtres humains : préserver les droits et comprendre les failles » avait été produit avec le soutien et les conseils de GAATW. [www.fmreview.org/fr/trafic-detres-humains-preserver-les-droits-et-comprendre-les-failles](http://www.fmreview.org/fr/trafic-detres-humains-preserver-les-droits-et-comprendre-les-failles)
5. GAATW (2018) *Les travailleuses du sexe s'organisent pour le changement* [bit.ly/GAATW-travailleuses-du-sexe-changement](http://bit.ly/GAATW-travailleuses-du-sexe-changement)
6. Ahmed A et Seshu M (2012) « "We have the right not to be 'rescued'...": When Anti-Trafficking Programmes Undermine the Health and Well-Being of Sex Workers », *Anti-Trafficking Review*, Vol 1: 149–165 <https://doi.org/10.14197/atr.201219>

## Le retour en Italie des requérants d'asile vulnérables : la protection des victimes de traite

Lucia Della Torre, Adriana Romer et Margarite Zoetewejj

**Les conditions d'accueil inadéquates des requérants d'asile vulnérables en Italie soulèvent de graves questions sur la légitimité des transferts de personnes victimes de traite au titre de la procédure de Dublin.**

En vertu du Règlement de Dublin III, un État membre de l'UE peut demander à un autre État membre de ré-accueillir un requérant d'asile qui a déjà déposé une demande dans son premier pays d'asile. L'application de ce Règlement impose une pression disproportionnée sur les systèmes d'asile des pays dont les frontières font également partie des frontières extérieures de l'UE et dont l'Italie fait partie. Le résultat d'une telle pression, associée aux récents développements politiques et juridiques en Italie, signifie que les besoins

spécifiques des requérants d'asile vulnérables – parmi lesquels on compte des victimes de traite – sont souvent mal identifiés et inadéquatement couverts, ce qui soulève des doutes sur la légitimité de ces « transferts au titre de Dublin ».

L'identification précoce des victimes potentielles de traite au cours de la procédure d'asile est cruciale afin de leur donner les meilleures conditions possibles pour présenter correctement leur demande d'asile et les protéger de toute exploitation ultérieure. La Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte

contre la traite des êtres humains spécifie la manière dont chaque État membre doit s'assurer que ses autorités disposent de personnel formé et qualifié, capable d'identifier et d'assister les victimes.

Toutefois, il n'existe pas dans le cadre de la procédure d'asile italienne de dépistage généralisé des vulnérabilités et le pays ne remplit pas ses obligations à cet égard. Les ONG de lutte contre la traite indiquent que ce sont leur propre personnel qui signalent la majorité des cas, ou que les signalements proviennent des travailleurs sociaux formés et employés par les centres de réception ; très peu viennent de la police locale (et même alors, il est rare qu'ils aient été signalés par les policiers chargés de l'enregistrement des requérants d'asile).

La procédure d'asile en Italie débute par le dépôt d'une demande d'asile auprès du poste de police local. Des données biométriques sont enregistrées – soit immédiatement, si les capacités le permettent ou à une étape ultérieure. Une déclaration écrite est également prise, recueillie quelques semaines ou parfois quelques mois après l'enregistrement de la demande initiale. L'invitation à comparaître devant la Commission territoriale locale (qui est responsable de l'examen des demandes d'asile) n'est établie qu'après le traitement de la déclaration et en conséquence, une comparution devant la Commission n'a lieu au mieux que quelques mois après le début de la procédure d'asile. Cela signifie que les personnes qui ont été victimes de traite subissent une procédure d'asile extrêmement longue avant d'être correctement identifiées.

En coopération avec le HCR et le Bureau européen en matière d'asile, le ministère de l'Intérieur italien a publié des Directives<sup>2</sup> de manière à identifier les victimes de traite parmi les requérants et leur accorder, le cas échéant, la protection internationale. Conçues spécifiquement à l'intention des Commissions territoriales, ces directives permettent la mise en suspens de la procédure d'asile jusqu'à quatre mois si la Commission est convaincue que le requérant est susceptible d'avoir été trafiqué. Pendant cette période, le requérant, conformément aux recommandations de la directive, est confié à une ONG locale spécialisée. Après avoir interrogé le requérant, l'organisation soumet à la Commission territoriale une évaluation des dires du requérant sur les circonstances de son trafic et leur pertinence au regard de sa demande de protection internationale.

Au cours d'entretiens menés en septembre 2019 dans le cadre d'un rapport OSAR sur les conditions d'accueil en Italie<sup>3</sup>, des employés de ces ONG locales et des Commissions territoriales ont indiqué que la publication des directives gouvernementales

et la formation reçue par le personnel avaient eu un impact positif sur leur collaboration et que le nombre de renvois par les Commissions territoriales avait augmenté. Mais même si cette augmentation des taux de renvoi est une bonne nouvelle, le financement et les ressources à disposition des ONG locales n'ont pas augmenté de manière proportionnelle. En conséquence, les ONG locales manquent de capacité pour apporter une assistance adéquate à ceux qui leur sont envoyés<sup>4</sup>.

### Le décret Salvini et les conditions d'accueil

Avec l'entrée en vigueur du Décret Salvini en octobre 2018 qui amendait plusieurs articles de la loi italienne sur la migration, la situation des victimes de traite s'est encore détériorée plus avant. Outre l'abolition du statut de protection humanitaire (qui avait été utilisé dans une très grande mesure pour les requérants d'asile qui ne remplissaient pas les critères pour obtenir la protection internationale) le décret Salvini, retire aux requérants d'asile vulnérables – y compris aux victimes de traite – l'accès aux centres qui offrent des programmes d'accueil individuel. Ces centres d'accueil sont maintenant réservés aux personnes qui ont un statut de protection internationale ou aux enfants non accompagnés qui demandent l'asile ; tous ceux qui ne tombent pas dans l'une de ces catégories, n'ont désormais plus droit qu'aux grands centres d'accueil collectifs.

Parallèlement, la contribution financière de l'État par personne hébergée dans ces centres d'accueil collectifs a été réduite, passant d'environ 35 à 18€ à peine par jour, ce qui a entraîné une chute du niveau de qualifications et d'expérience des personnels de ces centres et a altéré le ratio des requérants d'asile/employé qui a augmenté et qui est passé de dix pour un à cinquante pour un. Dans les centres qui ont une capacité de moins de 150 personnes, il n'est pas prévu de poste d'employé de garde durant la nuit. Le nombre des employés professionnels tels que les médiateurs culturels, travailleurs sociaux ou professionnels de santé a été drastiquement réduit et le soutien psychologique a été entièrement éliminé. Le personnel qualifié est dans l'incapacité de passer plus de quelques minutes par semaine avec chaque requérant d'asile. Le manque de contact personnel et de temps ne permet pas l'établissement d'une relation de confiance et ne donne pas non plus au personnel le temps nécessaire pour identifier les vulnérabilités des résidents et prendre les mesures appropriées. Du fait de ces changements, nombre d'organisations caritatives sont réticentes et refusent de poursuivre la gestion de ces centres dans la mesure où elles se voient dans l'impossibilité



## Le recours au contentieux civil au nom des survivants de la traite : une nouvelle approche de la responsabilité?

Henry Wu

**Les poursuites pénales pour les délits de traite ont une portée toute limitée. Le contentieux civil pourrait constituer un moyen de parvenir à la justice et à la reconnaissance de la responsabilité dans un cadre juridique qui placerait la victime au cœur de la procédure et prendrait en compte le traumatisme vécu.**

Comparé au nombre de personnes que l'on estime avoir fait l'objet de traite, le nombre de poursuites pénales pour délit de traite est excessivement bas. À l'échelle internationale, il y a eu, en 2018, à peine plus de 11 000 poursuites, et seulement 4 % d'entre elles concernaient une traite liée à un trafic de main-d'œuvre<sup>1</sup>. Malgré l'existence d'un cadre juridique relatif à la traite et de sa ratification étendue, dans de nombreuses parties du monde, l'approche fondée sur la justice pénale n'a pas été à la hauteur de sa double tâche qui est de prévenir la traite et de protéger les victimes. Lorsque les poursuites pénales ne sont pas envisageables, le contentieux civil peut faire respecter les droits des victimes et exiger des auteurs de la traite qu'ils rendent des comptes. Plutôt qu'un simple substitut aux poursuites pénales, une stratégie de contentieux civil au nom des victimes constitue une approche radicalement différente.

### Différences structurelles entre action civile et pénale

Le contentieux civil permet à la victime de traiter de recouvrer des dommages-intérêts compensatoires pour la perte, le préjudice et le tort causés. Dans certaines juridictions, les tribunaux peuvent également attribuer des dommages punitifs afin d'infliger une responsabilité financière aux auteurs de la traite et les dissuader d'actes similaires. Toutefois, la différence la plus importante entre les cas civils et pénaux réside dans le fait que, dans le contexte civil, le processus juridique est engagé par la victime. L'action civile fonctionne dans un cadre juridique plus réactif que celui régissant les poursuites pénales lorsqu'il s'agit des objectifs et intérêts des victimes de traite. L'objectif principal des poursuites en matière de traite est souvent d'obtenir une condamnation assortie d'une longue peine d'emprisonnement, mais le processus à travers lequel les procureurs obtiennent une condamnation peut se faire aux dépens des victimes. Par exemple, certaines autorités ont pu être amenées à détenir

temporairement des victimes de traite afin de les contraindre à témoigner<sup>2</sup>. Les victimes peuvent avoir différentes raisons de ne pas coopérer avec les autorités, mais, même lorsqu'elles sont d'accord pour témoigner, le fait de comparaître devant un tribunal peut être pour elles une épreuve stressante et traumatisante ; en outre les résultats de la justice punitive, comme les longues peines d'emprisonnement, ne correspondent pas toujours à ce que les victimes entendent par « justice ». Des victimes, qui elles-mêmes peuvent risquer des poursuites pénales ou la déportation du fait de leur implication dans des activités de prostitution ou de leur statut migratoire irrégulier, peuvent estimer que le recours à un système de justice pénal n'est pas dans leurs intérêts. Les victimes peuvent, par exemple, vouloir des résultats substantiels – comme un logement et un emploi stables – qui ne sont pas obtenus par le biais de poursuites pénales parce que ces mesures de réparation ou dédommagements sont rarement ordonnées dans le contexte pénal<sup>3</sup>. En fin de compte, étant donné que dans les cas civils la norme de preuve exigée est moins élevée, les victimes de traite ont plus de probabilité d'obtenir gain de cause dans le cadre d'un contentieux civil.

### Une approche centrée sur la victime et qui tient compte du traumatisme infligé

Kendra Ross, une survivante de traite et de travail forcé, a déposé une plainte civile devant le tribunal de district du Kansas, accusant l'auteur de la traite, le chef de file d'une secte nationale, de l'avoir forcée à travailler plus de 40 000 heures sans aucune compensation, et ce depuis qu'elle avait à peine 12 ans<sup>4</sup>. Kendra Ross a obtenu plus de 8 millions de \$US en réparation et dommages, le montant le plus élevé jamais accordé à une victime individuellement aux États-Unis dans un cas de traite instruit au civil. Il est important de remarquer, toutefois, que ces montants importants n'indiquent pas que la victime a effectivement reçu une compensation financière. Les auteurs de traite

ont souvent des biens cachés ou inaccessibles ce qui rend très difficile d'obtenir les sommes dues auprès des condamnés. De plus, se concentrer sur les aspects pécuniaires des jugements tend à minimiser la longueur de la procédure et à dévaloriser le courage dont doivent faire preuve les victimes.

Cet exemple montre également comment les cas civils peuvent s'inscrire dans une approche centrée sur la victime et le traumatisme infligé. Betsy Hutson, l'avocate qui a dirigé l'équipe « pro bono » représentant Kendra Ross, a décrit le processus progressif nécessaire à l'instauration d'un climat de confiance<sup>5</sup>. Du fait de ses traumatismes antérieurs, Kendra Ross s'était montrée réticente lors des premières réunions. Ses avocats n'ont commencé à préparer sa plainte que six mois après l'avoir rencontrée et son dossier n'a été déposé qu'un an et demi après le premier entretien. Alors que le cas suivait son cours, Betsy Hutson a mis en place une approche permettant de tenir compte du traumatisme subi, approche qui a consisté à poser des questions ouvertes, faisant ainsi preuve d'empathie, et à faire continuellement le point avec Kendra sur ses objectifs et ses besoins. Le fait qu'un contentieux civil ne se poursuive que lorsque la victime est prête est une caractéristique essentielle qui est propre au contexte civil. Et du fait qu'une victime de traite prend activement part dans la procédure, le processus de demande de compensation est en lui-même une reconnaissance de son autonomie et contribue à soutenir l'évolution de ses besoins et à faciliter son rétablissement.

### Le contentieux civil dans un contexte international

Même si la grande majorité des contentieux civils pour traite ont été déposés devant des tribunaux aux États-Unis, un certain nombre de cas ont également eu lieu dans d'autres pays comme l'Australie, l'Ouganda, la Belgique et Israël<sup>6</sup>. Contrairement aux cas pénaux, les contentieux civils impliquent principalement une exploitation par le travail plutôt que sexuelle. Le contentieux civil se prête bien aux cas de traite de main-d'œuvre pour tout un tas de raisons. Premièrement, les lois pénales sont souvent limitées en ce qui concerne la traite de main-d'œuvre et cela peut rendre la tâche des procureurs difficile pour engager des poursuites criminelles concernant les cas de traite de main-d'œuvre. Dans le contexte civil, les procureurs peuvent avoir recours à toute une gamme de cadres juridiques alternatifs

existants, comme le droit de la responsabilité civile ou le droit du travail. Deuxièmement, les tribunaux peuvent se montrer réticents et hésiter à considérer que certaines circonstances d'exploitation par le travail s'appliquent au droit sur la traite de main-d'œuvre ou celui instruisant les formes d'esclavage modernes. Il est possible que dans le contexte civil, les tribunaux soient davantage habitués à des motifs de poursuite classiques tels que des plaintes pour rupture de contrat par exemple.

Le contentieux civil peut également constituer une approche particulièrement prometteuse lorsque les auteurs du délit nuisent à la bonne administration de la justice. Par exemple, en 2012, une plainte civile a été déposée devant la Haute Cour de l'Ouganda dans laquelle le plaignant, un ressortissant libanais, avait initialement été recruté pour travailler à un poste de gestionnaire. Au lieu de cela, les accusés lui avaient confisqué son passeport et l'avaient forcé à travailler sans rémunération dans des conditions cruelles et inhumaines. Lorsque le plaignant a cherché à obtenir de l'aide auprès des autorités locales, les accusés ont recouru à plusieurs services de sécurité pour le harceler<sup>7</sup>. Bien qu'il ait pris contact avec la Commission ougandaise des droits de l'homme et avec toute une série d'autres agences gouvernementales, le plaignant n'a jamais été en mesure de faire rendre des comptes aux auteurs de traite. En 2015, le tribunal a statué en faveur du plaignant dans une action instaurée au civil et lui a accordé des dommages punitifs supplémentaires au motif déclaré d'avoir dissuadé le recrutement de main-d'œuvre à des fins d'exploitation et l'exploitation par le travail.

### Un modèle propre à renforcer l'accès à la justice

Le Human Trafficking Legal Center (HTLC), une organisation sans but lucratif basée aux USA, constitue un modèle utile pour montrer comment faire progresser les contentieux civils au nom des victimes de traite<sup>8</sup>. L'HTLC a formé des milliers d'avocats de cabinets juridiques internationaux. Plus important encore, HTLC joue un rôle de passerelle – une organisation qui met en relation des victimes de traite avec des avocats hautement qualifiés du secteur privé. HTLC reçoit des cas transmis par des ONG locales partenaires et d'autres organisations d'assistance directe. Il est possible que les avocats d'HTLC rencontrent d'abord les victimes pour déterminer si leur cas est admissible, avant de les renvoyer ensuite vers des avocats

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

privés qui acceptent de les prendre en charge sur une base « pro bono ». Les avocats d'HTLC fournissent une assistance technique et peuvent également jouer le rôle de co-conseillers.

Une telle structure comporte plusieurs avantages. Premièrement, les contentieux civils peuvent prendre plusieurs années, en fonction de la nature du cas. En conséquence, instruire un cas au civil jusqu'à sa conclusion peut être incroyablement coûteux. Le fait d'engager des avocats privés qui travaillent sur une base « pro bono » permet à HTLC de garantir une défense de qualité aux victimes sans qu'il leur en coûte un centime. Selon les pays, les avocats de cabinets privés peuvent se voir imposer un quota minimum d'honoraires « pro bono » – une obligation professionnelle qui peut être remplie par le biais de ce type de représentation. Une telle structure signifie également qu'HTLC peut s'occuper de cas de traite au civil tout en maintenant des frais de fonctionnement peu élevés et avec un personnel permanent peu nombreux. HTLC donne également aux avocats un accès à sa base de données qui contient plus de 400 contentieux civils déposés devant des tribunaux fédéraux aux États-Unis.

Plusieurs aspects déterminants du modèle HTLC mettent en lumière des étapes qui pourraient servir d'exemples à d'autres afin de renforcer le recours aux contentieux civils dans les cas de victimes de traite :

- Soutenir les organisations passerelles qui jouent un rôle d'intermédiaires entre les prestataires de services directs et les avocats.
- Former des avocats du secteur privé afin de minimiser l'impact financier qui peut être calibré sans exiger un énorme financement supplémentaire.
- À titre d'étape initiale, faciliter l'accès aux ressources et informations au moyen d'une base de données mondiale qui rassemblerait les dépôts de dossiers de traite au civil en vue d'accumuler les connaissances pratiques nécessaires à plaider ce type de contentieux civils.

Le caractère transposable du modèle dépend de l'implication d'un certain nombre de parties prenantes de la société civile, notamment, une coopération efficace avec les ONG et les organisations anti-traite qui génèrent un flux régulier de cas ; l'engagement de juristes spécialistes des droits de l'homme et d'avocats du civil disposés à défendre des victimes de traite ; et le soutien de donateurs pour des

organisations passerelles comme HTLC et la création d'organisations similaires ailleurs dans le monde. Il existe, toutefois, des difficultés pratiques et juridiques à l'expansion des efforts de contentieux civils. Dans d'autres pays, il est possible qu'il n'existe pas de culture établie des services « pro bono » de la part des avocats privés, comme c'est le cas aux États-Unis, et les lois d'autres pays ne permettent peut-être pas aux victimes de poursuivre les auteurs de traite en vue d'obtenir des dommages.

Enfin, les contentieux civils ne sont pas exempts de risques. Des avocats n'ayant pas reçu de formation adéquate risquent de soumettre les victimes à des traumatismes supplémentaires lors du processus d'enquête détaillée mené dans le cadre d'un contentieux civil. Des modes alternatifs de couverture des honoraires, notamment des dispositifs d'honoraires conditionnés aux résultats selon lesquels les avocats reçoivent un pourcentage du montant final accordé aux victimes peuvent s'avérer onéreux au point de relever de l'exploitation. Enfin, témoigner dans le cadre d'un contexte civil peut représenter un stress pour les victimes. Néanmoins, ces inconvénients ne sont pas nécessairement spécifiques aux contentieux civils et peuvent s'avérer encore plus conséquents dans le contexte pénal. Malgré ces risques, le contentieux civil mérite une place dans le cadre d'une stratégie anti-traite globale et à l'échelle internationale.

**Henry Wu** [henrywu98@gmail.com](mailto:henrywu98@gmail.com)

Lauréat d'une bourse Rhodes en 2020, Université d'Oxford

En 2019, l'auteur était chargé de recherche au Human Trafficking Legal Center

1. Département d'État des USA (2019) *Trafficking in Persons Report June 2019* bit.ly/US-TIP-2019
2. Wu H et Levy A (2020) « Prosecution at Any Cost? The Impact of Material Witness Warrants in Federal Human Trafficking Cases » bit.ly/Wu-Levy-HTLC-2020
3. Levy A (2020) « United States Federal Courts' Continuing Failure to Order Mandatory Criminal Restitution for Human Trafficking Victims » bit.ly/Levy-HTLC-2019
4. Hauser C (2018) « Woman Trafficked by Cult Is Awarded \$8 Million: 'They Took My Childhood' », *New York Times* bit.ly/Hauser20180525
5. Hutson B (2018) « From Enslavement to Empowerment: A Trauma-Centered Approach to Civil Litigation » *Trafficking Matters* bit.ly/Hutson-trauma-civil-2018
6. <https://sherloc.unodc.org>
7. *El Teremwye c. Awadi & 3 autres*, (2015) « Jugement », Haute Cour de l'Ouganda, Kampala bit.ly/Elteremwye-Awadi
8. <https://www.htlegalcenter.org>

## Remise en cause de l'existence d'une interconnexion supposée entre traite et financement de la terreur

Craig Damian Smith

**L'affirmation d'une relation de causalité entre la traite et le financement de la terreur est mise en doute tant par le manque de preuve et la faiblesse des données que par ses implications politiques troublantes.**

Depuis 2015, des déclarations de plus en plus affirmées concernant les liens entre traite et terrorisme ont été proférées dans une série d'instruments émanant du Conseil de sécurité de l'ONU (CSNU). La résolution 2388 de 2017, plus particulièrement, affirmait que la traite était un des éléments principaux contribuant au financement de la terreur<sup>1</sup>. Et en 2019, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT) du CSNU a publié un rapport supposé apporter les preuves d'une véritable interconnexion entre traite humaine, terrorisme et financement de la terreur<sup>2</sup>.

Les revendications concernant ces liens se sont développées dans le contexte de l'essor du groupe État islamique (EI) en Syrie et en Irak et les efforts renouvelés de l'UE et des États membres de l'UE pour contenir la migration irrégulière suite à la « crise » des réfugiés de 2015. La France a entamé des discussions portant sur la Résolution 2388 suite à des faits relatés dans les médias concernant la vente de migrants provenant d'Afrique sub-saharienne lors de ventes aux enchères d'esclaves en Lybie et de renseignements comme quoi des filières de l'EI profiteraient de ces opérations de traite. Ces articles semblaient fournir des preuves qui ont été utilisées pour justifier les déclarations européennes selon lesquelles la migration illicite serait dirigée par des réseaux transnationaux de traite, plutôt que le résultat de dynamiques complexes de migration.

Le CSNU cite la Lybie comme étant l'un des pays prenant part à une mouvance internationale, et où des groupes terroristes profiteraient de la traite, parallèlement à des activités d'asservissement et de trafic de personnes menées par l'EI en Irak, en Syrie et en Turquie ; au trafic de personnes par la filière d'Al-Qaeda au Sahel ; aux enlèvements d'enfants, aux mariages forcés et aux recrutements forcés de Boko Haram au Nigeria ; aux demandes de rançon d'Al-Shabab dans la Corne de l'Afrique ; et aux recrutements forcés d'enfants soldats par l'Armée de résistance du Seigneur en Afrique centrale. Même si tous ces cas sont sans

aucun doute troublants, l'application d'une méthodologie de recherche de base en sciences sociales jette le doute sur leur comparabilité et sur les relations de causes à effet qu'implique nécessairement le terme « interconnexion ». Bien plus, le terme « interconnexion » est souvent employé de manière rhétorique dans le but de provoquer des appariements productifs entre deux domaines politiques apparemment sans rapport<sup>3</sup>. L'agenda politique du CSNU suscite la préoccupation dans la mesure où le CSNU a commencé par affirmer l'existence d'une interconnexion entre traite et financement de la terreur pour ensuite mandater des recherches destinées à en apporter les preuves.

Je formule cette affirmation en se fondant sur la chronologie des résolutions et parce que j'ai été l'un des consultants impliqués dans la rédaction du rapport de la DECT. J'ai fourni à ce sujet quatre constatations principales. Premièrement, les cas restaient idiosyncratiques et ne fournissaient pas de preuve de l'existence d'une interconnexion. Deuxièmement, la faiblesse des données relatives à la traite et au financement de la terreur, d'une manière générale, rendait impossible une quelconque estimation de la proportion de financement que les groupes terroristes tiraient de la traite, même si, selon toute probabilité, cela devait être insignifiant comparé à d'autres sources de financement<sup>4</sup>. Troisièmement, les groupes terroristes exploitent les routes de migration illicite qui traversent leur territoire mais orchestrent rarement une traite internationale. Quatrièmement, une lutte contre la traite basée sur des tactiques anti-terroristes entraînerait potentiellement des programmes politiques plus fortement militarisés en ignorant toute pratique optimale relative aux approches centrées sur les victimes, à l'atténuation des causes profondes et à la mise en place de voies sécurisées et légales de migration. Même si le rapport de la DECT incluait certaines de ces réserves, les éléments qu'il présente ne permettent pas de soutenir son argument selon lequel il existe une interconnexion évidente entre traite et financement de la terreur.



juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

Le présent article a pour objet de persuader les décideurs et les chercheurs d'approcher la prétendue « interconnexion entre traite et financement de la terreur » avec scepticisme et d'éviter la diffusion de ces affirmations en l'absence de recherches plus détaillées et de données plus fiables. Mes constatations se fondent sur des recherches documentaires et des entretiens avec des experts aux sièges et dans les bureaux régionaux de différentes organisations internationales et également avec des groupes de réflexion et des organes internationaux de maintien de l'ordre aux États-Unis, en Turquie, en Égypte, au Nigéria et en Europe<sup>5</sup>.

### Des données de mauvaise qualité impossibles à comparer

L'obstacle principal qui empêche d'affirmer l'existence d'une interconnexion entre traite et financement de la terreur est l'absence de données solides comparables à partir desquelles effectuer des observations sur les relations de causalité entre les variables. Premièrement, l'insuffisance des données portant sur la traite saute aux yeux dès lors que l'on examine les études annuelles s'y rapportant. Le Rapport mondial sur le trafic d'êtres humains de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), par exemple, se limite aux statistiques de poursuites au niveau des États. La nature et la fiabilité de ces statistiques varient très largement, nous renseignent peu sur les taux de la traite dans sa globalité et ne permettent pas d'extrapoler et d'obtenir des statistiques mondiales sur le trafic des êtres humains. Les rapports de l'Organisation internationale du travail comme les Estimations mondiales de l'esclavage moderne centrés principalement sur le travail forcé et le mariage forcé ont à cœur de signaler les limitations des données et de prévenir contre le risque d'extrapolation pour obtenir des statistiques mondiales. Les rapports du Département d'État américain sur la Traite des personnes qui classent les États en fonction de leur respect du droit international et de la manière dont ils combattent la traite sont peut-être parmi ces rapports ceux qui ont le plus d'influence. Même si ces rapports sur la Traite des personnes contenaient habituellement des taux estimatifs de traite, ces estimations ont été abandonnées suite aux critiques formulées par l'organisme d'audit, d'évaluation et d'investigation du Congrès américain (Government Accountability Office – GAO) concernant l'impossibilité d'en vérifier les données<sup>6</sup>.



Un jeune réfugié érythréen de 17 ans imprime sa main sur une bannière du HCR #EndHumanTrafficking dans le camp de réfugiés de Shagarab au Soudan.

Bien que les discussions autour du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières aient remis à l'ordre du jour l'appel de l'Objectif de développement durable 16.2 concernant la mise en place d'outils de contrôle plus robustes à travers l'adoption d'indicateurs communs, la présence d'obstacles fondamentaux empêchant la recherche comparative sur la traite a également été reconnue, plus particulièrement pour ce qui touche à la disparité des régimes juridiques, des terminologies employées et des méthodes d'identification. Bien plus, les trafiquants (et souvent les survivants de traite) ont tout intérêt à agir de manière à contrecarrer un tel recueil de données.

L'Indice mondial de l'esclavage (Global Slavery Index – GSI) de la Fondation Walk Free qui a gagné en influence en définissant la traite comme une forme d'« esclavage moderne » (et il est couramment cité, y compris par la DECT) vise à offrir des mesures par pays et mondiale qui se fondent sur des stratégies estimatives fragiles dérivées d'un ensemble d'activités mais sans compter toutefois d'élément transfrontalier – le facteur largement utilisé par les organismes de maintien de l'ordre et les organisations internationales pour détecter les cas et estimer et regrouper les données. Les experts que j'ai interrogés pendant mes recherches ont formulé des critiques plutôt acerbes sur sa fiabilité<sup>7</sup>. Selon eux, en dépit d'un scepticisme prévisible des chercheurs universitaires concernant sa rigueur statistique, on constate au niveau de l'ONU une acceptation généralisée des estimations de l'Indice, en partie à cause du lobbying intense effectué par la Fondation Walk Free et en partie également parce que l'Indice mondial de l'esclavage semble apporter une solution à des problèmes complexes d'estimation.

L'étape suivante dans l'identification d'une interconnexion causale consisterait à estimer la part des revenus que les groupes terroristes tirent de la traite. Ici également nous nous heurtons à des difficultés majeures. Il existe sans aucun doute des éléments solides pour indiquer que les groupes terroristes comptent sur des activités criminelles pour assurer leur financement. Toutefois, des personnels de l'ONUUDC et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ont indiqué à quel point les chiffres du financement de la terreur se fondent souvent sur des renseignements classifiés provenant d'agences qui ont un intérêt particulier à exagérer l'importance du problème. Les évaluations ne sont pas mises à disposition à des fins d'examen indépendant, au contraire, les chercheurs se contentent de citer les statistiques officielles. De manière similaire, certains répondants ont argumenté qu'il existe bon nombre de malentendus entre politiciens au sujet des connexions entre criminalité transnationale et terrorisme et ils prétendent avoir observé une tendance à amalgamer chevauchement géographique et convergence opérationnelle.

Le Groupe d'action financière (GAFI) – une organisation intergouvernementale de surveillance – a souligné les difficultés qu'il y avait à suivre les recettes de la migration irrégulière de manière générale<sup>8</sup>. Alors même qu'ils avaient connaissance des cas cités dans les instruments du CSNU, les personnels de l'ONUUDC que j'ai interrogés étaient catégoriques, ils ne connaissaient aucune statistiques (classifiées ou autres) capable d'étayer l'affirmation selon laquelle des groupes comme Al-Qaeda, Boko Haram ou l'EI tireraient une part significative de leurs revenus de la traite. Dans la mesure où le trafic et la traite sont bien souvent plus localisés, il est très possible qu'en première instance il y ait très peu d'activités transnationales à mesurer.

### Opportunisme, oppression et recrutement

La traite de personnes aux mains de l'EI constitue le cas le plus évident de trafic terroriste à des fins lucratives. Plus notoirement, l'EI a réduit en esclavage des milliers de femmes et de filles Yézidis d'Irak qui ont été distribuées comme butin de guerre, soumises à des viols systématiques, vendues localement ou trafiquées vers la Syrie et la Turquie. À son apogée, un comité spécialement créé par l'EI était chargé de superviser cette opération à la logistique compliquée. Toutefois, mis à part le niveau de sophistication de cette opération, le GAFI

reconnait « qu'il est difficile de considérer la traite humaine comme une source lucrative de revenus » pour le groupe lorsqu'on le compare à d'autres sources de financement comme le pétrole, les antiquités, les rançons et les taxes perçues sur les populations locales<sup>9</sup>.

Les éléments probants suggèrent que les groupes terroristes utilisent plus fréquemment la traite et d'autres crimes qui y sont associés à des fins opérationnelles et idéologiques plutôt que purement financières. Les groupes utilisent l'asservissement et les mariages forcés pour recruter, retenir et récompenser leurs membres, ou pour terroriser les populations locales, et à cet effet, mènent régulièrement des campagnes de recrutement forcé de combattants et d'enfants soldats. La plupart de ces pratiques ne constituent toutefois pas un trafic international. Les résolutions du CSNU ont donc tendance à amalgamer d'anciens crimes et violations des droits de l'homme avec l'objet de ses priorités du moment, à savoir la Syrie, l'Irak et la Libye. Comme l'a fait remarquer un répondant qui travaillait pour l'administration Obama, « le Conseil de sécurité semble amalgamer la traite avec d'autres types d'exploitation que nous combattons depuis une bonne vingtaine d'années ». D'une manière plus générale, alors que les trafiquants s'efforcent de rester dans la clandestinité, les terroristes sont friands d'attention politique, ce qui ne facilite pas la subornation, la collusion et la corruption nécessaires au déplacement de personnes par-delà les frontières. Dans la ville côtière libyenne de Sabratha, par exemple, les trafiquants ont financé la lutte contre l'EI parce que la présence de ce groupe mettait en danger leurs revenus.

Les groupes armés ont opéré pendant longtemps le long des routes de migration irrégulière. Avant le renversement du général Kadhafi en 2011, le régime et ses forces alliées exerçaient un contrôle sur le trafic illicite et la traite des personnes. Depuis, les migrants peuvent se trouver en proie avec la traite dans les zones contrôlées par le Gouvernement d'entente nationale, comme dans celles contrôlées par des militants, et se heurter à des obstacles encore plus importants pour quitter la Libye au vu des accords passés avec les États membres de l'UE. En effet des entités financées par la communauté internationale (notamment les Forces libyennes spéciales de dissuasion, leurs garde-côtes et la Direction pour la lutte contre la migration irrégulière) ont essentiellement pris le contrôle de ces routes et se consacrent systématiquement à la traite – et ce, de manière

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

plus encore plus répandue que ne le faisaient les militants après la chute de Kadhafi.

### Eviter les appariements politiques non productifs

La dernière question est la suivante, la référence à une interconnexion entre traite et financement de la terreur offre-t-elle un appariement politique productif – comme cela a été le cas pour l'interconnexion entre migration et développement ? À une seule exception près, celle d'un officier de sécurité du Nigéria, tous mes répondants ont mis en garde contre le recours aux types de tactiques militarisées associées aux politiques de contreterrorisme. Plusieurs d'entre eux s'inquiétaient du fait que gérer la traite comme une question de sécurité au sens strict, risquait de provoquer des résultats préjudiciables inattendus, tant en ce qui concerne la sécurité internationale, que le sort des victimes de traite.

Les opérations militaires déstabilisent fréquemment les États et les régions, engendrent du ressentiment et exacerbent l'extrémisme, tout en servant de catalyseur de déplacement. Elles créent également des marchés pour la traite et le trafic. L'armée de libération du Kosovo et d'autres groupes armés de l'ex-Yougoslavie, par exemple, ont trafiqué des femmes et des filles afin de répondre à la demande émanant des membres de l'OTAN et des forces de l'ONU. Les mêmes dynamiques apparaissent de manière plus générale autour des opérations humanitaires et de maintien de la paix qui ont souvent pour but d'éliminer l'extrémisme.

Les preuves sont abondantes et elles démontrent à quel point il est préjudiciable d'appliquer un prisme sécuritaire aux politiques de migration, aux normes de protection internationale, aux droits des migrants et à la sécurité de l'État. L'appariement de la traite et du terrorisme permet aux régimes autocratiques et autoritaires d'instrumentaliser la préoccupation de l'ouest à l'égard de l'islamisme et de la migration irrégulière afin de se procurer des aides militaires et consolider leur contrôle politique intérieur. Comme le montre la question d'un spécialiste chevronné des situations d'après conflit : « Que vous indique le fait qu'un gouvernement autoritaire confirme au Conseil de sécurité que oui, en effet, « la menace du jour » est un gros problème sur son territoire ? [Et bien, cela signifie] qu'ils veulent davantage de financements pour leurs services de sécurité [...] et par-dessus tout, qu'ils les veulent sans traces comptables ».

En fin de compte, déployer des politiques anti-terroristes dans la lutte contre la traite

aurait pour effet d'ignorer les bonnes pratiques préconisées par les chercheurs universitaires, les praticiens et les organisations de défense des droits, en particulier lorsqu'il s'agit des dispositions relatives aux moyens d'existence, à l'éducation et au développement et également des régimes juridiques soucieux des victimes. L'accès à des voies de migration sûres et légales permettrait également d'atténuer la vulnérabilité face à la traite ayant cours sur les routes de migration irrégulières. Malheureusement, les membres du CSNU qui ont élaboré la Résolution 2388 dépendent de plus en plus fortement de la coopération avec des États autocratiques et autoritaires dans le cadre de leurs programmes de contrôle de la migration – ce qui, avant toute chose, a pour effet de renforcer la vulnérabilité face à la traite.

Craig Damian Smith

*Craigdamian.smith@ryerson.ca*

Chargé de recherche principal en Gouvernance de la migration, Titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la Migration et l'Intégration, Université Ryerson, Toronto  
[www.ryerson.ca/cerc-migration/about/](http://www.ryerson.ca/cerc-migration/about/)

1. Pour consulter la liste complète des résolutions et déclarations associées, voir : <http://CSNUr.com/en/resolutions/2388>.
2. DECT (2019) *Identifying and Exploring the Nexus Between Human Trafficking, Terrorism, and Terror Financing* [bit.ly/CTED-trafficking-terrorism-2019](https://bit.ly/CTED-trafficking-terrorism-2019)
3. Le terme « interconnexion » implique une série de relations causales nécessaires entre deux phénomènes ou plus. À titre d'exemple bien connu, l'interconnexion entre migration et développement décrit une série de relations causales complexes se renforçant mutuellement entre différentes formes de développement et de mobilité/immobilité.
4. La divergence importante qui existe en matière d'identification des groupes terroristes est un autre problème de cette prétendue interconnexion. L'UE cite 21 entités comme étant des organisations terroristes ; le Département d'État américain identifie 67 organisations terroristes ; et les Nations Unies désignent 82 entités comme cibles de sanctions pour des activités terroristes et de financement de la terreur. Ces différences sont le résultat d'une divergence importante en matière de critères de désignation, de groupes d'intérêt et de priorités politiques.
5. Des répondants appartenant à des organisations internationales telles l'ONU, l'Organisation internationale pour les migrations, l'ONU, le HCR et l'OSCE.
6. ONUDC *Global Report on Trafficking in Persons* [www.unodc.org/unodc/data-and-analysis/glotip.html](http://www.unodc.org/unodc/data-and-analysis/glotip.html); OIT *Estimations globales de l'esclavage moderne : Travail forcé et mariage forcé* [bit.ly/OIT-esclavage-moderne-2017](https://bit.ly/OIT-esclavage-moderne-2017); Département d'État américain *Trafficking in Persons Report* [www.state.gov/trafficking-in-persons-report/](http://www.state.gov/trafficking-in-persons-report/)
7. Voir également Gallagher A T (2017) « What's Wrong with the Global Slavery Index? », *Anti-Trafficking Review* 8: 90–112 <https://doi.org/10.14197/atr.20121786>
8. Financial Action Task Force (2018) « Financial Flows from Human Trafficking » [bit.ly/FATF-finance-trafficking-2018](https://bit.ly/FATF-finance-trafficking-2018)
9. Financial Action Task Force (2015) « Financing of the Terrorist Organization Islamic State in Iraq and the Levant (ISIL) », p13 [bit.ly/FATF-finance-ISIL-2015](https://bit.ly/FATF-finance-ISIL-2015)

## La traite et le trafic entre le Vietnam et l'Europe

Mimi Vu et Nadia Sebtaoui

**La migration vietnamienne vers l'Europe est un phénomène complexe et fluide, qui revêt initialement la forme du trafic des êtres humains mais qui peut également impliquer la traite ou d'autres pratiques exploitatives.**

Le Vietnam est l'un des principaux pays d'origine des personnes trafiquées et victimes des réseaux de traite et trafic en Europe. Il s'agit en majorité de jeunes hommes et de garçons provenant d'un petit nombre de provinces du nord et du centre-nord. Ils entreprennent ce long et périlleux voyage, principalement parce qu'ils pensent jouir de meilleures perspectives économiques à l'étranger. En dépit de la croissance continue de l'économie vietnamienne, les possibilités d'ascension sociale par l'éducation ou l'emploi sont inégales et principalement concentrées en milieu urbain. Ainsi, la plupart des Vietnamiens migrant vers l'Europe sont ceux qui n'ont pas accès à ces possibilités et qui sont originaires de provinces où il existe déjà une longue tradition d'émigration à l'étranger pour raisons économiques.

Dans les années 1980, des programmes d'exportation de main-d'œuvre et d'études à l'étranger unissaient le Vietnam aux anciens pays du bloc soviétique, ce qui a abouti à l'établissement d'une diaspora vietnamienne à Moscou, à Kiev, à Varsovie, à Prague et à Berlin. Ces liens commerciaux et flux migratoires persistent encore aujourd'hui et le Vietnam est actuellement en neuvième position parmi les pays recevant le plus de transferts de fonds au monde. Les services facilitant la migration se sont poursuivis après la Guerre froide, mais ils revêtent aujourd'hui la forme d'un trafic d'êtres humains contrôlé par des groupes criminels organisés qui sont dirigés par des Vietnamiens établis au Vietnam et à l'étranger.

Actuellement, les passeurs recrutent par le bouche-à-oreille et sur les réseaux sociaux et les services de messagerie tels que Facebook et Zalo. Depuis la tragédie d'octobre 2019, où 39 Vietnamiens ont été retrouvés morts dans un camion réfrigéré dans l'Essex (au sud-est du Royaume-Uni), les trafiquants demandent dorénavant 50 000 \$US, voire plus, et prétendent garantir la sûreté du voyage jusqu'au Royaume-Uni avec un emploi à la clé. Les familles empruntent au moins la moitié de la somme totale pour payer la première partie du voyage du Vietnam jusqu'à un pays européen.

Lorsqu'un Vietnamien décide d'emprunter de l'argent pour entreprendre le voyage vers

l'Europe, il assume alors un immense fardeau financier et psychologique. Les trafiquants et les groupes criminels utilisent cette situation d'endettement pour exercer un contrôle sur le migrant tout au long du voyage, ce qui l'oblige à se soumettre en route à des situations d'exploitation, par exemple en étant forcé de travailler dans un atelier clandestin ou de vendre des médicaments contrefaits. Les femmes et les enfants sont plus particulièrement vulnérables au viol et à la prostitution forcée, ou à d'autres formes d'exploitation sexuelle dans les pays de transit tels que la Russie, l'Ukraine, la Pologne, la République tchèque, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et la France.

En Europe, les premiers intervenants, y compris les autorités policières et les ONG, rencontrent de nombreuses difficultés pour identifier et soutenir les éventuelles victimes de la traite d'origine vietnamienne. Ces difficultés incluent un nombre insuffisant de représentants des autorités et de travailleurs sociaux parlant le vietnamien, une méconnaissance du contexte culturel vietnamien rendant difficile une évaluation précise de l'âge des migrants lors des interrogatoires, et ne permettant pas de les rassurer quant à leur propre sécurité, et un nombre limité de traducteurs officiels comprenant le contexte du trafic et de la traite. Par ailleurs, les premiers intervenants et les autorités ne connaissent souvent que les activités qui se déroulent sur leur propre territoire, tandis que la coordination insuffisante des interventions policières permet aux groupes criminels organisés sous contrôle vietnamien d'opérer à la fois en plein jour et sans se faire remarquer. Enfin, le manque de communication et de coordination entre les pays et leurs agences respectives font obstacle à la mise en place d'un suivi des migrants une fois qu'ils franchissent les frontières.

### Établir la confiance en tant que premiers intervenants

En 2018, près de 50 % de tous les mineurs non accompagnés arrivant à l'aéroport de Paris-Roissy (l'une des escales d'un itinéraire de trafic relativement nouveau passant par Haïti) étaient des citoyens vietnamiens. La Croix-Rouge

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

française, agissant comme administrateur ad hoc pour les mineurs non accompagnés détenus à la frontière française, a demandé à notre équipe de fournir des services d'interprétation et une assistance sociale/culturelle à un jeune homme et une jeune femme d'origine vietnamienne qui avaient été identifiés en tant que victimes possibles de la traite. Un permis de séjour temporaire en France leur avait été délivré, un logement leur avait été fourni et ils avaient été remis aux services de protection de l'enfance dans l'attente d'une décision quant à leur statut officiel.

Nous sommes arrivés à l'hôtel des deux migrants très tôt le matin, conscients qu'il était très probable qu'ils prennent la fuite. Au cours des six heures que nous avons passées ensemble, nous leur avons expliqué leur situation juridique et les avantages de rester en France, et nous avons tissé autant de liens personnels que possible pour gagner progressivement leur confiance.

Plusieurs signes probants indiquaient que l'histoire racontée initialement par ces deux jeunes adultes, Mai et Tuan<sup>1</sup>, était une histoire fictive apprise par cœur. Mai affirmait être une orpheline originaire de la province Quang Tri, bien que son accent la trahisse, qui avait été kidnappée à l'âge de 10 ans et emmenée clandestinement en Chine, où elle avait été victime d'esclavage pendant plusieurs années. Elle affirmait également avoir rencontré un jour un Chinois (dont elle n'avait jamais demandé le nom), qui lui a proposé de payer son voyage vers l'Europe et de l'aider à s'échapper. Il s'agit en fait d'une histoire que les trafiquants demandent souvent aux migrants de raconter aux autorités, au cas où ils seraient interrogés. En réalité, les gangs criminels trafiquent rarement des orphelins qui ne peuvent pas payer. Toutefois, nous avons dû faire preuve de délicatesse avec Mai car elle aurait pu nous raconter cette histoire fictive pour dissimuler des mauvais traitements ou une exploitation sexuelle dont elle aurait été victime en chemin.

La première étape pour gagner leur confiance consistait à faire preuve de compassion, à leur offrir à boire et à manger, et à expliquer que nous étions simplement des bénévoles qui souhaitaient les aider. Nous avons discuté de sujets légers,

par exemple de leurs plats ou leurs joueurs de football vietnamiens favoris, et plaisanté à propos des ongles de Mai et de l'importance cruciale de trouver un bon salon de manucure lorsque l'on est vietnamienne. Nous avons utilisé la terminologie appropriée pour nous adresser la parole, à savoir « grande sœur » (*chi*) et « petite sœur/petit frère » (*em*), et utilisé le zodiaque vietnamien pour leur demander leur âge, puisqu'il est habituel au Vietnam de donner son signe du zodiaque, plutôt qu'un nombre, pour indiquer son âge.

Progressivement, Mai et Tuan ont commencé à nous faire confiance et ont fini par se sentir suffisamment à l'aise pour nous en dire davantage sur leur véritable histoire. Mai avait à peine plus de 18 ans, elle avait peur de voyager toute seule et sa famille lui manquait énormément. Elle avait entamé ce voyage après que son père ait été expulsé d'Europe quelques mois auparavant, et c'était dorénavant à elle qu'il incombait de rembourser les dettes et de subvenir aux besoins de sa

famille. Mai n'avait aucune idée du montant de sa dette. Elle avait pris l'itinéraire « VIP » qui emprunte les transports aériens pour rejoindre la France mais elle devait attendre de parvenir à sa destination finale (le Royaume-Uni) pour que les trafiquants lui disent combien elle leur devait. Cette somme se situait probablement autour de 50 000 €, et ce double fardeau, à savoir rembourser cette dette et subvenir aux besoins de sa famille, pesait lourd sur ses épaules et avait motivé ses actions ultérieures.

Le père de Tuan était décédé et sa famille avait hérité de ses dettes. Tuan étudiait le droit et les sciences politiques à l'université, mais son oncle et sa tante l'avaient encouragé à abandonner ses études et à se rendre au Royaume-Uni pour gagner de l'argent afin de subvenir aux besoins de la famille entière, y compris sa mère et sa sœur handicapée. Tout comme Mai, Tuan ne connaîtrait pas le coût total de son voyage tant qu'il n'atteindrait pas le Royaume-Uni. Son oncle et sa tante avaient prévu d'emprunter de l'argent d'une manière ou d'une autre pour payer cette somme, puis il en incomberait à Tuan de gagner de l'argent afin de rembourser leurs dettes.

Moins de deux heures après que nous ayons quitté l'hôtel, les services sociaux nous ont



Dans ce miroir on peut apercevoir le reflet de deux migrants vietnamiens à « Vietnam City » en France, un endroit qui est souvent le dernier point de transit pour les migrants vietnamiens avant d'entrer au Royaume-Uni cachés dans des camions.

informé que Maï et Tuan s'étaient engouffrés dans une voiture de passage qui, selon nos hypothèses, était conduite par des membres du réseau de trafiquants. Nous avons tiré plusieurs enseignements précieux de cette expérience. En tant que premiers intervenants, nous ne sommes pas parvenus à expliquer suffisamment à Maï et à Tuan leurs droits à une protection en tant que personnes vulnérables en Europe et à les rassurer à cet égard, d'autant plus au vu du risque de traite auxquels ils pourraient être exposés à une phase ultérieure de leur voyage. Par ailleurs, nous aurions également dû demander aux services sociaux de confisquer leur téléphone portable afin d'éviter qu'ils communiquent avec les trafiquants. Enfin, il nous aurait fallu plus de temps pour gagner leur confiance et parler ouvertement et de manière constructive de leurs diverses possibilités de rembourser leurs dettes afin qu'ils se sentent en mesure de décider de rester en France.

### Recommandations

Les autorités et les ONG européennes devraient adopter les recommandations suivantes pour globalement améliorer leurs interventions visant à identifier et protéger les migrants et les victimes potentielles de la traite ou de l'exploitation :

- collecter des données complètes à propos des victimes de la traite dans toute l'Europe ;
- adopter une approche multi-pays et inter-organisations face au crime organisé vietnamien et développer les réseaux et le partage d'informations entre les organismes publics, les organes d'application de la loi et les ONG ;
- concevoir des interventions plus efficaces en s'attachant en particulier au manque de distinction claire entre le trafic et la traite ;
- recruter et former des travailleurs sociaux et des responsables de l'application de la loi issus de la diaspora vietnamienne ;
- fournir des formations spécialisées complémentaires et obligatoires aux traducteurs, aux représentants des ONG, aux travailleurs sociaux et aux responsables de l'application de la loi qui sont en contact avec les victimes potentielles. Ces formations devraient expliquer comment fournir des informations adaptées au contexte vietnamien et comment conduire des interrogatoires en tenant compte des dimensions culturelles, et donner des informations sur les mécanismes de contrôle particuliers utilisés par les trafiquants et les passeurs ; et

- recruter des acteurs du secteur privé pour déployer des programmes de prévention au Vietnam afin de lutter contre les facteurs économiques favorisant l'émigration.

### Campagnes de prévention et de sensibilisation

Il faut mettre en place des campagnes de sensibilisation en Europe et au Vietnam, qui dépeignent la réalité du travail en Europe et expliquent clairement les risques accrus de traite et d'exploitation associés à une accumulation de dettes importantes pour les migrants. Tous les programmes de prévention doivent être déployés avant que les personnes ne s'endettent puisque le remboursement commence dès que l'argent change de mains au Vietnam, et non pas après que le migrant ait commencé son voyage. Ces programmes devraient comporter plusieurs volets, impliquer un éventail d'acteurs et s'attaquer aux causes profondes. Ils devraient associer des activités de sensibilisation à des opportunités de développement personnel, par exemple des bourses d'enseignement secondaire ou professionnel, et des programmes d'aide à l'emploi. Par ailleurs, les messages de prévention doivent être adaptés aux caractéristiques culturelles et linguistiques des provinces dont sont issus la majorité des migrants. En règle générale, ces programmes sont bien reçus lorsqu'ils sont exécutés par des acteurs proéminents des communautés locales, par exemple l'Union des femmes, ou par des modèles influents.

Le programme de prévention déployé dans le cadre d'un partenariat entre une ONG de lutte contre la traite basée au Vietnam, les autorités britanniques et vietnamiennes et le secteur privé est un bel exemple de réussite. Cette campagne s'articulait autour d'annonces publiques, diffusées via les canaux de communication classiques et les réseaux sociaux, dans lesquelles apparaissaient les joueurs les plus célèbres de l'équipe nationale de football vietnamienne. Le football est le sport le plus populaire au Vietnam, et les joueurs de l'équipe nationale sont considérés comme des héros et des modèles. Ces annonces présentaient également le programme actuel de bourse d'enseignement professionnel et de recherche d'emploi de l'ONG, offrant ainsi une alternative pour un avenir meilleur au Vietnam.

Mimi Vu [Mimi.vu@gmail.com](mailto:Mimi.vu@gmail.com)

Nadia Sebtaoui [nadia.sebtaoui@gmail.com](mailto:nadia.sebtaoui@gmail.com)

Expertes indépendantes de la traite des êtres humains

1. Les prénoms ont été modifiés à fin de cacher leur identités.

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

## Les « caravanes » de migrants au Mexique et la lutte contre le trafic des êtres humains

Eduardo Torre Cantalapiedra

**Le traitement réservé aux caravanes de migrants et de demandeurs d'asile traversant le Mexique illustre les conséquences négatives de la lutte contre le trafic des êtres humains sur ces personnes et sur leurs défenseurs.**

Depuis la fin 2018, plusieurs caravanes de migrants et de demandeurs d'asile sont arrivées au Mexique. Ces groupes qui voyagent ensemble sont principalement composés de ressortissants du Honduras, du Salvador et du Guatemala qui partagent le même objectif de rejoindre les États-Unis. Ces caravanes n'ont pas toutes rencontré le même sort à leur arrivée au Mexique. Celles qui sont arrivées fin 2018 se sont heurtées à la réticence initiale des autorités mexicaines, qui ont fini par les autoriser à traverser librement le pays. Celles qui sont arrivées début 2019 ont reçu des documents temporaires leur permettant de rester dans le pays ou de s'y déplacer librement pendant une année. En revanche, les caravanes ultérieures ont toutes été fermement repoussées, y compris la caravane partie en octobre 2019 de la ville de Tapachula, dans le sud du Mexique, et la caravane ayant quitté le Honduras en janvier 2020.

La gestion de ces caravanes par les autorités mexicaines soulève d'importantes questions sur les raisons de leur formation et sur les réponses apportées par l'État. Bien que cette nouvelle forme de mobilité soit avant tout une alternative pour éviter de traverser les frontières et les territoires en recourant aux services des trafiquants (appelés *coyotes* au Mexique), les autorités mexicaines ont affirmé qu'il se trouvait, parmi les organisateurs de ces caravanes, des trafiquants d'êtres humains dont les activités posaient de graves dangers pour les individus formant ces caravanes. Au Mexique, le trafic des êtres humains est passible d'une peine de prison de huit à seize ans et de lourdes amendes. En établissant un lien entre l'arrivée de ces caravanes et la guerre qu'elles livrent aux trafiquants d'êtres humains, les autorités ont cherché à légitimer leurs mesures visant à contrôler et endiguer ces caravanes tout en criminalisant parallèlement ce type de mobilité, ceux qui y participaient et les militants qui les soutenaient et les accompagnaient.

### Criminalisation des caravanes et de leurs défenseurs

Au cours du premier semestre 2019, des représentants gouvernementaux de haut niveau

ont fait plusieurs déclarations laissant entendre que les caravanes avaient été organisées, du moins, en partie, par des trafiquants d'êtres humains. Ce fut le cas par exemple d'un communiqué de presse émis par le ministre des Finances et du Crédit public annonçant que les comptes bancaires de plusieurs individus avaient été gelés car ils comportaient des transactions trahissant leur participation à des activités de trafic. S'appuyant sur un argument peu solide, il suggérait que ces mêmes personnes promouvaient illégalement ces caravanes. Cette déclaration, et d'autres du même acabit, ont contribué à l'association des caravanes de migrants et demandeurs d'asile à des actions illégales.

Les défenseurs des droits humains des migrants ont également été criminalisés. Plusieurs représentants des autorités mexicaines ont suggéré que les militants soutenant ces caravanes participaient eux aussi au trafic d'êtres humains, en ciblant ici particulièrement l'organisation Pueblos Sin Fronteras. Qui plus est, deux défenseurs des droits des migrants influents au Mexique ont été arrêtés et accusés de trafic, au moment où se tenaient les pourparlers entre le Mexique et les États-Unis à propos de la mobilité des migrants, et cela à cause de leur militantisme et de leurs actions en tant que défenseurs des droits humains.

### Les caravanes comme alternatives au coyotaje

À l'opposé de la représentation négative des services de coyotaje par les autorités, les migrants des régions à faible revenu recourent à ces services en tant que stratégie de survie. Les résultats d'une enquête sur la migration dans la région de la frontière sud du Mexique confirment que le recours aux *coyotes* est une stratégie particulièrement répandue parmi les Honduriens, les Salvadoriens et les Guatémaltèques qui traversent le Mexique pour gagner les États-Unis<sup>1</sup>. En revanche, ces résultats suggèrent qu'un moins grand nombre de Honduriens ont suffisamment d'argent pour recourir aux services de coyotaje par rapport aux Guatémaltèques et

aux Salvadoriens. Les Honduriens traversent le pays seuls, en petits groupes ou en caravanes, en combinant un éventail de stratégies différentes qui leur permettent de voyager en dépit de leur ressources économiques limitées voire inexistantes. Ces stratégies peuvent impliquer de se déplacer à pied ou d'utiliser des trains de marchandises, de s'en remettre aux réseaux solidaires d'hébergement présents tout au long de leur parcours migratoire ou encore d'accepter quelques travaux occasionnels en chemin. Les caravanes, en tant que solution alternative aux services proposés par les *coyotes*, offrent aux migrants un moyen plus sûr de se déplacer en leur apportant (du fait du large nombre de personnes qui les composent) une protection, des informations et une assistance, quelles que soient leurs ressources financières<sup>2</sup>.

La criminalisation des migrants, des demandeurs d'asile et de leurs défenseurs est un phénomène que l'on peut également observer dans de nombreux autres pays dont les États-Unis, l'Espagne et le Maroc. Nous pouvons en tirer les enseignements suivants

pour tous les États. Premièrement, il ne faut pas utiliser le discours de la lutte contre le trafic des êtres humains pour légitimer les politiques de contrôle migratoire. Deuxièmement, il ne faut pas criminaliser la mobilité des migrants et des réfugiés (dans ce cas précis, sous forme de caravanes) en raison de liens supposés avec le trafic des êtres humains. Et enfin, il ne faut pas criminaliser les défenseurs des droits humains (dans les discours ou en pratique) ; au contraire, il faut leur permettre d'accomplir leurs activités humanitaires sans faire l'objet de harcèlement de la part des autorités ou de groupes criminels.

Eduardo Torre Cantalapedra [etorre@colef.mx](mailto:etorre@colef.mx)  
Chercheur, Cátedras Conacyt El Colegio de la Frontera Norte  
<http://investigadores.colef.mx/cvu.aspx?idinv=375438>

1. EMIF (2020) « Encuestas sobre Migración en la Frontera Sur de México, 2019 » [www.colef.mx/emif/](http://www.colef.mx/emif/)
2. Torre Cantalapedra E et Mariscal Nava D M (2020) « Batallando con fronteras: estrategias migratorias en tránsito de participantes en caravanas de migrantes », *Estudios Fronterizos*, Vol. 21, 1–23 <https://doi.org/10.21670/ref.2005047>

## Les effets négatifs de la loi nigérienne contre le trafic des êtres humains

Colleen Moser

**La criminalisation du trafic des êtres humains au Niger s'est traduite par un éventail d'impacts négatifs pour les migrants et les demandeurs d'asile, mais aussi pour les anciens trafiquants et les communautés d'accueil. Il convient donc de trouver d'autres solutions.**

Comme le nord du Niger jouxte les routes migratoires traditionnelles d'Afrique de l'Ouest, cette région a toujours été traversée par des flux mixtes de migrants et de demandeurs d'asile. Parmi ces flux, on retrouvait des migrants à la recherche d'un emploi dans la région et un ensemble de migrants et de demandeurs d'asile espérant atteindre l'Europe, en passant principalement par la Libye. C'est dans ce contexte qu'un système de trafic relativement formel est apparu, ce qui a fini par apporter une contribution non négligeable à l'économie locale.

Toutefois, au début des années 2010, alors que les flux migratoires traversant le Sahel et le Sahara ne cessaient de croître, l'Union européenne (UE) s'est montrée de plus en plus disposée à empêcher les ouest africains<sup>1</sup>. S'appuyant sur un engagement accru des pays de la région au cours de cette période, et en réponse à l'augmentation

du nombre de demandeurs d'asile et de migrants arrivant en Europe, l'UE a établi un Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (FFUA) pour financer des programmes dans les domaines du développement, du contrôle des frontières et de la migration, afin d'intervenir à la source pour prévenir les flux migratoires irréguliers.

Ces dernières années, le Niger a ainsi bénéficié de larges sommes versées par l'UE en matière d'assistance au développement, dont 1,2 milliard d'euros entre 2014 et 2020 seulement. Le Fonds, qui déploie des projets à hauteur de 253 millions d'euros au Niger, participe aux efforts de lutte contre le trafic en formant les gardes-frontières nigériens et en offrant aux anciens trafiquants la possibilité de monter leur propre petite entreprise en tant qu'alternative au trafic comme moyen de survie. Ces politiques ont été couronnées de succès



juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

sur le plan de la réduction des flux migratoires traversant le nord du Niger puisque, selon les estimations, ceux-ci ne représentent plus que 20 % de leur volume pré-intervention<sup>2</sup>.

Cependant, cette réduction a eu également de nombreuses retombées négatives. Premièrement, en empêchant tous les citoyens non nigériens de voyager au nord d'Agadez, la loi anti-traffic limite injustement la mobilité régionale. Bon nombre des migrants et des demandeurs d'asile qui transitent habituellement par le nord du Niger devraient être autorisés à migrer à travers le pays en toute légalité. Le Niger est membre de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont l'approche commune de la migration donne priorité à la liberté de mouvement des ressortissants de ses pays membres et protège les droits des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés<sup>3</sup>. Ainsi, cette restriction des déplacements affaiblit les efforts du Niger sur deux fronts : en entravant la libre circulation des ressortissants de la CEDEAO et en empêchant les demandeurs d'asile de fuir les conflits armés et autres types de violences dans les pays voisins tels que le Mali et le Nigéria.

Par ailleurs, ces mesures de lutte contre le trafic ont également eu un impact profond, tant sur l'économie du nord du Niger (une région isolée dans l'un des pays les plus pauvres du monde) que sur les opportunités économiques des migrants et des demandeurs d'asile. L'application soudaine de cette interdiction n'a donné aucune alternative aux Nigériens qui avaient tiré leur revenu des centaines de milliers de migrants et de demandeurs d'asile qui, selon les estimations, avaient traversé des villes telles qu'Agadez lors du pic migratoire de 2015 et 2016. Cette population nigérienne comprend non seulement d'anciens transporteurs mais aussi des gérants de restaurants, d'hôtels et de magasins fréquentés par les personnes en transit. En outre, la limitation des déplacements à travers le Niger des personnes à la recherche d'un emploi en Algérie, en Libye ou dans un autre pays d'Afrique n'a fait qu'exacerber les pressions économiques dans un environnement déjà difficile.

Enfin, cette interdiction a créé de nombreux risques sécuritaires pour les trafiquants, leurs clients prospectifs et même pour la population de la région en général. Bien que les flux se soient atténués, ils n'ont pas été totalement éliminés. Au contraire, les trafiquants et leurs clients ont été forcés d'emprunter de nouveaux itinéraires pour contourner Agadez et d'autres zones fortement contrôlées, en passant souvent par des pays voisins tels que le Tchad, où les itinéraires

sont moins sûrs et moins bien connus. Alors qu'auparavant, les véhicules des trafiquants étaient accompagnés par des personnels de sécurité approuvés par l'État, l'interdiction en place pousse aujourd'hui les trafiquants à éviter à tout prix la police et les forces armées, même si cela implique d'abandonner leurs passagers en plein désert. En conséquence, bien que nous ne disposions pas de données complètes à ce sujet, il semble que le nombre de décès se soit envolé et l'on estime que deux fois plus de migrants décèdent en traversant le Sahara qu'en traversant la Méditerranée<sup>4</sup>. Qui plus est, les tensions entre les populations autochtones et migrantes se sont accentuées, un signe alarmant dans une région déjà frappée par un ralentissement économique et par la menace des groupes armés non étatiques.

### Réponses politiques et analyse

Bien que certaines mesures soient prises aujourd'hui pour protéger les personnes risquant d'être abandonnées par des trafiquants craignant d'être sanctionnés par la législation antitrafic, ces mesures ont besoin d'être élargies et mieux soutenues. Par exemple, les bailleurs devraient envisager d'accroître leur assistance financière et logistique aux acteurs tels que l'Organisation internationale pour la migration (OIM) qui conduit actuellement des missions de sauvetage vitales dans le désert. Ce financement supplémentaire pourrait s'accompagner de garanties d'amnistie de la part des autorités nigériennes pour les trafiquants disposés à divulguer les itinéraires empruntés ou l'emplacement précis des passagers qu'ils ont abandonnés. Même si cette approche à deux volets ne répond pas aux causes sous-jacentes de ce phénomène, elle permettrait au moins de répondre partiellement aux problèmes de l'augmentation du nombre de décès dans le Sahara.

Les programmes de subsistance financés par l'UE ont été présentés comme une alternative pour les trafiquants, principalement parce qu'ils financent la création de petites entreprises. Néanmoins, ces programmes ont été critiqués à cause de leurs délais de déploiement trop longs, leurs critères d'éligibilité trop stricts et leur trop faible capacité à remplacer les revenus précédemment générés par le transport, l'hébergement et l'alimentation des migrants et des demandeurs d'asile. Par ailleurs, ces limitations ont des implications en termes de genre, puisque les femmes (plus susceptibles d'avoir participé indirectement au trafic) sont moins susceptibles de pouvoir accéder au

financement, déjà limité, de nouveaux moyens de subsistance. Les bailleurs internationaux tels que l'UE devraient donner priorité à l'expansion des programmes de subsistance, tout en veillant à ce que les activités plus générales de coopération au développement et les autres types d'assistance financière bénéficient directement à leurs destinataires. Bien qu'il soit important de reconnaître qu'une telle évolution économique systématique n'est pas un processus à court terme, la définition de mesures précises pour améliorer la situation actuelle contribuerait à un déclin de la vulnérabilité générale et des tensions omniprésentes dans le nord du Niger. Qui plus est, l'atténuation des pressions économiques pourrait également réduire l'hostilité vis-à-vis des demandeurs d'asile et des migrants qui tentent encore aujourd'hui de transiter par Agadez.

La loi anti-traffic du Niger et son externalisation de facto du contrôle des frontières européennes ont eu de nombreuses répercussions néfastes dans le nord du pays. Bien que cette loi ait été promulguée par les autorités nigériennes, son élaboration et sa mise en œuvre ont été manifestement influencées par les intérêts mais aussi par les financements européens. Sur le long terme, ce type de politique axée sur le contrôle ne

parviendra jamais à éliminer complètement les motivations sous-jacentes de ces flux migratoires mixtes et ne fera que perpétuer les conflits, les difficultés économiques et les formes de trafic les plus dangereuses. Il faut donc abroger cette loi anti-traffic ; à sa place, le Niger et l'UE devraient envisager des politiques différentes qui correspondent mieux au contexte régional et qui répondent mieux aux besoins et aux intérêts des populations locales, des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Colleen Moser [colleen.moser@graduateinstitute.ch](mailto:colleen.moser@graduateinstitute.ch)  
Candidate au master en Études du développement à l'Institut de hautes études internationales et du développement <https://graduateinstitute.ch/>

1. République du Niger (2015) « Loi N° 2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic illicite de migrants » [bit.ly/Niger-Law2015-36](http://bit.ly/Niger-Law2015-36)
2. Châtelot C (2018) « Le Niger, sous-traitant africain de la politique migratoire de l'Europe », *Le Monde Afrique* [bit.ly/Chatelot-Niger-2018](http://bit.ly/Chatelot-Niger-2018)
3. Tubiana J, Warin C et Saeneen GM (2018) « Multilateral Damage The impact of EU migration policies on central Saharan routes », *Clingendael Reports* <https://www.clingendael.org/pub/2018/multilateral-damage/>
4. Miles T et Nebehay S (2017) « Migrant deaths in the Sahara likely twice Mediterranean toll: U.N. » *Reuters* <https://reut.rs/2yxSiZI>

## Combattre le trafic de personnes dans les Balkans : enseignements politiques

Charles Simpson

**Partout dans le monde, des politiques restrictives de sécurité aux frontières sont mises en place afin de combattre le trafic, toutefois ce qui se passe réellement lorsque ces politiques sont appliquées est relativement peu discuté.**

Choquée par l'arrivée de quelques 1,5 millions de réfugiés entre 2014 et 2015, l'Union européenne (UE) a mis en place une série de politiques de sécurisation de ses frontières et de prévention du trafic de personnes, notamment la militarisation des frontières terrestres dans les Balkans, l'érection de barrières physiques et d'autres obstacles, l'organisation de patrouilles maritimes dans l'est de la Méditerranée et la détention des passeurs et trafiquants. Le maintien de la sécurité le long de la route de transit des Balkans occidentaux entre 2015 et 2017 a constitué l'un des efforts multinationaux les plus importants de ces dernières années et il nous permet de tirer des enseignements utiles sur les effets de ce type de politiques.

Pendant cette période, j'ai mené une étude conjointe qui a duré deux ans et qui portait sur cette route en partant de pays de premier asile comme la Jordanie pour traverser des pays de transit comme la Turquie, la Grèce et la Serbie et finalement arriver dans des pays de destination comme l'Allemagne<sup>1</sup>. Les conclusions de cette étude fournissent des enseignements valables pour d'autres contextes dans lesquels les institutions étatiques s'efforcent de restreindre les déplacements transfrontaliers et de prévenir le trafic de personnes. Cela s'applique au mur frontière entre les USA et le Mexique, aux opérations maritimes menées par l'Italie au large des côtes libyennes, à la répression de l'immigration en Afrique du Sud et à la

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

militarisation des frontières en Asie du Sud, notamment entre l'Inde et le Bangladesh.

### L'impact sur les réfugiés

L'impact de ces mesures de maintien de la sécurité de la part des États a principalement touché les migrants plutôt que les passeurs qui ont réussi à répercuter l'augmentation des coûts et des risques sur leurs clients réfugiés. Avant 2014, par exemple, les passeurs accompagnaient régulièrement les réfugiés lors de la traversée des côtes turques aux îles grecques, pour retourner ensuite en Turquie. Après 2014, face à un risque croissant d'interception et d'arrestation, les passeurs ont cessé d'accompagner les réfugiés, les munissant à la place d'une tablette, d'une boussole ou souvent de rien de plus qu'un geste en direction d'une lueur à l'horizon pour parcourir les 24 km de traversée. Sachant que les bateaux seraient appréhendés et détruits, les passeurs ont commencé à utiliser de vieilles embarcations de plus en plus précaires afin de minimiser le coût de leurs opérations, surchargeant des canots pneumatiques bien au-delà de leur capacité et augmentant le prix des places à bord. Pour éviter d'être repérés par les patrouilles maritimes, les départs des bateaux ont commencé à se faire la nuit et même dans des conditions météorologiques défavorables. Ces adaptations ont entraîné de nombreux naufrages et cas de noyade alors que les trafiquants restaient en toute sécurité sur la terre ferme.

En outre, le renforcement de la présence d'agents de l'État – qui pour la plupart avaient été transférés depuis d'autres services sans lien aucun avec le traitement des réfugiés pour faire face à des pénuries de personnel, et n'avaient par conséquent que peu ou aucune expérience des réfugiés ou des opérations aux frontières – s'est soldé par plusieurs incidents de confusion parmi les agents de sécurité, ou par des violences commises à l'encontre de réfugiés pris à tort pour des trafiquants. Par exemple, pour éviter d'être arrêtés, les trafiquants ont commencé à assigner à un réfugié le rôle de navigateur, une fois arrivé sur une île grecque ce réfugié navigateur était souvent identifié à tort par la police comme un passeur et détenu. N'ayant pas reçu de formation sur comment faire la différence entre trafiquants et réfugiés, comment distinguer différentes nationalités ou n'ayant aucune connaissances en matière de droit international humanitaire, les policiers n'étaient pas préparés à ce type d'expérience et souvent, ils maintenaient les réfugiés

emprisonnés pendant des mois, voire plus longtemps, simplement parce qu'ils ne savaient pas quoi faire.

Les mêmes tendances qui consistent à reporter les risques sur les clients réfugiés ont été observées sur la partie terrestre de la route des Balkans occidentaux. Là où, auparavant, les trafiquants accompagnaient les réfugiés, à partir de 2014, ils se contentaient de signaler aux réfugiés une direction approximative en leur disant de continuer à marcher jusqu'à atteindre une ville de transit. Nous avons parlé à des réfugiés qui se sont trouvés livré à eux-mêmes pendant des centaines de kilomètres dans des régions sauvages, en proie à la grippe, à des symptômes d'hypothermie, de déshydratation, à des piqûres d'insectes venimeux et exposés aux intempéries et au froid. Les cas les plus graves de déplacement des risques ont eu lieu lors d'opérations de lutte contre le trafic humain lorsque les gouvernements nationaux ont secrètement délégué ces opérations à des groupes paramilitaires armés de machettes, d'armes à feu, de chiens et de véhicules tout terrain et qu'ils ont attaqué violemment des réfugiés qu'ils avaient pris à tort pour des « immigrants illégaux » ou des trafiquants.

Les coûts ainsi que les risques ont augmenté de façon spectaculaire : un passage de frontière qui, avant 2014, coûtait plusieurs centaines de \$US par personne a augmenté au point de coûter 10 000 \$US, voire plus, après 2017. Avec cette flambée des coûts, le trafic est devenu un service de luxe réservé uniquement aux plus riches et aux mieux connectés parmi les réfugiés. Des forfaits de trafic sophistiqués et extrêmement onéreux ont vu le jour tels que des opérations impliquant un yacht et un équipage entier, pour simuler une somptueuse croisière privée afin d'éviter la détection par les patrouilles maritimes à la recherche de canots pneumatiques semi-rigides bon marché. Parmi les autres options coûteuses que nous avons rencontrées, on peut citer la mise à disposition de faux passeports accompagnés de billets d'avion et de séances de coaching sur comment adopter la fausse identité.

À partir de la fin de l'année 2017, les coûts et les risques associés au trafic ont commencé à dépasser les moyens financiers et le seuil de tolérance de la plupart des réfugiés, ce qui a réduit la prévalence du trafic dans les Balkans en chiffres absolus. Après avoir réussi à éviter tout risque véritable, la plupart des trafiquants ont tout simplement trouvé un autre travail, ils ont vécu sur leurs économies en se fondant dans les villes le long de la route travaillant à temps



HCR/Achilleas Zavelis

Un homme, trouvé en train de piloter un bateau transportant un groupe de réfugiés syriens de la Turquie à travers la mer Égée, est emmené en détention pour suspicion de trafic par la police grecque sur l'île de Lesbos.

partiel dans la construction, comme tailleurs, barbiers, négociants ou prêteurs sur gage – tout en continuant souvent à approcher les nouveaux venus pour leur proposer un passage en Grèce moyennant le prix adéquat. Ces réseaux de trafic restaient principalement inactifs jusqu'à ce que de nouvelles pressions n'apparaissent rendant le risque d'un déplacement relativement moins élevé que celui de rester dans le pays de premier asile. Suite à une recrudescence des mesures de répression du gouvernement turc contre les Kurdes, par exemple, toutes les semaines, des centaines de Kurdes syriens victimes de trafic ont commencé à apparaître dans les villes grecques, d'Athènes à Thessalonique.

### L'impact sur les citoyens qui aident les réfugiés

Les institutions étatiques qui ont bien du mal à mettre la main sur des trafiquants évasifs qui ne cessent de s'adapter se sont également mises à cibler les ONG humanitaires identifiées comme le premier point d'intersection entre les activités légales et illégales de ce marché. Tout au long de la route des Balkans occidentaux, ce sont les

petites ONG locales qui ne bénéficiaient pas de la résilience que procurent les budgets de plusieurs millions de dollars ou les bureaux juridiques des plus grosses ONG internationales qui ont été les plus durement touchées. Par exemple, sur l'île grecque de Lesbos, les autorités se sont montrées en grande partie incapables de détenir des trafiquants de haut-vol qui gèrent leurs opérations à distance depuis la Turquie et qui délèguent le travail risqué dans les eaux territoriales grecques à des opérateurs de bas-niveau. En conséquence, les autorités grecques ont commencé à exercer des pressions sur les ONG en considérant qu'elles facilitaient les opérations de trafic comme dans le cas, par exemple, d'arrestations de bénévoles de l'ONG Emergency Response Centre International pour collusion supposée avec les trafiquants après avoir tenté d'éviter que des réfugiés ne se noient durant la traversée depuis la côte turque.

À Belgrade en Serbie, les politiques nationales ont visé à restreindre la liberté d'opérer des ONG locales. Une ONG locale, Miksaliste, par exemple, qui réussissait à aider des milliers de réfugiés a été forcée de quitter ses locaux proches du terminus routier au centre de la ville pour

juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

s'installer dans un emplacement beaucoup moins accessible aux réfugiés qui dépendent de ses services. Ces efforts ont eu pour effet de briser la société civile et de limiter l'humanitarisme local mais n'ont eu que très peu d'effets sur les trafiquants qui se sont tout simplement adaptés à ces changements. À titre d'illustration, alors que le volume des distributions autorisées d'aide non-alimentaire par les ONG diminuait, une économie florissante de marché gris/noir couvrant tous les besoins, depuis les couches de bébés jusqu'aux tentes, a fait son apparition, les trafiquants y voyant une opportunité de vendre des produits qui auparavant étaient distribués aux réfugiés.

### « L'anticipation stratégique » en guise d'alternative

Plutôt que de chercher à éliminer les trafiquants, les États devraient plutôt offrir des alternatives de migration sécurisées, rentables et à moindre coût afin d'attirer la demande et de l'éloigner des acteurs illicites. Une telle politique d'anticipation stratégique aurait pour effet de mobiliser des ressources nationales, y compris des entreprises privées tout à fait licites telles que des compagnies d'autocars afin de procurer des options de transport plus sûres, plus abordables et plus fiables que celles proposées par les trafiquants, créant ainsi de facto des corridors humanitaires. Il est utile de noter que le budget annuel de la mission de lutte contre le trafic de l'UE, Opération Sophia, s'élevait à 11,82 millions de \$US. Pendant la même période, on estime qu'en 2015<sup>1</sup> les trafiquants ont réalisé un profit de 1,8 milliards de \$US grâce aux réfugiés. Si l'Allemagne avait proposé des moyens pratiques de rejoindre le pays (par exemple, avec un billet à 250 \$US, le coût moyen d'un vol entre Istanbul et Frankfurt) en accompagnement de sa promesse d'asile ambiguë, en prenant pour base de calcul les 600 000 réfugiés Syriens se trouvant actuellement en Allemagne, une telle opération aurait pu générer au moins 150 millions de \$US, ce qui aurait financé les coûts de fonctionnement de l'Opération Sophia pendant dix ans. Ces fonds pourraient éventuellement être utilisés pour procurer des services et assurer la protection d'autres réfugiés qui n'ont même pas les moyens d'envisager une option à coût réduit pour se rendre dans des pays sûrs. Cette concurrence aurait pour effet d'éliminer les trafiquants qui perdraient leur source de revenus, une manière d'éviter le trafic sans avoir à recourir aux efforts militaires ou policiers et une méthode sûre et efficace pour les réfugiés d'atteindre le lieu d'asile promis.

### Les organisations humanitaires comme alliés

Certes, il est peu probable qu'une politique d'anticipation stratégique ne soit adoptée, si ce n'est par les plus pragmatiques et les plus visionnaires des chefs d'État. Une suggestion plus réaliste en matière de politique, consisterait à inciter les institutions de sécurité étatiques à considérer les organisations humanitaires de la société civile comme des alliés potentiels et, plutôt que de les pénaliser, à leur permettre de procurer des services alternatifs à ceux proposés par les trafiquants en s'inspirant de l'exemple de la route des Balkans occidentaux. Avant les mesures de répression contre les ONG humanitaires dans les Balkans, les ONG locales fournissaient aux réfugiés des informations opportunes sur les changements de politique aux frontières ; elles mettaient à disposition des hébergements temporaires pour la nuit et parfois payaient des tickets de bus ou d'autres formes de transport légitime. Ce faisant, les ONG locales concurrençaient les services offerts par les trafiquants. Toutefois, après la fermeture des ONG humanitaires, les réfugiés ont dû se tourner vers les trafiquants pour trouver de la place dans des refuges avant de poursuivre leur route vers le nord de l'Europe. De même, dans les villes grecques, les ONG locales procuraient souvent un travail temporaire rémunéré en espèces aux réfugiés, mais avec la fermeture des ONG et les restrictions sur le recrutement de migrants, les réfugiés ont dû se tourner vers l'économie illicite, parfois contraints de vendre des stupéfiants ou de faire eux-mêmes du trafic pour subvenir à leurs propres besoins.

Les réseaux de trafiquants s'adaptent facilement et comme d'autres entreprises privées, ils peuvent rapidement reporter les risques imposés par les États sur leurs clients. Les États pourraient réduire la demande de trafic, tout en améliorant la sécurité et le bien-être des réfugiés, tout comme des humanitaires, en rivalisant avec les trafiquants et en évitant de pénaliser les organisations humanitaires.

Charles Simpson *Charles.Simpson@Tufts.edu*  
Boston Consortium for Arab Region Studies and  
Refugees in Towns Project, Centre International  
Feinstein, Université Tufts.  
[www.bcars-global.org](http://www.bcars-global.org); [www.refugeesintowns.org](http://www.refugeesintowns.org)

1. Mandić D et Simpson C (2017) « Refugees and Shifted Risk: An International Study of Syrian Forced Migration and Smuggling », *International Migration* <https://doi.org/10.1111/imig.12371>

2. Cette estimation se fonde sur 1,8 millions de migrants qui auraient fait la traversée pour atteindre l'Europe en 2015, et sur une estimation d'un tarif minimum de 1000 \$US par personne. Même s'il s'agit d'une approximation grossière, ce calcul est suffisant pour se faire une idée de cette politique.

## Par les réfugiés pour les réfugiés : le leadership des réfugiés pendant le COVID-19, et au-delà

Mustafa Alio, Shaza Alrihawi, James Milner, Anila Noor, Najeeba Wazefadost et Pascal Zigashane

**La réponse au COVID-19 appelle à une participation et à un leadership significatifs et substantiels des réfugiés.**

La vitesse avec laquelle le COVID-19 s'est propagé à travers le monde n'a eu d'équivalent que l'impact extraordinaire qu'il a eu sur les communautés. Cela concerne également les communautés réfugiées mais de manières très singulières. De ceux qui se retrouvent exilés dans des camps isolés à ceux qui vivent dans des conditions précaires en milieu urbain, en passant par tous ceux dont les mouvements ont été bloqués par la fermeture des frontières et une augmentation des contrôles étatiques, de très nombreux réfugiés ont été affectés de manière significative, tant par l'arrivée du virus, que par les politiques mises en place par les États pour y faire face.

En avril 2020 le Réseau mondial dirigé par les réfugiés (Global Refugee-led Network – GRN) a organisé une conférence internationale virtuelle à laquelle ont participé plus de 100 leaders réfugiés. Les participants ont expliqué comment les réfugiés ont été exclus des systèmes de santé dans des pays fortement touchés comme l'Iran, comment le verrouillage de l'économie en Ouganda a jeté dans la destitution et le désespoir des réfugiés auparavant autosuffisants et comment des demandeurs d'asile en Grèce sont restés dans des situations de surpopulation propices à une propagation rapide du virus.

De la même manière, à Amman en Jordanie, des réfugiés qui dépendaient auparavant de leur accès à l'économie informelle n'ont plus été en mesure de nourrir leur famille. Le niveau d'anxiété est monté dans les camps de réfugiés éloignés de tout comme celui de Kakuma au Kenya ainsi que dans les contextes urbains, comme à Dar es Salam en Tanzanie, par manque d'information, d'assainissements de base et de capacités de réponse face à la pandémie<sup>1</sup>. Et le HCR qui a anticipé les difficultés particulières auxquelles risquaient de se heurter les femmes, les personnes âgées, les survivants de violence sexuelle, les enfants, les jeunes, les handicapés et les personnes LGBTI parmi les réfugiés, a publié des directives<sup>2</sup>.

À l'évidence, il est urgent d'agir pour les réfugiés. Mais tout aussi importante est la nécessité de reconnaître, soutenir et amplifier les interventions déjà entreprises par les réfugiés eux-mêmes.

### **Apporter un soutien, combler des lacunes**

Les leaders des réfugiés et les organisations dirigées par les réfugiés se sont mobilisées pour apporter un soutien et des informations essentielles en réponse à la pandémie dans leurs régions. Dans différents pays à travers le monde, les réfugiés procurent des informations, des formations et des distributions alimentaires, apportent un soutien juridique et une assistance en ligne pour la santé mentale, et organisent le transport de ceux qui ont besoin d'assistance médicale ; ils combler des lacunes critiques en termes de services essentiels, notamment en ce qui concerne la santé, l'éducation et la protection. Les réfugiés se mobilisent également pour sensibiliser le public à la manière dont leurs congénères sont affectés par le virus et par la manière dont réagissent les États.

Au Liban, par exemple, des organisations locales dirigées par des réfugiés, comme Basmeh & Zeitooneh et l'Équipe bénévole Molham s'efforcent de soutenir des dizaines de milliers de familles réfugiées dans le besoin en leur fournissant des paniers alimentaires, des kits d'hygiène et une assistance en espèce pour payer les loyers mensuels. Ailleurs, le Réseau Asie Pacifique de réfugiés, l'une des sections régionales du GRN, a mis en lumière dans le cadre de sa campagne #Refugeerise les nombreux réfugiés et demandeurs d'asile qui travaillent comme professionnels de santé en première ligne de la riposte face à la pandémie. Cette campagne a également organisé des événements en direct et en ligne pendant lesquels des professionnels de santé répondaient à des questions en Farsi, en Dari et dans d'autres langues. Et à l'intérieur du complexe de réfugiés de Dadaab au Kenya où le premier cas a été signalé en mai 2020, l'initiative dirigée par les réfugiés, Dadaab Films, a étendu ses programmes pour y inclure des informations de santé publique afin d'éviter la propagation du COVID-19.

Ces réponses localisées, par les réfugiés pour les réfugiés, ne sont que quelques-uns des exemples parmi les plus récents qui montrent comment les réfugiés sont typiquement les premiers à répondre aux crises qui touchent leurs communautés. Ces initiatives doivent

faire l'objet de plus de considération et de soutien si nous voulons répondre efficacement aux défis critiques auxquels les réfugiés font face depuis la pandémie de COVID-19 et ce, d'autant plus dans les endroits où les acteurs internationaux (les agences de l'ONU, les ONG internationales et les gouvernements) voient leurs activités restreintes par des réglementations qui les obligent à limiter leurs déplacements.

De fait, lors du lancement de son Plan mondial de réponse humanitaire à la pandémie de COVID-19<sup>3</sup>, l'ONU a signalé que sa réponse insisterait sur « l'importance d'impliquer et de soutenir les organisations locales », plus particulièrement dans un contexte où la crise « se caractérise de plus en plus par la limitation de la mobilité et de l'accès des acteurs internationaux ». Pourtant les 6,7 milliards de \$US demandés aux donateurs ont été assignés à ces mêmes acteurs multilatéraux qui se heurtent à des restrictions dans leur capacité de réponse. Et à nouveau, les organisations dirigées par les réfugiés, même celles dont la capacité de gérer des fonds provenant de donateurs et d'organiser des interventions efficaces a été démontrée, restent exclues de toute véritable implication directe, significative ou substantielle.

### Honorer les engagements pris en matière de participation des réfugiés

Cette marginalisation des organisations dirigées par les réfugiés intervient à peine plus d'un an après la confirmation du Pacte mondial sur les réfugiés (PMR) par l'Assemblée générale des Nations Unies. Son objectif affirmé était de « rendre opérationnel le principe d'un partage prévisible et équitable de la charge et des responsabilités entre tous les États membres des Nations Unies et avec les autres parties prenantes concernées ... et notamment... avec les réfugiés eux-mêmes ». En décembre 2019, lors du premier Forum mondial sur les réfugiés, les États, les organisations internationales et de nombreux autres acteurs ont réaffirmé l'importance d'une participation significative des réfugiés. Et ils sont beaucoup à avoir pris l'engagement du GRN<sup>4</sup>.

Ces engagements de participation des réfugiés doivent être honorés et appliqués, aujourd'hui plus que jamais. Ce n'est pas simplement une question de principe – au vu des engagements formels du PMR, du « Grand Bargain » et de la Déclaration de New York, c'est aussi la bonne chose à faire. De nombreux projets de recherche ont démontré de manière détaillée l'importance des contributions apportées par les réfugiés eux-mêmes en réponse aux besoins de leurs communautés<sup>5</sup>.

Ces précieuses contributions complètent les interventions des acteurs internationaux tels que le HCR et la recherche, la politique et la pratique doivent en refléter pleinement l'envergure.

Dans la **pratique**, les donateurs et les acteurs humanitaires doivent coopérer de manière plus étroite et plus directe avec les organisations dirigées par les réfugiés lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs interventions en réponse au COVID-19. Cela doit comprendre un financement direct aux organisations dirigées par les réfugiés qui ont la capacité d'agir et de rendre compte de leur impact. Les organisations dirigées par les réfugiés doivent également faire partie de la réponse multilatérale au COVID-19, pas uniquement en tant qu'organisations de mise en œuvre, mais bien comme partenaires à part égale dans la planification.

En ce qui concerne la **politique**, les organisations dirigées par les réfugiés doivent être des partenaires égaux dans les discussions qui concernent la manière dont la réponse des États au COVID-19 affecte toutes les communautés, y compris les communautés réfugiées. Elles doivent également participer à la planification lorsque la communauté internationale décide de la façon de poursuivre des objectifs mondiaux comme les Objectifs de développement durable, pendant et après la pandémie. Selon les Directives du GRN pour une Participation significative des réfugiés<sup>6</sup>, cette implication dans les processus politiques doit être substantielle plutôt que cosmétique et doit pouvoir influencer les résultats.

De même, la **recherche** sur l'impact du COVID-19 sur les réfugiés doit inclure des réfugiés à toutes les étapes du processus de recherche, depuis la conception et le recueil de données jusqu'à l'analyse et la présentation des résultats. L'inclusion des réfugiés dans la recherche aura pour effet de la rendre plus proche des réalités qu'elle cherche à expliquer et plus disposée à atténuer les souffrances qu'elle étudie.

Ces enseignements sont importants, non seulement pour notre réponse au COVID-19 mais également au-delà. Il reste à voir si les gouvernements, les organisations internationales, les ONG et les autres acteurs sortiront de la pandémie avec la volonté de reconnaître le rôle que les réponses dirigées par les réfugiés peuvent jouer, ou s'ils se réinstallent par défaut dans un ancien modèle où les réfugiés sont perçus comme des bénéficiaires passifs d'assistance. Au moment où le régime mondial des réfugiés cherchera à se reconstruire suite à cette pandémie, il sera important de reconnaître la contribution que peut apporter une participation forte, significative et

substantielle des réfugiés pour garantir que ce que nous reconstruisons est meilleur qu'avant?

**Mustafa Alio** [mustafa.ali@jumpstartrefugee.ca](mailto:mustafa.ali@jumpstartrefugee.ca)  
Directeur général et co-fondateur, Jumpstart Refugee Talent [www.rcjp.ca](http://www.rcjp.ca)

**Shaza Alrihawi** [alrihawishaza@gmail.com](mailto:alrihawishaza@gmail.com)  
Présidente intérimaire, Global Refugee-led Network [www.globalrefugeelednetwork.org](http://www.globalrefugeelednetwork.org)

**James Milner** [James.Milner@carleton.ca](mailto:James.Milner@carleton.ca)  
Directeur de projet, Local Engagement Refugee Research Network <https://carleton.ca/lerrn>

**Anila Noor** [noonanila@hotmail.com](mailto:noonanila@hotmail.com)  
Membre du Comité directeur, Global Refugee-led Network [www.globalrefugeelednetwork.org](http://www.globalrefugeelednetwork.org)

**Najeeba Wazefadost**  
[najeeba.w.coordinator@gmail.com](mailto:najeeba.w.coordinator@gmail.com)  
Membre fondatrice, Global Refugee-led Network et Asia Pacific Network of Refugees @APNORefugees

**Pascal Zigashane** [zigashanepascal@gmail.com](mailto:zigashanepascal@gmail.com)  
Directeur exécutif, URISE Initiative pour l'Afrique <https://uriseforafrica.org>

1. Voir, les rapports des partenaires de LERRN sur le contexte local en Jordanie, au Liban, au Kenya et en Tanzanie <https://carleton.ca/lerrn/covid-19-updates-from-our-partners/>
2. HCR (2020) « Age, Gender and Diversity Considerations – COVID-19 » [www.refworld.org/docid/5e84a9d4.html](http://www.refworld.org/docid/5e84a9d4.html)
3. ONU (2020) *Plan de Réponse Humanitaire Globale* [bit.ly/ONU-Plan-Reponse-Globale-COVID-19](http://bit.ly/ONU-Plan-Reponse-Globale-COVID-19)
4. [www.globalrefugeelednetwork.org/pledge/](http://www.globalrefugeelednetwork.org/pledge/)
5. Voir par exemple : [bit.ly/LERRN-Refugee-Participation-Kakuma-Nairobi](http://bit.ly/LERRN-Refugee-Participation-Kakuma-Nairobi); [bit.ly/RSC-Refugees-Social-Protection-Kenya-Uganda](http://bit.ly/RSC-Refugees-Social-Protection-Kenya-Uganda)
6. Global Refugee-led Network (2019) *Meaningful Refugee Participation as Transformative Leadership: Guidelines for Concrete Action* [bit.ly/GRN-Refugee-Participation-Guidelines-2019](http://bit.ly/GRN-Refugee-Participation-Guidelines-2019)
7. Une version de cette article avait déjà été publiée sous le titre « By refugees, for refugees: Refugee leadership during COVID-19, and beyond » dans le COVID-19 Watch blog du Centre Kaldor, 20 avril 2020 [bit.ly/Kaldor-Refugee-Leadership-200420](http://bit.ly/Kaldor-Refugee-Leadership-200420)

## #ByRefugees – pendant le COVID-19

En mai et juin 2020, le Centre d'études sur les réfugiés a accueilli une série de séminaires autour du thème « Renforcer la réponse humanitaire dirigée par les réfugiés pendant la pandémie de COVID-19 ».

Les organisateurs de cette série : Shaza Al Rihawi, Anila Noor, Najeeba Wazefadost et Mustafa Alio (de Global Refugee-led Network) accompagnés d'Alexander Betts et d'Andonis Marden (Centre d'études sur les réfugiés). Les enregistrements de tous les webinaires sont disponibles (en anglais) sur : [bit.ly/RSC\\_YouTube](http://bit.ly/RSC_YouTube)

## Mettre en place des réponses à la COVID-19 en se basant sur des données concrètes

Domenico Tabasso

**Les difficultés pour collecter les données à propos des personnes déplacées et des communautés d'accueil sont encore davantage exacerbées dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Toutefois, le besoin d'évaluer l'impact de la pandémie donne également lieu à des innovations en matière de collecte, de méthodologie, d'analyse et de partage d'expertise.**

À la mi-mai 2020, deux cas de COVID-19 ont été signalés dans le camp de réfugiés de Cox's Bazar, au Bangladesh. Cette nouvelle a soulevé de graves préoccupations à cause de ses implications potentiellement dévastatrices. Plusieurs caractéristiques des conditions de vie des personnes forcées de se déplacer peuvent faciliter la rapide propagation du virus : la densité de population dans les camps de réfugiés, un accès limité aux services de santé, des niveaux existants de malnutrition, de santé fragile, et de ressources financières limitées.

Au cours des quatre premiers mois de la pandémie de COVID-19, l'incidence des infections signalées parmi les personnes déplacées est restée plutôt limitée. Cependant, il est difficile de réaliser une évaluation précise de l'incidence de la maladie dans le contexte du déplacement en raison d'un phénomène bien connu et persistant : le manque de données fiables et publiques sur les conditions de vie des personnes déplacées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des camps.

Certaines des caractéristiques propres à cette maladie rendent encore plus pertinent le besoin



juin 2020

www.fmreview.org/fr/numero64

de collecter et d'analyser certaines données relatives aux personnes déplacées. Plusieurs aspects du COVID-19 rendent une estimation de l'étendue de sa propagation réelle au sein d'une population donnée particulièrement difficile, même dans les économies développées. En effet, ses symptômes sont les mêmes que pour beaucoup d'autres maladies, un pourcentage élevé de personnes infectées ne peuvent manifester aucun de ces symptômes et un grand nombre des personnes décédées après avoir contracté le virus souffraient déjà de graves problèmes de santé sous-jacents. De nombreux experts ont donc lancé un appel pour intensifier la collecte et l'analyse de données afin de bâtir des systèmes plus fiables et comparables permettant de suivre et de prévoir l'évolution de l'infection. Une étude conduite par des chercheurs de la London Business School<sup>1</sup> démontre comment le dépistage d'échantillons aléatoires de la population, l'enregistrement de leurs caractéristiques sociodémographiques et la déduction des caractéristiques les plus susceptibles de prédire si une personne dans la population globale est infectée ou non, peuvent constituer une approche valide pour limiter la propagation du virus et, par là-même, réduire le nombre de décès.

### Tests et ressources

Certes, cette stratégie est séduisante, mais elle repose sur une condition préalable très importante : la capacité des autorités sanitaires locales et nationales à réaliser suffisamment de tests de dépistage, en couvrant un échantillon représentatif de la population. Cette condition est difficilement satisfaite dans de nombreux pays qui doivent actuellement accueillir les populations déplacées les plus nombreuses. Bien entendu, il est particulièrement difficile d'estimer le nombre de tests réalisés dans chaque pays, mais les informations disponibles indiquent que certains des pays accueillant un grand nombre de déplacés comptent parmi ceux qui ont réalisé le moins grand nombre de tests par million d'habitants. Beaucoup de ces pays sont accablés par les conflits et une instabilité politique prolongée et leurs systèmes de santé sont déjà gravement sous-



Des personnels médicaux de première ligne dans le Centre d'isolement et de traitement récemment ouvert par le HCR à Cox's Bazar, au Bangladesh, mai 2020.

financés. Prenons l'exemple du Soudan du Sud qui, à la fin 2018, accueillait plus de 2 millions de déplacés, dont près de 300 000 réfugiés. Selon des rapports récents, en avril 2020, le système sanitaire du pays disposait de seulement quatre respirateurs et 24 lits en unités de soins intensifs pour une population de 11,7 millions d'habitants, dont plus de la moitié n'a pas accès aux services de santé primaire<sup>2</sup>. Comme dans d'autres pays de la région, la crise est venue aggraver une situation socio-économique déjà complexe où la sécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté sont généralisées. Dans des contextes caractérisés par un tel manque de ressources, les coûts directs et indirects pour réaliser ces tests sont si élevés qu'il n'est tout simplement pas possible de collecter les données médicales des populations déplacées et des informations sur l'incidence du COVID-19 parmi celles-ci. Qui plus est, la pandémie et les stratégies visant à la contenir ont également d'importantes répercussions sur la collecte des données individuelles et des ménages parmi les populations déplacées. Par exemple, les restrictions en matière de mobilité et la nécessité de réduire les contacts sociaux ont fortement limité les possibilités

de recueillir des données selon la méthode traditionnelle de l'entretien en personne.

Dans une certaine mesure, ces obstacles exacerbent les difficultés déjà présentes. Les acteurs fournissant l'assistance humanitaire et les chercheurs étudiant le déplacement travaillent souvent dans des contextes d'urgence où les données sont rares. Par conséquent, le besoin de données pour éclairer les décisions a nécessité l'adoption d'initiatives visant à faciliter la collecte systématique, l'analyse rigoureuse et la publication libre de données. Un exemple d'une telle initiative est le Centre commun de données sur les déplacements forcés (Joint Data Center on Forced Displacement – JDC) de la Banque mondiale et du HCR, récemment établi ; il s'agit d'une collaboration entre ces deux institutions multilatérales en vue d'améliorer la qualité et la quantité de microdonnées pour soutenir la prise de décisions politiques basées sur des données tangibles en réponse aux crises mondiales du déplacement<sup>3</sup>.

En plus des connaissances actuelles et des meilleures pratiques déjà en place, le JDC a invité des chercheurs de son propre réseau à présenter leurs plans pour analyser les impacts du COVID-19 sur les personnes déplacées. Les résultats montrent que la crise du COVID-19 s'est traduite par des efforts à la fois redoublés et plus rapides pour mettre en œuvre des méthodes innovantes de recherche et de collecte des données.

### Adaptation des méthodologies de recherche

Les réponses collectées par le JDC, ainsi que les notes relatives aux méthodologies rédigées par d'autres acteurs sur cette même période, indiquent que les enquêtes téléphoniques à fréquence élevée sont une méthode de collecte de données de plus en plus couramment utilisée pour faire face aux difficultés liées à la conduite d'entretiens en personne. C'est pourquoi plusieurs institutions, dont la Banque mondiale, multiplient leurs efforts dans ce sens. Après avoir été anonymisées et correctement agrégées, les données provenant de téléphones portables peuvent également être utilisées pour suivre les schémas de mobilité des personnes déplacées. Cette capacité à mesurer la mobilité a gagné en importance dans les circonstances actuelles, étant donné le besoin d'évaluer l'intégration socio-économique des personnes déplacées et de la comparer aux niveaux pré-pandémie.

L'utilisation généralisée des technologies pour collecter et analyser les données, de même que le traçage et le suivi des mouvements,

s'intensifient également au niveau mondial comme moyen de contrôler et de limiter la propagation du COVID-19. Cette approche risque d'exacerber les différences entre les réponses des pays développés (où l'accès aux nouvelles technologies est aisé et abordable) et les pays en développement. De plus, elle soulève d'importantes questions quant au stockage et à la manipulation des informations numériques. À cet égard, le secteur humanitaire regorge d'expériences à partager<sup>4</sup>. Le HCR et d'autres acteurs humanitaires, qui ont mis au point des pratiques et des directives pour traiter les données hautement sensibles, peuvent contribuer à ce débat en apportant des informations utiles, ce qui peut présenter un intérêt pour les gouvernements et les institutions du monde entier, et pas seulement pour les pays accueillant des personnes déplacées.

Les technologies modernes sont également utilisées dans d'autres exercices visant à évaluer la réponse des programmes humanitaires face à la menace du COVID-19. De nouvelles communautés de praticiens et d'acteurs humanitaires apparaissent en ligne pour partager leurs données, leurs informations et leurs meilleures pratiques. C'est le cas par exemple de la plate-forme COVID-19 Humanitarian<sup>5</sup>, qui vise à faciliter l'échange d'enseignements tirés des expériences de terrain durant la pandémie. Ces efforts collaboratifs peuvent contribuer à surmonter certains écueils associés à une approche de la collecte de données conditionnée par un usage répandu d'Internet et des technologies mobiles qui, à défaut, risquerait d'exclure systématiquement les communautés les plus pauvres et les plus isolées d'enquêtes pertinentes et, à terme, les empêcherait d'accéder aux ressources financières et matérielles disponibles.

### Évaluation des impacts supplémentaires

Dans de nombreux cas, ce ne sont pas seulement les méthodes de collecte de données mais aussi les questions de recherche qui sont revues et adaptées. Si les données sont collectées correctement, le choc provoqué par la pandémie peut offrir aux chercheurs la possibilité d'évaluer la manière dont la maladie et les stratégies de prévention ont pu avoir différents impacts sur les caractéristiques socio-démographiques des personnes déplacées et des communautés d'accueil. Le virus a frappé de différentes façons des communautés qui partagent de nombreux points communs ; de la même manière, les stratégies d'endiguement de la pandémie mises en

œuvre ont appliqué des protocoles et des tactiques différents. Ces différences influenceront la vie des personnes touchées, par exemple leurs possibilités d'emploi ou leurs opportunités en matière d'éducation. Ainsi, la comparaison des trajectoires de vie, basée sur des données détaillées, peut permettre d'isoler les impacts de la pandémie sur ces variables des impacts pouvant être attribués à d'autres facteurs. Par ailleurs, des recherches se concentrent sur l'évaluation des changements d'attitude face aux personnes déplacées au cours de cette période d'insécurité sociale et économique. Alors que la pandémie entraîne une crise économique de grande ampleur, il pourrait s'en suivre des actions xénophobes ou discriminatoires envers les personnes déplacées. Il pourrait s'avérer extrêmement utile de quantifier ces impacts pour élaborer des politiques visant à prévenir la propagation de telles attitudes dans le cadre de crises futures.

Alors que le virus commençait à se propager, les organisations internationales ont lancé des appels de fonds pour protéger les personnes les plus vulnérables du monde. Par exemple, l'appel de fonds du HCR est passé de 255 millions \$US à 745 millions \$US. Dans une période où les gouvernements du monde entier affrontent une incertitude économique

sans précédent, il faut se montrer plus prudent que jamais pour gérer et allouer les ressources disponibles. À cette fin, il est indispensable de disposer de données actualisées pour éclairer les décisions liées à la gestion des ressources, mais aussi les décisions d'ordre politique prises par les autorités locales et nationales.

**Domenico Tabasso** [tabasso@unhcr.org](mailto:tabasso@unhcr.org)

Centre commun de données sur les déplacements forcés de la Banque mondiale et du HCR (JDC)  
[bit.ly/WBG-UNHCR-JDC](http://bit.ly/WBG-UNHCR-JDC)

Les points de vue exprimés dans cet article sont uniquement ceux de l'auteur et ne représentent pas forcément ceux du JDC ni de ses institutions fondatrices.

1. Surico P et Galeotti A (2020) « The economics of a pandemic: the case of Covid-19 » [bit.ly/Surico-Galeotti-COVID-19](http://bit.ly/Surico-Galeotti-COVID-19)
2. Comité international de secours (2020) *COVID-19 in humanitarian crises: a double emergency*, [bit.ly/IRC-COVID-19-Humanitarian-Crisis](http://bit.ly/IRC-COVID-19-Humanitarian-Crisis)
3. Entre autres activités, le JDC organise actuellement sa deuxième conférence annuelle sur le déplacement forcé. L'appel à soumissions est disponible sur [bit.ly/JDC-2nd-conference](http://bit.ly/JDC-2nd-conference).
4. Zwitter A et Gstrein O J (2020) « Big data, privacy and COVID-19 – learning from humanitarian expertise in data protection », *Journal of International Humanitarian Action* 5(4) [bit.ly/Zwitter-Gstrein-COVID19-Big-Data-2020](http://bit.ly/Zwitter-Gstrein-COVID19-Big-Data-2020)
5. [www.covid19humanitarian.com](http://www.covid19humanitarian.com)

## Collaborer avec RMF pour booster votre recherche ou la demande de financement pour votre programme

Les donateurs veulent voir comment vos constatations, vos résultats et vos enseignements seront disséminés auprès de l'audience la plus étendue possible, y compris auprès des décideurs politiques. Et ils veulent des preuves d'impact. **C'est précisément ce en quoi RMF peut vous aider !**

RMF a été intégrée avec succès à plusieurs demandes de financements de programme et de recherche (grandes ou plus petites) et ce, dans l'intérêt mutuel de toutes les parties.

Pourquoi ne pas envisager d'inclure un numéro de RMF ou un mini-dossier de RMF à votre proposition (et dans votre budget) afin de renforcer la diffusion et l'impact des résultats de votre projet. Nous pouvons vous donner des informations et des budgets sur mesure ainsi que des preuves manifestes de rayonnement et d'impact.

**Pour discuter des options possibles, n'hésitez pas à prendre contact avec les Éditrices en écrivant à :**  
[fmr@qeh.ox.ac.uk](mailto:fmr@qeh.ox.ac.uk).

### Conseil consultatif international de RMF

Quoique l'affiliation institutionnelle des membres figurent ci-dessous, ils sont membres du Conseil à titre personnel et ne représentent pas forcément leur institution.

**Lina Abirafeh**  
Lebanese American University

**Nina M Birkeland**  
Norwegian Refugee Council

**Jeff Crisp**  
Independent consultant

**Matthew Gibney**  
Refugee Studies Centre

**Rachel Hastie**  
Oxfam

**Lucy W Kiama**  
HIAS Kenya

**Khalid Koser**  
GCERF

**Erin Mooney**  
UN Protection Capacity/ProCap

**Kathrine Starup**  
Danish Refugee Council

**Marcel van Maastrigt**  
UNHCR

**Marcia Vera Espinoza**  
Queen Mary University of London

**Richard Williams**  
Independent consultant

## Nouveau formule de la *Présentation des rédactrices*

Dans le cadre de notre effort permanent pour réduire l'impact environnemental de RMF nous avons refondu deux produits RMF existants en une nouvelle formule de la **Présentation des rédactrices**.

Cette nouvelle présentation sur 6 pages A4 propose quatre pages d'analyse du contenu de RMF 64 plus une liste de tous les articles (avec les titres, les auteurs, l'affiliation des auteurs, la ou les phrases d'introduction ainsi que les liens internet et codes QR de la version numérique).

Si vous ou votre organisation recevez régulièrement un exemplaire imprimé du magazine complet et que vous pensez que cette nouvelle formule de la **Présentation des rédactrices** satisfait vos besoins, n'hésitez pas à nous faire savoir que vous seriez d'accord de changer et de passer à ce produit.

La **Présentation des éditeurs** pèse moins lourd et ses coûts de production et de distribution aux lecteurs sont donc moindres. Réduire la circulation du nombre d'exemplaires imprimés du magazine complet ne réduira pas seulement notre impact environnemental et nos coûts de distribution mais contribuera aussi à garantir que nous utilisons nos ressources pour donner la priorité à l'envoi de la version papier du magazine aux lecteurs qui ont une connectivité internet réduite.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées ou des observations à nous faire en écrivant aux Rédactrices en chef à : [fmr@qeh.ox.ac.uk](mailto:fmr@qeh.ox.ac.uk).



## Numéros à venir :

**RMF 65, novembre 2020 Reconnaître les personnes en tant que réfugiées**

(l'appel à soumissions clos)

plus un mini-dossier sur **Des pratiques efficaces de déplacement interne – apprendre du GP20**

**Prévus provisoirement pour 2021**

**Thèmes principaux :**

- santé mentale et soutien psychosocial
- santé publique et WASH (avec un éclairage sur le COVID-19)

**Mini-dossiers :**

- données • migrants disparus • États non parties à la Convention • connectivité et mobilité
- programmes pour les réfugiés incluant les communautés d'accueil

Plus de détails sur : [www.fmreview.org/fr/aparaitre](http://www.fmreview.org/fr/aparaitre). Si vous souhaitez être notifié lorsque nous publions des notes conceptuelles/des appels à articles pour les prochains thèmes, ne manquez pas de souscrire à nos alertes sur : [www.fmreview.org/fr/souscrivez-aux-alertes-e-mail](http://www.fmreview.org/fr/souscrivez-aux-alertes-e-mail).

